



# La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 4045-4046 Jeudi 02-vendredi 03 janvier 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES  
PUBLICS**

*La célérité dans la transparence*



392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Kouané II DRABO  
E-mail : [kouane.drabo@finances.gov.bf](mailto:kouane.drabo@finances.gov.bf)

**Rédacteur en chef**  
Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [arattaou68@gmail.com](mailto:arattaou68@gmail.com)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

## **\* Résultats de dépouillements : ..... P. 3 à 32**

- Résultats provisoires des ministères, institutions  
et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 3 à 26

- Résultats provisoires des régions ..... P. 27 à 32

## **\* Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 33 à 49**

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 33 à 39

- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 40 à 49

## **\* Avis d'Appels d'offres des régions : ..... P. 50 à 62**

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 54 à 53

- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 54 à 62



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



**RESULTATS PROVISOIRES**

**DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET**

**MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES**

## Résultats provisoires

### MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

DEMANDE PRIX N°2025-001/MJDHRI/SG/DMP DU 10/12/2024 POUR L'ACHAT DE BILLETS D'AVION AU PROFIT DU MJDHRI (02 LOTS).  
Financement : Budget Etat, exercice 2025 - Publication : Revue des Marchés Publics N°4032 du 16/12/2024.  
Référence de la convocation : 24/581-582/MJDHRI/SG/DMP/SMF-PC du 18/12/2024.

N°	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations	Rang
<b>Lot 1 : achat de billets d'avion de la zone I au profit du MJDHRI (Afrique Centrale, Afrique de l'Ouest, Afrique du Nord, Afrique Australe et Afrique de l'Est)</b>					
<b>Lot 1 : E = 12 500 000 0.85M= 9 781 766 FCFA 1.15M= 13 234 1547 FCFA</b>					
1	MALHYA VOYAGES	MIN : 4 171 200 FCFA HTVA MAX : 11 519 600 FCFA HTVA	MIN : 4 171 200 FCFA HTVA MAX : 11 519 600 FCFA HTVA	Conforme	2ème
2	KAISER VOYAGE	MIN : 3 400 000 FCFA HTVA MAX : 10 800 000 FCFA HTVA	MIN : 3 400 000 FCFA HTVA MAX : 10 800 000 FCFA HTVA	Conforme	1er
3	AGENCE TALBYA	MIN : 3 640 000 HTVA MAX : 11 680 000 HTVA	-	Date de signature de la garantie de soumission non conforme, car antérieure à celle de publication de l'avis (20 février 2024)	Irrecevable
4	GROUPEMENT YSHIRA VOYAGES ET TOURS ET GLOBAL INTERCONTINENTAL	MIN : 3 200 000 HTVA MAX : 8 800 000 HTVA	-	Absence du reçu d'achat d'un membre du groupement (Global Intercontinental); Accréditation IATA d'une seule entreprise fournie, VISA d'une seule entreprise fournie	Irrecevable
5	YIPENE VOYAGES	MIN : 3 100 000 FCFA HTVA MAX : 9 200 000 FCFA HTVA	MIN : 3 100 000 FCFA HTVA MAX : 9 200 000 FCFA HTVA	Conforme Offre anormalement basse	Écarté
6	FAUGUEMAF VOYAGES	MIN : 3 020 000 FCFA HTVA MAX : 8 560 000 FCFA HTVA	MIN : 3 020 000 FCFA HTVA MAX : 8 560 000 FCFA HTVA	Conforme Offre anormalement basse	Écarté
7	ARMELLE VOYAGES ET TOURISME	MIN : 3 686 692 HTVA MIN : 3 717 200 TTC  MAX : 10 445 085 HTVA MAX : 10 500 000 TTC	-	Non-respect du formulaire de la lettre de soumission aux points e, f, g, h	Irrecevable
<b>Lot 2 : achat de billets d'avion de la zone II au profit du MJDHRI (Europe, Asie, Amérique et Océanie)</b>					
<b>Lot 2 : E = 20 000 000 FCFA 0.85M= 16 070 168 FCFA 1.15M= 21 741 992 FCFA</b>					
1	MALHYA VOYAGES	MIN : 6 142 600 FCFA HTVA MAX : 18 960 800 FCFA HTVA	MIN : 6 142 600 FCFA HTVA MAX : 18 960 800 FCFA HTVA	Conforme	3ème
2	KAISER VOYAGE	MIN : 4 700 000 FCFA HTVA MAX : 19 600 000 FCFA HTVA	MIN : 4 700 000 FCFA HTVA MAX : 19 600 000 FCFA HTVA	Conforme	1er
3	AGENCE TALBYA	MIN : 5 200 000 HTVA MAX : 19 400 000 HTVA	-	Date de signature de la garantie de soumission non conforme, car antérieure à celle de publication de l'avis (20 février 2024)	Irrecevable
4	GROUPEMENT YSHIRA VOYAGES ET TOURS ET GLOBAL INTERCONTINENTAL	MIN : 4 479 000 HTVA MAX : 13 800 000 HTVA	-	Absence du reçu d'achat d'un membre du groupement (Global Intercontinental); Accréditation IATA d'une seule entreprise fournie, VISA d'une seule entreprise fournie	Irrecevable
5	YIPENE VOYAGES	MIN : 5 400 000 FCFA HTVA MAX : 16 800 000 FCFA HTVA	MIN : 5 400 000 FCFA HTVA MAX : 16 800 000 FCFA HTVA	Conforme	2ème
6	FAUGUEMAF VOYAGES	MIN : 4 660 000 FCFA HTVA MAX : 13 700 000 FCFA HTVA	MIN : 4 660 000 FCFA HTVA MAX : 13 700 000 FCFA HTVA	Conforme Offre anormalement basse	Écarté
7	ARMELLE VOYAGES ET TOURISME	MIN : 4 741 092 HTVA MIN : 4 771 600 TTC MAX : 15 347 169 HTVA MAX : 15 457 000 TTC	-	Non-respect du formulaire de la lettre de soumission du formulaire aux points e, f, g, h	Irrecevable
<b>Attributaires provisoires</b>		<p><b>Lot 1 : KAISER VOYAGE pour un montant minimum de trois millions quatre cent mille (3 400 000) FCFA HTVA et un montant maximum de dix millions huit cent mille (10 800 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande ;</b></p> <p><b>Lot 2 : KAISER VOYAGE pour un montant minimum de quatre millions sept cent mille (4 700 000) FCFA HTVA et un montant maximum de dix-neuf millions six cent mille (19 600 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.</b></p>			

## Résultats provisoires

### MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

#### PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ECONOMIES LOCALES

Appel d'Offres Restreint N°2024-00047/MEFP/SG/DMP du 06 juin 2024, suivant autorisation N°2024-01798/MEFP/SG/DMP/ SMT-PT du 20/06/2024 pour la Réalisation des travaux de construction d'infrastructures socio-économiques dans douze (12) régions du Burkina Faso : Cascades, Centre, Centre Ouest, Hauts Bassins, Plateau Central, Sud-Ouest, Boucle du Mouhoun, Centre-Est, Centre-Nord, Centre- Sud, Est et Nord - Financement : BOAD/accord de Prêt de la BOAD N° 2022041/PR BF-2022 22 00 du 30 Juin 2022

Nombre de plis : Soixante (62) offres ; Date de dépouillement : 16/08/2024  
Référence et date de l'ANO : DAGRI/DAGRO-2024L-13122 du 26/12/2024

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lu en FCFA		Montant Corrigé en FCFA		RANG	OBSERVATIONS
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
<b>LOT 1 : Boucle du Mouhoun (BMH)</b>							
1	SAA BTP SARL	731 963 478		731 963 478		2 <sup>ème</sup>	Conforme
2	SOKASCO	751 269 832		751 269 832		4 <sup>ème</sup>	Conforme
3	SORESAF SARL	715 785 000	844,626,300	715 785 000	844,626,300	1 <sup>er</sup>	Conforme
4	SACOTEN SARL	740 534 054		740 534 054		3 <sup>ème</sup>	Conforme
<b>LOT 1 : Centre (C)</b>							
1	CONFIANCE SERVICE Sarl	275 592 54	325 199 197	275 592 540	325 199 197	4 <sup>ème</sup>	Conforme
2	MSI Sarl	274 830 691	324 300 216	274 830 691	324 300 216	2 <sup>ème</sup>	Conforme
3	EGB Sarl	275 359 264	324 923 931	275 359 264	324 923 931	3 <sup>ème</sup>	Conforme
4	GSC INTERNATIONAL	273 735 818	323 008 265	273 735 818	323 008 265	1 <sup>er</sup>	Conforme
<b>LOT 1 : Centre Nord (CN)</b>							
1	YAMGANDE SERVICE SARL	385 273 700		395,450,456		4 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur de sommation entrainant une augmentation de 10,176,756 FCFA HT du montant total.
2	ENTREPRISE AREMOU MASILOUDI ET FRERE (EAMAF)	385 757 348		390,706,688		2 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur de sommation entrainant une augmentation de 4,949,340 FCFA HT du montant total.
3	AFRICA GROUPE TRAVAUX INGENIERIE ET COMMERCE (AGTIC) Sarl	385 003 806	454,304,491	385 003 806	454,304,491	1 <sup>er</sup>	Conforme
4	EMAC/BTP Sarl	386 411 430		391,748,830		3 <sup>ème</sup>	Conforme
<b>LOT 1 : Hauts Bassins (HBS)</b>							
1	CINTS	1 077 720 843	1 271 710 595	1 077 720 843	1 271 710 595	Non classé	Non conforme Absence de caution de soumission
2	SOGEDIM-BTP	1 077 694 902		1 077 694 902		2 <sup>ème</sup>	Conforme
3	GEANT	1 077 715 556	1 271 704 356	1 077 715 556	1 271 704 356	3 <sup>ème</sup>	Conforme
4	EKS SA	1 077 581 841	1,271,546,572	1 077 581 841	1,271,546,572	1 <sup>er</sup>	Conforme
<b>LOT 1 : Nord (N)</b>							
1	BURKINA BATISSE	121 006 308	142 787 444	121 006 308	142 787 444	4 <sup>ème</sup>	Conforme
2	FASO TRIOMPHE INTERNATIONAL(FTI)	120 991 760	142 770 276	120 991 760	142 770 276	3 <sup>ème</sup>	Conforme
3	DETYMA Sarl	120 839 876	142 591 054	120 839 876	142 591 054	2 <sup>ème</sup>	Conforme
4	GROUPEMENT GENIUS-BTP Sarl / GERICO-BTP Sarl	120 657 883	142 376 302	120 657 883	142 376 302	1 <sup>er</sup>	Conforme
<b>LOT 1 : Sud Ouest (SO)</b>							
1	GROUPE SOFA	471 921 189	556 867 003	471 921 189	556 867 003	4 <sup>ème</sup>	Conforme
2	INTREPIDE SERVICES	471 765 503	556 683 294	471 765 503	556 683 294	3 <sup>ème</sup>	Conforme
3	GROUPE MIRAMA SERVICE	471 563 219	556 444 599	471 563 219	556 444 599	2 <sup>ème</sup>	Conforme
4	KAMA CONCEPT	471 271 815	556 100 742	471 271 815	556 100 742	1 <sup>er</sup>	Conforme
<b>LOT 1 : Cascades (CA)</b>							
1	H2S	710 740 352	838 673 615	737,140,352	869,825,615	2 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur de sommation des sous-totaux : Omission du sous-total 2 « station de pompage » entrainant une augmentation de 26 400 000 FCFA HT du montant total.
2	OTAF	710 337 407	838 198 140	736,737,407	869,350,140	Non classé	Non conforme Chiffre d'affaires insuffisant ; Expérience spécifique de construction insuffisante ; 06 Chefs de chantier bâtiments et terrassement fournis sur un total exigé de 07 ;
3	BOOB SERVICE	711 067 488	839 059 635	737,467,488	870,211,635	3 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur de sommation des

## Résultats provisoires

							sous-totaux : Omission du sous-total 2 « station de pompage » entraînant une augmentation de 26 400 000 FCFA HT du montant total.
4	SHALIMAR-SARL	706 223 134	833 343 298	732,623,134	864,495,298	1 <sup>er</sup>	Conforme Erreur de sommation des sous-totaux : Omission du sous-total 2 « station de pompage » entraînant une augmentation de 26 400 000 FCFA HT du montant total.
<b>LOT 1 : Centre Ouest (CO)</b>							
1	CINTS	2 306 257 877	2 721 384 294	2 306 257 877	2 721 384 294	Non classé	Non conforme Absence de caution de soumission
2	EKS SA	2 306 270 152	2,721,384,295	2,305,692,744	2,720,717,437	2 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur arithmétique constatée sur la partie « travaux de construction d'aire abattage » entraînant une baisse de 577 408 FCFA HT du montant total
3	GEANT	2 306 307 381	2 721 442 710	2,306,319,291	2,721,456,763	3 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur arithmétique constatée sur la partie « travaux de construction d'aire abattage » entraînant une hausse de 11 910 FCFA HT du montant total
4	SOGEDIM-BTP	2 306 230 115	2,721,351,536	2,303,670,476	2,718,331,162	1 <sup>er</sup>	Conforme Erreur arithmétique constatée sur la partie « travaux de construction d'aire abattage » entraînant une baisse de 2 559 639 HT du montant total
<b>LOT 1 : Centre Sud (CS)</b>							
1	EROS BTP	831 448 977		831 448 977		2 <sup>ème</sup>	conforme
2	NELSON ET CO	828 523 530	977,657,765	828 523 530	977,657,765	1 <sup>er</sup>	conforme
3	BANEMA BTP	848 232 404		848 232 404		Non classé	Non conforme Absence de caution de soumission
4	AXIOM HYDRAU BTP	840 039 331		840,069,331		3 <sup>ème</sup>	Conforme Bloc de cinq boutiques. Préparation, terrassement : Discordance entre le bordereau des prix unitaires (1500 FCFA) et le devis estimatif (1000 FCFA) entraînant une hausse de 30 000 FCFA HT du montant global
<b>LOT 1 : Plateau Central (PLC)</b>							
1	GESER-FA-SARL	385 268 088		391,668,088		3 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur de sommation du sous-total "Amenagement d'un site maraicher de 2 ha: Station de pompage" entraînant une hausse de 6 400 000 FCFA HT du montant global
2	BTS	385 257 683	454 604 066	393,107,683	463,867,066	4 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur de sommation du sous-total "Amenagement d'un site maraicher de 2 ha: Station de pompage" entraînant une hausse de 7 850 000 FCFA HT du montant global
3	SCS	385 227 048	454 567 917	391,127,048	461,529,917	2 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur de sommation du sous-total "Amenagement d'un site maraicher de 2 ha:

## Résultats provisoires

							Station de pompage" entraînant une hausse de 5 900 000 FCFA HT du montant global
4	AREBATE	385 206 759	454 543 976	385 206 759	454 543 976	1 <sup>er</sup>	Conforme
<b>LOT 2 : Cascades (CA)</b>							
1	DI WA BTP	439 471 097	518 575 894	454,973,097	536,868,254	3 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur de sommation du sous-total "construction d'aires d'abattage" entraînant une hausse de 15 502 000 FCFA HT du montant global
2	ICKC	370 526 966	437 221 820	450,675,156	531,796,683	2 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur de sommation du sous-total "construction d'aires d'abattage" entraînant une hausse de 80,148,190 FCFA HT du montant global
3	CINTS	436 281 217	514 811 837	436,763,617	515,381,069	1 <sup>er</sup>	Conforme Erreur de sommation du sous-total "construction d'aires d'abattage" entraînant une hausse de 482 400 FCFA HT du montant global
<b>LOT 2 : Sud Ouest (SO)</b>							
1	UNITED TRADING SOCIETY Sarl: UTS SARL	356 316 835	420 453 865	356 316 835	420 453 865	3 <sup>ème</sup>	Conforme
2	IMPERIAL SERVICE SARL	337 705 567	398 492 569	337 705 567	398 492 569	2 <sup>ème</sup>	Conforme
3	ZEMBALA DISTRIBUTION	370 540 125	437 237 348	370 540 125	437 237 348	Non classé	Non conforme Expérience spécifique de construction insuffisante
4	ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION BEOOGO SARL : EGC/BEOOGO SARL	306 647 004	361 843 465	306 647 004	361 843 465	1 <sup>er</sup>	Conforme
<b>LOT 2 : Boucle du Mouhoun (BMH)</b>							
1	YI-SO SARL	736 125 002	-	696,705,348	-	3 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur de sommation du total général entraînant une baisse de 39 419 655 FCFA HT du montant global
2	BURKIMBI PRESTATION	623 256 421	-	623 256 421	-	2 <sup>ème</sup>	
3	SAS GROUP	547 819 206	646,426,663	572,847,706	675,960,293	1 <sup>er</sup>	Conforme Erreur de sommation du sous-total "Construction d'un marche a betail" entraînant une hausse de 25 028 500 FCFA HT du montant global
<b>LOT 2 : Nord (N)</b>							
1	Entreprise de Construction Zopeko SARL	500 038 132	590 044 995	501,738,132	592,050,995	4 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur de sommation du sous-total "Construction d'un marche a betail" entraînant une hausse de 1 700,000 FCFA HT du montant global
2	Lambo Services	476 547 064	562 325 535	476,015,703	561,698,530	3 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur de sommation du sous-total "marche" entraînant une baisse de 531 361 FCFA HT du montant global
3	Impérial Services	415 224 460	489 964 863	416,224,460	491,144,863	1 <sup>er</sup>	Conforme Erreur de sommation du sous-total "Construction d'un marche a betail" entraînant une hausse de 1 000,000 FCFA HT du montant global
4	Atlantis Group	416 900 305	491 942 360	417,900,305	493,122,360	2 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur de sommation du sous-total "Construction d'un marche a betail" entraînant une hausse de 1 000,000 FCFA HT du montant global
<b>LOT 2 : Centre Ouest (CO)</b>							
1	LCF	1 281 065 421	1,511,657,197	1 281 065 421	1,511,657,197	Non classé	Non conforme Preuve de chiffre d'affaires

## Résultats provisoires

							non fournie ; Expérience spécifique de construction insuffisante ;
2	NIINAANGO	1 280 683 898	1 511 207 000	1,289,149,968	1,521,196,962	3 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur de sommation du sous-total "Marche" entraînant une hausse de 8,466,070 FCFA HT du montant global
3	GEANT	1 280 521 459	1 511 015 322	1 280 521 459	1 511 015 322	1 <sup>er</sup>	Conforme
4	LES 3A	1 281 324 340	1 511 962 722	1,288,597,380	1,520,544,909	2 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur de sommation du sous-total "Marche" entraînant une hausse de 7,273,040 FCFA HT du montant global
<b>LOT 1 : Est et Centre Est (E-CES)</b>							
1	ROADS ENERGY ETUDES ET CONSTRUCTIONS BURKINA	1 046 374 211	1 234 721 569	1,047,723,391	1,236,313,602	2 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur de sommation du sous-total "Construction d'un marche a betail" entraînant une hausse de 1,349,180 FCFA HT du montant global
2	YELHY TECHNOLOGY AFRICA	1 067 180 953	1 259 273 525	1,069,145,362	1,261,591,527	4 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur de sommation du sous-total "Construction d'un marche a betail" entraînant une hausse de 1,964,409 FCFA HT du montant global
3	BURKINA TRAVAUX SERVICES ET INTERIM (BTSI)	1 044 926 806	1 233 013 631	1,045,860,211	1,234,115,048	1 <sup>er</sup>	Conforme Erreur de sommation du sous-total "Construction d'un marche a betail" entraînant une hausse de 933,405 FCFA HT du montant global
4	AGRI BIO (AB) Sarl	1 052 474 067	1 241 919 399	1,053,624,783	1,243,277,243	3 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur de sommation du sous-total "Construction d'un marche a betail" entraînant une hausse de 1,150,715.52 FCFA HT du montant global
<b>ATTRIBUTAIRES</b>	<p><b>LOT 1 : Boucle du Mouhoun (BMH) : SORESAF SARL pour un montant de sept cent quinze millions sept cent quatre-vingt-cinq mille (715,785,000) francs CFA HT soit huit cent quarante-quatre millions six cent vingt-six mille trois cents (844,626,300) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois calendaires ;</b></p> <p><b>LOT 1 : Centre (C) : GSC INTERNATIONAL, pour un montant de deux cent soixante-treize millions sept cent trente-cinq mille huit cent dix-huit (273,735,818) francs CFA HT soit trois cent vingt-trois millions huit mille deux cent soixante-cinq (323,008,265) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois calendaires ;</b></p> <p><b>LOT 1 : Centre Nord (CN) : AFRICA GROUPE TRAVAUX INGENIERIE ET COMMERCE (AGTIC) Sarl, pour un montant de trois cent quatre-vingt-cinq millions trois mille huit cent six (385,003,806) francs CFA HT soit HT soit quatre cent cinquante-quatre millions trois cent quatre mille quatre cent quatre-vingt-onze (454,304,491) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois calendaires ;</b></p> <p><b>LOT 1 : Hauts Bassins (HBS): EKS SA, pour un montant d'un milliard soixante-dix-sept millions cinq cent quatre-vingt-un mille huit cent quarante et un (1,077,581,841) francs CFA HT soit un milliard deux cent soixante et onze millions cinq cent quarante-six mille cinq cent soixante-douze (1,271,546,572) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois calendaires ;</b></p> <p><b>LOT 1 : Nord (N) : GROUPEMENT GENIUS-BTP Sarl / GERICO-BTP Sarl pour un montant de cent vingt millions six cent cinquante-sept mille huit cent quatre-vingt-trois (120,657,883) francs CFA HT soit cent quarante-deux millions trois cent soixante-seize mille trois cent deux (142,376,302) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois calendaires ;</b></p> <p><b>LOT 1 : Sud Ouest (SO) : KAMA CONCEPT, pour un montant de quatre cent soixante et onze millions deux cent soixante et onze mille huit cent quinze (471,271,815) francs CFA HT soit cinq cent cinquante-six millions cent mille sept cent quarante-deux (556,100,742) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois calendaires ;</b></p> <p><b>LOT 1 : Cascades (CA) : SHALIMAR-SARL pour un montant de sept cent trente-deux millions six cent vingt-trois mille cent trente-quatre (732,623,134) francs CFA HT soit huit cent soixante-quatre millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille deux cent quatre-vingt-dix-huit (864,495,298) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois calendaires ;</b></p>						

## Résultats provisoires

	<p><b>LOT 1 : Centre Ouest (CO) : SOGEDIM-BTP pour un montant de deux milliards trois cent trois millions six cent soixante-dix mille quatre cent soixante-seize (2,303,670,476) francs CFA HT soit deux milliards sept cent dix-huit millions trois cent trente et un mille cent soixante-deux (2,718,331,162) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois calendaires ;</b></p> <p><b>LOT 1 : Centre Sud (CS) : NELSON ET CO, pour un montant de HT soit huit cent vingt-huit millions cinq cent vingt-trois mille cinq cent trente (828,523,530) francs CFA HT soit neuf cent soixante-dix-sept millions six cent cinquante-sept mille sept cent soixante-cinq (977,657,765) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois calendaires ;</b></p> <p><b>LOT 1 : Plateau Central (PLC) : AREBATE, pour un montant de trois cent quatre-vingt-cinq millions deux cent six mille sept cent cinquante-neuf (385,206,759) francs CFA HT soit quatre cent cinquante-quatre millions cinq cent quarante-trois mille neuf cent soixante-seize (454,543,976) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois calendaires ;</b></p> <p><b>LOT 2 : Cascades (CA) : CINTS, pour un montant de quatre cent trente-six millions sept cent soixante-trois mille six cent dix-sept (436,763,617) francs CFA HT soit cinq cent quinze millions trois cent quatre-vingt-un mille soixante-neuf (515,381,069) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois calendaires ;</b></p> <p><b>LOT 2 : Sud Ouest (SO) : ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION BEOOGO SARL :EGC/BEOOGO SARL, pour un montant de trois cent six millions six cent quarante-sept mille quatre (306,647,004) francs CFA HT soit trois cent soixante et un millions huit cent quarante-trois mille quatre cent soixante-cinq (361,843,465) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois calendaires ;</b></p> <p><b>LOT 2 : Boucle du Mouhoun (BMH) : SAS GROUP pour un montant de cinq cent soixante-douze millions huit cent quarante-sept mille sept cent six (572,847,706) francs CFA HT soit six cent soixante-quinze millions neuf cent soixante mille deux cent quatre-vingt-treize (675,960,293) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois calendaires ;</b></p> <p><b>LOT 2 : Nord (N) : Impérial Services, pour un montant de quatre cent seize millions deux cent vingt-quatre mille quatre cent soixante (416,224,460) francs CFA HT soit quatre cent quatre-vingt-onze millions cent quarante-quatre mille huit cent soixante-trois (491,144,863) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois calendaires ;</b></p> <p><b>LOT 2 : Centre Ouest (CO) : GEANT, pour un montant d'un milliard deux cent quatre-vingts millions cinq cent vingt et un mille quatre cent cinquante-neuf (1,280,521,459) francs CFA HT soit un milliard cinq cent onze millions quinze mille trois cent vingt-deux (1,511,015,322) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois calendaires ;</b></p> <p><b>LOT 1 : Est et Centre Est (E-CES) : BURKINA TRAVAUX SERVICES ET INTERIM (BTSI), pour un montant d'un milliard quarante-cinq millions huit cent soixante mille deux cent onze (1,045,860,211) francs CFAHT soit un milliard deux cent trente-quatre millions cent quinze mille quarante-huit (1,234,115,048) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois calendaires.</b></p>
--	---

### MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de prix : N°2024-046F/MEEA/SG/DMP du 03/07/2024 pour l'acquisition de matériels informatiques, péri-informatiques et de smartphones au profit du Programme budgétaire 113 du MEEA.

Financement : de l'Etat – Exercice 2024 - Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°3933 du mardi 30 juillet 2024

Date de dépouillement : Mercredi 28 août 2024 - Nombre de soumissionnaires : Deux (02)

Nombre de lots : Un (01)

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
	H TVA	TTC	H TVA	TTC	
PRODIGIA	98 325 000	116 023 500	-	-	<b>Non conforme</b> - item 3.6 de A : Mémoire RAM intégrée non extensible d'après le constructeur ; - item 8.15 du A : deux (02) câbles C-13 proposés en lieu et place de la norme C-tick, CE, EN 62040-1 ; - item 11.5 de B : Clé licence de 10 postes proposée au lieu de Clé licence de 15 postes demandée ; - item 12.5 du B : Clé licence de 10 postes proposée au lieu de Clé licence de 15 postes demandée.
ETS KABRE LASSANE (EKL)	100 115 000	118 135 700	100 115 000	118 135 700	<b>Non conforme</b> <b>Pièces administratives :</b> Pièces administratives (ASF et AJE) non fournies malgré la lettre de demande de complément desdites pièces de la DMP (lettre de complément de pièces administratives du 08/10/2024).
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>Inférieur pour absence d'offres conformes.</b>				

## Résultats provisoires

### CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

**DEMANDE DE PRIX N°2025-01/MS/SG/CNTS/DG/DMP DU 16 DECEMBRE 2024 POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES LOCAUX DU CNTS.** Référence de la date de publication : Quotidien N°4034 du mercredi 18 décembre 2024. Convocation CAM : lettre n°2024-55/MS/SG/CNTS/DG/DMP du 19/12/2024. Nombre de lots : 06. Nombre de plis reçus : 14. Date d'ouverture des plis : 23/12/2024.

Financement : Budget du CNTS, Exercice 2025

**LOT 1 : Entretien et nettoyage des locaux, du Centre national de transfusion sanguine siège (CNTS-Siège) et de l'antenne du CRTS-O sise au CHU-YO.**

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN F.CFA	MONTANT CORRIGE EN F.CFA		OBSERVATIONS	RANG
			HT	TTC		
1	GUESDELA MULTI SERVICES	MIN : 2 418 000 HTVA MAX : 4 836 000 HTVA	MIN : 2 418 000 MAX : 4 836 000	MIN : 2 853 240 MAX : 5 706 480	Conforme	5 <sup>ème</sup>
2	B.C.S. SARL	MINI : 2 931 781 TTC MAXI : 5 863 562 TTC	MIN : 2 484 560 MAX : 4 969 120	MIN : 2 931 781 MAX : 5 863 562	Conforme	6 <sup>ème</sup>
3	SUPREME KLEEN MULTI SERVICES	MIN : 2 701 800 HTVA MAX : 4 553 600 HTVA	MIN : 2 701 800 MAX : 4 553 600	MIN : 3 188 124 MAX : 5 373 248	Non Conforme Offre financière anormalement basse (borne inférieur 5 585 484 et borne supérieur 7 556 831).	Non classé
4	ETOILE MULTI SERVICE	MINI : 2 843 257 TTC MAXI : 5 686 514 TTC	MIN : 2 409 540 MAX : 4 819 080	MINI : 2 843 257 MAX : 5 686 514	Conforme	3 <sup>ème</sup>
5	T.A SERVICES SARL	MIN : 2 412 000 HTVA MAX : 4 824 000 HTVA	MIN : 2 412 000 MAX : 4 824 000	MIN : 2 846 160 MAX : 5 692 320	Conforme	4 <sup>ème</sup>
6	GANDA SERVICES	MINI : 2 802 972 TTC MAXI : 5 605 944 TTC	MIN : 2 375 400 MAX : 4 750 800	MIN : 2 802 972 MAX : 5 605 944	Conforme	1 <sup>er</sup>
7	CFPP	MIN : 2 529 000 HTVA MAX : 5 504 000 HTVA	MIN : 2 061 135 MAX : 4 485 760	MIN : 2 061 135 MAX : 4 485 760	Non Conforme Offre financière anormalement basse (borne inférieur 5 585 484 et borne supérieur 7 556 831).	Non classé
8	ME-CO SARL	MIN : 2 513 000 HTVA MAX : 5 026 000 HTVA	MIN : 2 513 000 MAX : 5 026 000	MIN : 2 965 340 MAX : 5 930 680	Conforme	7 <sup>ème</sup>
9	YIKORE INTERNATIONAL	MINI : 2 807 220 TTC MAXI : 5 614 440 TTC	MIN : 2 379 000 MAX : 4 758 000	MIN : 2 807 220 MAX : 5 614 440	Conforme	2 <sup>ème</sup>
10	JM SERVICES	MIN : 2 348 540 HTVA MAX : 4 697 080 HTVA	MIN : 2 348 540 MAX : 4 697 080	MIN : 2 771 277 MAX : 5 542 554	Non Conforme Offre financière anormalement basse (borne inférieur 5 585 484 et borne supérieur 7 556 831).	Non classé

**Attributaire : GANDA SERVICES** pour un montant minimum de deux millions huit cent deux mille neuf cent soixante-douze (2 802 972) francs CFA TTC, et d'un montant maximum de cinq millions six cent cinq mille neuf cent quarante-quatre (5 605 944) francs CFA TTC.

Délai d'exécution : **année budgétaire 2025 et quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.**

**LOT 2 : Entretien et nettoyage des locaux du Centre régional de transfusion sanguine de Ouagadougou (CRTS-O) et du Dépôt préleveur distributeur de produits sanguins (DPD/PS) de Ouahigouya.**

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN F.CFA	MONTANT CORRIGE EN F.CFA		OBSERVATIONS	RANG
			HT	TTC		
1	ENTREPRISE KOUNWARE SARL	MIN : 3 309 829 TTC MAX : 6 478 058 TTC	MIN : 2 804 940 MAX : 5 489 880	MIN : 3 309 829 MAX : 6 478 058	Conforme	5 <sup>ème</sup>
2	ETOILE MULTI SERVICE	MIN : 3 345 319 TTC MAX : 6 690 638 TTC	MIN : 2 835 016 MAX : 5 670 032	MIN : 3 345 319 MAX : 6 690 638	Conforme	6 <sup>ème</sup>
3	YIKORE INTERNATIONAL	MIN : 3 262 766 TTC MAX : 6 525 532 TTC	MIN : 2 765 056 MAX : 5 530 112	MINI : 3 262 766 MAX : 6 525 532	Conforme	4 <sup>ème</sup>
4	JM SERVICES	MIN : 2 660 056 HTVA MAX : 5 320 112 HTVA	MIN : 2 660 056 MAX : 5 320 112	MIN : 3 138 866 MAX : 6 277 732	Non Conforme Offre financière anormalement basse (borne inférieur 6 432 256 et borne supérieur 8 702 464).	Non classé
5	GANDA SERVICES	MIN : 3 237 802 TTC MAX : 6 475 604 TTC	MIN : 2 743 900 MAX : 5 487 800	MIN : 3 237 802 MAX : 6 475 604	Conforme	1 <sup>er</sup> — Déjà attributaire au lot : 1
6	BCS SARL	MIN : 3 394 860 TTC MAX : 6 789 720 TTC	MIN : 2 877 000 MAX : 5 754 000	MIN : 3 394 860 MAX : 6 789 720	Conforme	7 <sup>ème</sup>
7	GUESDELA MULTI SERVICES	MIN : 2 745 000 HTVA MAX : 5 490 000 HTVA	MIN : 2 745 000 MAX : 5 490 000	MIN : 3 239 100 MAX : 6 478 200	Conforme	2 <sup>ème</sup>
8	LABAIKA	MIN : 3 255 856 TTC MAX : 6 511 712 TTC	MIN : 2 759 200 MAX : 5 518 400	MIN : 3 255 856 MAX : 6 511 712	Conforme	3 <sup>ème</sup>

**Attributaire : GUESDELA MULTI SERVICES** pour un montant minimum de trois millions deux cent trente-neuf mille cent (3 239 100) francs CFA TTC, et d'un montant maximum de six millions quatre cent soixante-dix-huit mille deux cents (6 478 200) francs CFA TTC.

Délai d'exécution : **année budgétaire 2025 et quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.**

**LOT 3 : Entretien et nettoyage des locaux du Centre régional de transfusion sanguine (CRTS-Bobo-DSSO), de l'antenne sise au CHU-SANOU SOURO et du Dépôt préleveur distributeur de produits sanguins (DPD/PS) de Gaoua.**

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN F.CFA	MONTANT CORRIGE EN F.CFA		OBSERVATIONS	RANG
			HT	TTC		
1	E.B.P.F	MIN : 2 152 500 HTVA MAX : 4 305 000 HTVA	MIN : 2 152 500 MAX : 4 305 000	MIN : 2 539 950 MAX : 5 079 900	Non Conforme Offre financière anormalement basse (borne inférieur 5 901 898 et borne supérieur 7 984 921).	Non classée
2	B.C.S SARL	MINI : 2 868 580 TTC MAX : 5 737 160 TTC	MIN : 2 431 000 MAX : 4 862 000	MIN : 2 868 580 MAX : 5 737 160	Non Conforme Offre financière anormalement basse (borne inférieur 5 901 898 et borne supérieur 7 984 921).	Non classée
3	ETOILE MULTI SERVICE	MINI : 3 107 223 TTC MAX : 6 214 446 TTC	MIN : 2 633 240 MAX : 5 266 480	MIN : 3 107 223 MAX : 6 214 446	Conforme	4 <sup>ème</sup>

## Résultats provisoires

4	ENTREPRISE KOUNWARE SARL	MINI : 2 985 069 TTC MAX : 5 970 139 TTC	MIN : 2 529 720 MAX : 5 059 440	MINI : 2 985 069 MAX : 5 970 139	Conforme	1 <sup>er</sup>
5	YIKORE INTERNATIONAL	MINI : 3 068 283 TTC MAX : 6 136 566 TTC	MIN : 2 600 240 MAX : 5 200 480	MINI : 3 068 283 MAX : 6 136 566	Conforme	3 <sup>ème</sup>
6	JM SERVICES	MIN : 2 535 140 HTVA MAX : 5 070 280 HTVA	MIN : 2 535 140 MAX : 5 070 280	MIN : 2 991 465 MAX : 5 982 930	Conforme	2 <sup>ème</sup>

**Attributaire : ENTREPRISE KOUNWARE SARL** pour un montant minimum de deux millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille soixante-neuf (2 985 069) francs CFA TTC, et d'un montant maximum de cinq millions neuf cent soixante-dix mille cent trente-neuf (5 970 139) francs CFA TTC. Délai d'exécution : **année budgétaire 2025 et quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.**

**Lot 4 :** Entretien et nettoyage des locaux du Centre régional de transfusion sanguine de Fada N'Gourma (CRTS-FDNG) et du Dépôt préleveur distributeur de produits sanguins (DPD/PS) de Tenkodogo.

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN F.CFA	MONTANT CORRIGE EN F.CFA		OBSERVATIONS	RANG
			HT	TTC		
1	E.B.P.F	MIN : 1 991 400 HTVA MAX : 3 982 800 HTVA	MIN : 1 991 400 MAX : 3 982 800	MIN : 2 349 852 MAX : 4 699 704	Non Conforme Offre financière anormalement basse (borne inférieur 5 467 498 et borne supérieur 7 397 203)	Non classée
2	BCS SARL	MIN : 2 919 320 TTC MAX : 5 838 640 TTC	MIN : 2 832 453 MAX : 4 948 000	MIN : 2 919 320 MAX : 5 838 640	Conforme	4 <sup>ème</sup>
3	ETOILE MULTI SERVICE	MIN : 2 832 453 TTC MAX : 5 664 906 TTC	MIN : 2 400 384 MAXI : 4 800 768	MINI : 2 832 453 MAXI : 5 664 906	Conforme	3 <sup>ème</sup>
4	YIKORE INTERNATIONAL	MIN : 2 796 699 TTC MAX : 5 593 398 TTC	MIN : 2 370 084 MAX : 4 740 168	MIN : 2 796 699 MAX : 5 593 398	Conforme	2 <sup>ème</sup>
5	JM SERVICES	MIN : 2 333 784 HTVA MAX : 4 667 568 HTVA	MIN : 2 333 784 MAX : 4 667 568	MINI : 2 753 865 MAXI : 5 507 730	Conforme	1 <sup>er</sup>

**Attributaire : JM SERVICES** pour un montant minimum de deux millions sept cent cinquante-trois mille huit cent soixante-cinq (2 753 865) francs CFA TTC, et d'un montant maximum de cinq millions cinq cent sept mille sept cent trente (5 507 730) francs CFA TTC. Délai d'exécution : **année budgétaire 2025 et quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.**

**Lot 5 :** Entretien et nettoyage des locaux du Centre régional de transfusion sanguine de Koudougou (CRTS-KDG) et du Dépôt préleveur distributeur de produits sanguins (DPD/PS) de Dédougou.

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN F.CFA	MONTANT CORRIGE EN F.CFA		OBSERVATIONS	RANG
			HT	TTC		
1	JM SERVICES	MIN : 2 220 584 HTVA MAX : 4 741 168 HTVA	MIN : 2 220 584 MAX : 4 741 168	MIN : 2 620 289 MAX : 5 594 578	Conforme	1 <sup>er</sup> Déjà attributaire au lot : 4
2	YIKORE INTERNATIONAL	MIN : 2 626 189TTC MAX : 5 665 378 TTC	MIN : 2 225 584 MAX : 4 801 168	MIN : 2 626 189 MAX : 5 665 378	Conforme	2 <sup>ème</sup> Attributaire au lot : 6
3	ETOILE MULTI SERVICES	MIN : 2 632 089 TTC MAX : 5 736 178 TTC	MIN : 2 230 584 MAX : 4 861 168	MINI : 2 632 089 MAX : 5 736 178	Conforme	3 <sup>ème</sup>
4	BCS SARL	MINI : 572 090 TTC MAX : 6 808 180 TTC	MIN : 484 822 MAX : 5 769 644	MIN : 572 090 MAX : 6 808 180	Non conforme Montant minimum sous-estimé (non-respect du cadre du bordereau des prix unitaires)	Non classé
5	EZF.F	MIN : 2 266 780 TTC MAX : 4 769 560 TTC	MIN : 1 921 000 MAX : 4 042 000	MIN : 2266780 MAX : 4 769 560	Non conforme Offre financière anormalement basse (borne inférieur 5 543 751 et borne supérieur 7 500 370)	Non classé
6	ENTREPRISE KOUNWARE SARL	MIN : 2 473 516 TTC MAX : 5 537 032 TTC	MIN : 2 096 200 MAX : 4 692 400	MIN : 2 473 516 MAX : 5 537 032	Non conforme Offre financière anormalement basse (borne inférieur 5 543 751 et borne supérieur 7 500 370)	Non classé

**Attributaire : ETOILE MULTI SERVICES** pour un montant minimum de deux millions six cent trente-deux mille quatre-vingt-neuf (2 632 089) francs CFA TTC, et d'un montant maximum de cinq millions sept cent trente-six mille cent soixante-dix-huit (5 736 178) francs CFA HTVA. Délai d'exécution : **année budgétaire 2025 et quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.**

**Lot 6 :** Entretien et nettoyage des locaux des Dépôts préleveurs distributeurs de produits sanguins (DPD/PS) de Kaya et de Dori.

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN F.CFA	MONTANT CORRIGE EN F.CFA		OBSERVATIONS	RANG
			HT	TTC		
1	EZF.F	MIN : 2 774 180 TTC MAX : 5 548 360 TTC	MIN : 2 351 000 MAX : 4 702 000	MIN : 2 774 180 MAX : 5 548 360	Non conforme Offre financière anormalement basse (borne inférieur 6 341 238 et borne supérieur 8 579 322)	Non classé
2	ETOILE MULTI SERVICE	MIN : 3 304 463 TTC MAX : 6 608 925 TTC	MIN : 2 800 392 MAX : 5 600 784	MIN : 3 304 463 MAX : 6 608 925	Conforme	3 <sup>ème</sup>
3	JM SERVICES	MIN : 2 764 932 HTVA MAX : 5 529 864 HTVA	MIN : 2 764 932 MAX : 5 529 864	MIN : 3 262 620 MAX : 6 525 240	Conforme	2 <sup>ème</sup>
4	YIKORE INTERNATIONAL	MIN : 3 180 138 TTC MAX : 6 360 276 TTC	MIN : 2 695 032 MAX : 5 390 064	MIN : 3 180 138 MAX : 6 360 276	Conforme	1 <sup>er</sup>

**Attributaire : YIKORE INTERNATIONAL** pour un montant minimum de trois millions cent quatre-vingt mille cent trente-huit (3 180 138) francs CFA TTC, et d'un montant maximum de six millions trois cent soixante mille deux cent soixante-seize (6 360 276) francs CFA TTC. Délai d'exécution : **année budgétaire 2025 et quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.**

**NB :** l'attribution s'est faite sur la base la clause : « Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots mais ne seront pas attributaires de plus d'un (01) lot » cf. avis de la demande de prix ; et du principe de l'économie dans marchés.

## Résultats provisoires

### MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

RECTIFICATIF QUOTIDIEN N°4034 DU MERCREDI 18/12/2024, PAGE 8  
PORTANT SUR LES MONTANTS DE L'ATTRIBUTAIRE PROVISoire AU LOT 1 :  
AU LIEU DE LIRE : Min TTC : 1 519 719  
LIRE : Min TTC 1 519 179

Demande de prix N°2024-002/MESFPT/SG/DMP du 27/11/2024 portant sur l'entretien et le nettoyage des locaux des lycées scientifiques nationaux de OUAGADOUGOU et de BOBO DILOULASSO (marché à commandes)  
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025 - Publication de l'avis : Quotidien des marchés N° 4021 du vendredi 29 Novembre 2024  
Références de la convocation CAM : N°2024-00019/MESFPT/SG/DMP du 02 décembre 2024  
Date du dépouillement et de la délibération : 06 décembre 2024 - Nombre de soumissionnaires : vingt-trois (23)

**Lot 1 : entretien et le nettoyage des locaux du lycée scientifique national de OUAGADOUGOU**

Borne inférieure =  
13 662 155 F CFA  
Borne supérieure =  
18 484 093 F CFA

Soumissionnaires	MONTANT LU F CFA				MONTANT CORRIGE F CFA				Rang	OBSERVATIONS
	Minimum HTVA	Maximum HTVA	Minimum TTC	Maximum TTC	Minimum HTVA	Maximum HTVA	Minimum TTC	Maximum TTC		
2S NETTOYAGE ET PRESTATION	1 293 172	11 638 548	-	-	1 293 172	11 638 548	-	-	4 <sup>ème</sup>	Offre conforme
KAMOUF	1 294 700	11 652 300	-	-	1 294 700	11 652 300	-	-	7 <sup>ème</sup>	Offre conforme
AS-BABY PRESTIGE	1 038 250	12 459 000	14 701 620	-	-	-	-	-	-	Offre non conforme : Lettre de soumission adressée au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité au lieu du Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Professionnelle et Technique
JUNA	-	-	1 526 330	13 736 970	-	-	1 526 330	13 736 970	5 <sup>ème</sup>	Offre conforme
YELBI MULTI SERVICE	1 285 500	11 569 500	-	-	1 285 500	11 569 500	-	-	-	Offre conforme mais anormalement basse
BUREAU DE COMMUNICATION POUR LA SANTE SARL	-	-	1 651 528	14 863 752	-	-	1 670 408	15 033 672	14 <sup>ème</sup>	Offre conforme : Correction due à une erreur sur les quantités minimum et maximum à l'item 11 respectivement 20 et 180 au lieu de 4 et 36 entraînant une variation de 1,14% du montant minimum de 1 670 408 FCFA et le montant maximum de 15 033 672 FCFA
HIFOURMONE ET FILS	-	-	1 519 179	13 672 613	-	-	1 519 179	13 672 613	1 <sup>er</sup>	Offre conforme
SYMY	1 289 940	11 609 460	-	-	1 289 940	11 609 460	-	-	2 <sup>ème</sup>	Offre conforme
PRES-NET-SERVICE PLUS	-	-	1 513 751	11 483 540	-	-	1 513 751	11 483 540	-	Offre conforme mais anormalement basse
CHIC-DECOR	-	-	1 528 643	13 757 785	-	-	-	-	-	Offre non conforme : Une caution de 500 000 F CFA proposée pour les deux (02) lots au lieu d'un million (1 000 000) F CFA requis
ENTREPRISE KOUNWARE SARL	-	-	1 526 707	13 740 368	-	-	1 526 707	13 740 368	6 <sup>ème</sup>	Offre conforme
NIDIS SARL	1 360 000	12 240 000	-	-	1 360 000	12 240 000	-	-	11 <sup>ème</sup>	Offre conforme
EZAEL EQUIPEMENTS	-	-	1 534 543	13 810 085	-	-	-	-	-	Offre non conforme : Incohérence entre le

## Résultats provisoires

ET DISTRIBUTION SARL										montant TTC sur la lettre de soumission et le montant TTC sans correction du bordereau des prix unitaires
EXCLUSIVA-BF		-	1 534 968	13 814 708	-	-	1 534 968	13 814 708	8 <sup>ème</sup>	Offre conforme
JM SERVICES	1 397 500	12 577 500	-	-	1 397 500	12 577 500	-	-	13 <sup>ème</sup>	Offre conforme
ETOILE MULTI SERVICE	-	-	1 611 361	14 502 247	-	-	1 611 361	14 502 247	12 <sup>ème</sup>	Offre conforme
YIKORE INTERNATIONAL	-	-	1 504 429	13 539 863	-	-	1 504 429	13 539 863	-	Offre conforme mais anormalement basse
SOGESER SARL	1 305 400	11 748 600		-	1 305 400	11 748 600	-	-	9 <sup>ème</sup>	Offre conforme
ENTREPRISE SANGARE NAZI DOMINGO	-	-	1 507 402	13 566 625	-	-	1 507 402	13 566 625	-	Offre conforme mais anormalement basse
SOCIETE KINDEWENDE SARL	-	-	1 306 741	11 760 660	-	-	1 306 741	11 760 660	10 <sup>ème</sup>	Offre conforme
GUESDELA MULTI SERVICE	-	-	1 290 000	11 610 000	-	-	1 290 000	11 610 000	3 <sup>ème</sup>	Offre conforme

**Attributaire : HIFOURMONE ET FILS pour un montant minimum TTC d'un million cinq cent dix-neuf mille cent soixante-dix-neuf (1 519 179) francs CFA et un montant maximum TTC de Treize millions six cent soixante-douze mille six cent treize (13 672 613) francs CFA avec un délais d'exécution d'un (01) mois pour chaque commande. La validité du contrat est l'année budgétaire 2025**

### ECOLE NORMALE SUPERIEURE

demande de prix à commande N°2024-016/MESRI/SG/ENS/DG/SG/PRM du 25 novembre 2024 par anticipation pour l'entretien et le nettoyage des bâtiments administratifs, Pédagogiques, des espaces, des toilettes internes, externes, curage des caniveaux et les vidanges des fosses septiques de l'École Normale Supérieure (ENS) Financement : Budget de l'ENS gestion 2025 Convocation de la CAM : Lettre N° 2024-037/MESRI/SG/ENS/DG/SG/PRM du 05/12/2024 Références de publication : Le Quotidien des marchés publics N°4024 du mercredi 04 décembre 2024, Page 32. Nombre de plis reçus : 08

#### Lot 1 : Entretien et nettoyage de bâtiments administratifs, pédagogiques et des espaces au profit de l'École Normale Supérieure (Koudougou et annexes)

N°	Soumissionnaires	a) Prix de l'offre lus Publiquement <sup>1</sup>				b) Prix de l'offre corrigé/rabais inclus				Observations	Rang
		HT		TTC		HT		TTC			
		MIN	MAX	MIN	MAX	MIN	MAX	MIN	MAX		
01	HIFOURMONE & FILS	-	-	1 444 774	17 337 527	1 222 152	14 665 824	1 442 139	17 305 672	Conforme -Item 11 du I : erreur de moyenne de jour par mois, 1 demandé au lieu de 4 proposés donc $150 \times 1 \times 15 = 2\,250$ au lieu de $150 \times 1 \times 15 = 9\,000$ proposés au minimum et $150 \times 1 \times 15 \times 12 = 27\,000$ au lieu de $150 \times 4 \times 15 \times 12 = 108\,000$ proposés au maximum ; -Item 12 du II : erreur de moyenne de jour par mois, 2 demandés au lieu de 1 proposé donc $30 \times 2 \times 150 = 9\,000$ au lieu de $30 \times 1 \times 150 = 4\,500$ proposés au minimum et $30 \times 2 \times 150 \times 12 = 108\,000$ au lieu de $30 \times 1 \times 150 \times 12 = 54\,000$ proposés au maximum. Taux de variation $-0,18\% < 15\%$ .	2 <sup>e</sup>
02	PRES-NET-SERVICE-PLUS	-	-	1 452 346	17 428 151	1 228 552	14 742 624	1 449 691	17 396 296	Conforme -Item 11 du I : erreur de moyenne de jour par mois, 1 demandé au lieu de 4 proposés donc $150 \times 1 \times 15 = 2\,250$ au lieu de $150 \times 1 \times 15 = 9\,000$ proposés au minimum et $150 \times 1 \times 15 \times 12 = 27\,000$ au lieu de $150 \times 4 \times 15 \times 12 = 108\,000$ proposés au maximum ; -Item 12 du II : erreur de moyenne de jour par mois, 2 demandés au lieu de 1 proposé donc $30 \times 2 \times 150 = 9\,000$ au lieu de $30 \times 1 \times 150 = 4\,500$ proposés au minimum et $30 \times 2 \times 150 \times 12 = 108\,000$ au lieu de $30 \times 1 \times 150 \times 12 = 54\,000$ proposés au maximum. Taux de variation $-0,18\% < 15\%$ .	3 <sup>e</sup>

## Résultats provisoires

03	ETOILE MULTI-SERVICE	-	-	1 485 072	17 820 870	1 258 536	15 102 432	1 485 072	17 820 870	Conforme	4 <sup>e</sup>
04	YIKORE INTERNATIONAL	-	-	1 411 700	16 940 401	1 196 356	14 356 272	1 411 700	16 940 401	Non conforme -Trente-sept (37) agents de propreté fournis au lieu de quarante (40) demandés -Item 3 du I : absence de précision de la périodicité des tâches ; -Item 12 du I : Désherbage en saison pluvieuse à l'intérieur de la cour et aux alentours extérieurs de la cour (deux fois dans l'année) demandé au lieu de désherbage avant et après l'hivernage (deux fois dans l'année) proposé ; -Item 2 du II : absence de précision de la périodicité des tâches ; -Item 2 du III : absence de précision de la périodicité des tâches ;	Non classé
05	JM SERVICE	1 227 436	14 729 232	-	-	1 227 436	14 729 232	1 448 374	17 380 494	Non conforme -Item 10 du I : Entretien de la cour (balayage) (quotidien) demandé au lieu d'entretien de la cour (balayage) (hebdomadaire) proposé ; -Item 7 du III : lavage des rideaux et housse en plastique (trimestre) demandé au lieu de lavage des rideaux (trimestre) proposé ;	Non classé
06	JUNA	-	-	1 432 604	17 191 245	1 214 071	14 568 852	1 432 604	17 191 245	Conforme	1 <sup>er</sup>
07	BASYIRE SERVICES	1 213 861	14 566 332	-	-	1 213 861	14 566 332	1 432 356	17 188 272	Non conforme -Absence d'atomisateur (atomiseur) sur la liste notariée fournie	Non classé
08	B. C. S SARL	-	-	1 468 783	17 625 391	1 218 631	14 623 572	1 437 985	17 255 815	Non conforme -Item 10 du I : Entretien de la cour (balayage) (quotidien) demandé au lieu de Entretien de la cour (balayage) (hebdomadaire) proposé ; -Item 13 du II : erreur de quantité 100 demandés au lieu 10 proposés, $100 \times 1 \times 10 = 1\ 000$ au lieu de $10 \times 1 \times 10 = 100$ proposés au minimum et $100 \times 1 \times 10 \times 12 = 12\ 000$ au lieu de $10 \times 1 \times 10 \times 12 = 12\ 000$ proposés au maximum ; -Item 14 du II : erreur de moyenne de jour par mois, 2 demandés au lieu de 20 proposés, $150 \times 2 \times 10 = 3\ 000$ au lieu de $150 \times 20 \times 10 = 30\ 000$ proposés au minimum et $150 \times 2 \times 10 \times 12 = 36\ 000$ au lieu de $150 \times 20 \times 10 \times 12 = 360\ 000$ proposés au maximum Taux de variation -2,10 % < 15%	Non classé

**-Lot 1 : JUNA pour un montant minimum de un million deux cent quatorze mille soixante et onze (1 214 071) francs CFA HTVA soit un million quatre cent trente-deux mille six cent quatre (1 432 604) francs CFA TTC et d'un montant maximum de quatorze millions cinq cent soixante-huit mille huit cent cinquante-deux (14 568 852) francs CFA HTVA soit dix-sept millions cent quatre-vingt-onze mille deux cent quarante-cinq (17 191 245) francs CFA TTC avec des délais minimum et maximum de prestation respectifs d'un (01) mois et de douze (12) mois. La validité de l'offre est de soixante (60) jours ;**

**Lot 2 : Entretien et nettoyage de bâtiments administratifs, pédagogiques et des espaces au profit de l'École Normale Supérieure (Ouagadougou)**

N°	Soumissionnaires	a) Prix de l'offre lus Publiquement <sup>1</sup>				b) Prix de l'offre corrigé/rabais inclus <sup>1</sup>				Observations	Rang
		HT		TTC		HT		TTC			
		MIN	MAX	MIN	MAX	MIN	MAX	MIN	MAX		
01	ETOILE MULTI-	-	-	1 025 002	12 300 019	872 902	10 474 829	1 030 025	12 360 298	Conforme -Item 3 du III : erreur de calcul 71 x	1 <sup>er</sup>

## Résultats provisoires

	SERVICE										20 x 3 = 4 260 au lieu de 71 x 20 x 3 = 3 proposés au minimum et 71 x 20 x 3 x 12 = 51 120 au lieu de 71 x 20 x 3 x 12 = 36 proposés au maximum ; Taux de variation +0,49% <15%.	
02	YIKORE INTERNATIONALE	-	-	978 401	11 740 812	833 410	10 000 925	983 424	11 801 091		Non conforme -Cinquante-quatre (54) agents de propreté fournis au lieu de cinquante-six (56) demandés ; -Item 9 du II : Nettoyage des miroirs et extérieur des climatiseurs brasseurs d'air extincteur (mensuel) demandé au lieu de désherbage (en saison pluvieuse) proposé ; -Item 3 du III : erreur de calcul 71 x 20 x 3 = 4 260 au lieu de 71 x 20 x 3 = 3 proposés au minimum et 71 x 20 x 3 x 12 = 51 120 au lieu de 71 x 20 x 3 x 12 = 36 proposés au maximum ; Taux de variation +0,51% <15%.	Non classé
03	JM SERVICE	816 043	9 792 516	-	-	820 300	9 843 600	967 954	11 615 448		Non conforme -Item 9 du II : Nettoyage des Miroirs et extérieur des climatiseurs brasseurs d'air extincteur (mensuel) demandé au lieu entretien de désherbage (en saison pluvieuse) proposé ; -Item 12 du II : Nettoyage des toitures (enlèvement des feuilles mortes) (bimensuel) demandé au lieu de nettoyage des brasseurs d'air et extérieur des climatiseurs, extincteurs (mensuel) proposé ; -Item 18 du III : Traitement contre les termites (trimestre) proposé au lieu de Traitement contre les termites (semestre) proposé ; Item 3 du III : erreur de calcul 71 x 20 x 3 = 4 260 au lieu de 71 x 20 x 3 = 3 proposés au minimum et 71 x 20 x 3 x 12 = 51 120 au lieu de 71 x 20 x 3 x 12 = 36 proposés au maximum ; Taux de variation +0,52% <15%.	Non classé
04	JUNA	-	-	977 677	11 732 126	888 540	10 662 480	1 048 477	12 581 726		Non conforme -Item 12 du III : Lavage des dispositifs de lavage des mains (mensuel) demandé au lieu de lavage des dispositifs de lavage des mains (bimensuel) proposé ; -Item 18 du III : Traitement contre les termites (trimestre) demandé au lieu de traitement contre les termites (semestre) proposé ; -Item 1 du IV : Balayage de la cour (quotidien) demandé au lieu de Balayage de la cour (hebdomadaire) proposé ; -Item 6 du IV : erreur de quantité, 4 au lieu de 2 proposés, donc 154 x 4 x 50 = 30 800 au lieu de 154 x 2 x 50 = 15 400 proposés au minimum et 154 x 4 x 50 x 12 = 369 600 au lieu de 154 x 2 x 50 x 12 = 184 800 proposés au maximum ; -Item 7 du IV : erreur de quantité, 4 au lieu de 2 proposés, donc 154 x 4 x 50 = 30 800 au lieu de 154 x 2 x 50 = 15 400 proposés au minimum et 154 x 4 x 50 x 12 = 369 600 au lieu de 154 x 2 x 50 x 12 = 184 800 proposés au maximum ; Taux de variation +7,24% <15%.	Non classé
05	BASYRE SERVICES	825 985	9 911 820	-	-	825 985	9 911 820	974 662	11 695 948		Non conforme -Absence de proposition de technicien de surface ; -Absence d'atomisateur (atomiseur)	Non classé

## Résultats provisoires

										sur la liste notariée fournie ; -Absence de l'item 12 du I et du sous total I sur la facture.	
-Lot 2 : ETOILE MULTI-SERVICE pour un montant minimum de huit cent soixante-douze mille neuf cent deux (872 902) francs CFA HTVA soit un million trente mille vingt-cinq (1 030 025) francs CFA TTC et d'un montant maximum de dix millions quatre cent soixante-quatorze mille huit cent vingt-neuf (10 474 829) francs CFA HTVA soit douze millions trois cent soixante mille deux cent quatre-vingt-dix-huit (12 360 298) francs CFA TTC avec des délais minimum et maximum de prestation respectifs d'un (01) mois et de douze (12) mois. La validité de l'offre est de soixante (60) jours ;											
Lot 3 : Nettoyage des toilettes internes, externes, curage des caniveaux et vidange des fosses septiques de l'Ecole Normales Supérieure (Koudougou, Ouagadougou)											
N°	Soumissionnaires	a) Prix de l'offre lus Publiquement <sup>1</sup>				b) Prix de l'offre corrigé/rabais inclus <sup>1</sup>				Observations	Rang
		HT		TTC		HT		TTC			
		MIN	MAX	MIN	MAX	MIN	MAX	MIN	MAX		
01	HIFOURMONE & FILS	-	-	849 364	10 192 368	719 800	8 637 600	849 364	10 192 368	Conforme	1 <sup>er</sup>
02	PRES-NET-SERVICE-PLUS	-	-	834 496	10 013 952	707 200	8 486 400	834 496	10 013 952	Conforme Offre anormalement basse	Non classé
03	ETOILE MULTI-SERVICE	-	-	899 210	10 790 515	762 042	9 144 504	899 210	10 790 515	Conforme	2 <sup>e</sup>
04	YIKORE INTERNATIONALE	-	-	866 698	10 400 378	734 490	8 813 880	866 698	10 400 378	Non conforme -Trente-deux (32) agents de propreté fournis au lieu de trente-trois (33) demandés.	Non classé
05	JM SERVICE	743 814	8 925 768	-	-	743 814	8 925 768	877 701	10 532 406	Non conforme Item 5 du I : Balayage, lessivage, rinçage, nettoyage et désinfection des toilettes externes (quotidien) demandé au lieu de Balayage, lessivage, rinçage, nettoyage et désinfection des toilettes externes (trimestre) proposé.	Non classé
06	JUNA	-	-	846 768	10 161 216	823 600	9 883 200	971 848	11 662 176	Non conforme -Un (01) nettoyeur à haute pression fourni au lieu de trois (03) demandés ; - Lot d'outillage et/ou matériel pour toilette : trois (03) demandés au lieu d'un (01) proposé ; Item 5 du I : Balayage, lessivage, rinçage, nettoyage et désinfection des toilettes externes (quotidien) demandé au lieu de Vidange des fosses septiques des toilettes internes et des toilettes externes camion de 17 m3 (semestre) proposé ; -Item 5 du II : erreur de quantité, 6 demandés au lieu de 4 proposés, donc 250 x 6 x 100 = 150 000 au lieu de 250 x 4 x 100 = 100 000 proposés au minimum et 250 x 6 x 100 x 12 = 1 800 000 au lieu de 250 x 4 x 100 x 12 = 1 200 000 proposés au maximum ; -Item 6 du II : erreur de quantité, 12 demandés au lieu de 4 proposés, donc 70 x 12 x 100 = 84 000 au lieu de 70 x 4 x 100 = 28 000 proposés au minimum et 70 x 12 x 100 x 12 = 1 008 000 au lieu de 70 x 4 x 100 x 12 = 336 000 proposés au maximum ; Taux de variation +14,77% < 15%.	Non classé
07	BASYIRE SERVICES	717 800	8 613 600	-	-	717 800	8 613 600	874 004	10 164 048	Non conforme -Un (01) mono brosse lustreuse fournie sur la liste notariée au lieu de trois (03) demandés ; -Un (01) nettoyeur à haute pression fourni sur la liste notariée au lieu de trois (03) demandés.	Non classé
08	B. C. S SARL	-	-	875 324	10 503 888	741 800	8 901 600	875 324	10 503 888	Non conforme -Trente un (31) agents de propreté fournis au lieu de trente-trois (33) personnes demandées.	Non classé

## Résultats provisoires

**-Lot 3 : HIFOURMONE & FILS pour un montant minimum de sept cent dix-neuf mille huit cents (719 800) francs CFA HTVA soit huit cent quarante-neuf mille trois cent soixante-quatre (849 364) francs CFA TTC et d'un montant maximum de huit millions six cent trente-sept mille six cents (8 637 600) francs CFA HTVA soit dix millions cent quatre-vingt-douze mille trois cent soixante-huit (10 192 368) francs CFA TTC avec des délais minimum et maximum de prestation respectifs d'un (01) mois et de douze (12) mois. La validité de l'offre est de soixante (60) jours.**

Résultats provisoires demande de prix à commande N°2024-015/MESRI/SG/ENS/DG/SG/PRM du 25 novembre 2023 par anticipation pour le gardiennage des locaux, biens et espaces au profit de l'École Normale Supérieure (ENS) Financement : Budget de l'ENS gestion 2025 Convocation de la CAM : Lettre N° 2024-015/MESRI/SG/ENS/DG/SG/PRM du 05/12/2024 Références de publication : Le Quotidien des marchés publics N°4024 du mercredi 04 décembre 2024, Page 33 ; Nombre de plis reçus : 7

### Lot 1 : Gardiennage des locaux, biens et espaces au profit de l'École Normale Supérieure (Koudougou et annexes)

N°	Soumissionnaires	a) Prix de l'offre lus Publiquement <sup>1</sup>				b) Prix de l'offre corrigé/rabais inclus <sup>1</sup>				Observations	Rang
		HT		TTC		HT		TTC			
		MIN	MAX	MIN	MAX	MIN	MAX	MIN	MAX		
01	LAFORSEC SECURITY SARL	1 639 995	19 679 940	-	-	1 639 995	19 679 940	1 935 194	23 222 329	Non conforme -Item 22 : faire des rondes de nuit de tous les locaux (quotidien) demandés au lieu de faire des rondes de nuit de tous les locaux (mensuel) proposés.	Non classé
02	GPS SERVICES	1 646 000	19 752 000	1 942 280	23 307 360	1 646 000	19 752 000	1 942 280	23 307 360	Conforme Offre anormalement basse	Non classé
03	MAXIMUM PROTECTION	-	-	2 263 653	27 163 836	1 918 350	23 020 200	2 263 653	27 163 836	Conforme	3 <sup>e</sup>
04	GENERAL PRESTATION ET SERVICES SARL	-	-	2 383 010	26 038 824	1 995 000	23 940 000	2 354 100	28 249 200	Non conforme -Absence de cartes grises du matériels roulants fournis ; - Item 17 à 23 : absence de précision de la périodicité des tâches ; -Différence entre le montant en lettre (cinquante-sept mille) et le montant en chiffre (57 700) sur le bordereau des prix unitaires de l'ensemble des items ; Taux de variation +8,49%<15%.	Non classé
05	YIDOUI SERVICES	-	-	2 395 400	28 744 800	2 030 000	24 360 000	2 395 400	28 744 800	Non conforme -Absence de cartes grises du matériel roulant fournis ; -Item 17 à 23 : absence de précision de la périodicité des tâches.	Non classé
06	ASPG	1 884 750	22 617 000	2 224 005	26 688 060	1 884 750	22 617 000	2 224 005	26 688 060	Conforme	2 <sup>e</sup>
07	BPS PROTECTION SARL	-	-	2 193 030	26 316 360	1 858 500	22 302 000	2 193 030	26 316 360	Conforme	1 <sup>er</sup>

**BPS PROTECTION SARL pour un montant minimum de un million neuf cent onze mille six cents (1 911 600) francs CFA HTVA soit deux millions deux cent cinquante-cinq mille six cent quatre-vingt-huit (2 255 688) francs CFA TTC et d'un montant maximum de vingt-deux millions neuf cent trente-neuf mille deux cents (22 939 200) francs CFA HTVA soit vingt-sept millions soixante-huit mille deux cent cinquante-six (27 068 256) francs CFA TTC avec une augmentation des quantités de 2,86%. Le délai minimum d'un (01) mois et le délai maximum de douze (12) mois de prestation. La validité de l'offre est de soixante (60) jours pour le lot 1 ;**

### Lot 2 : Gardiennage des locaux, biens et espaces au profit de l'École Normale Supérieure (Ouagadougou et annexes)

N°	Soumissionnaires	a) Prix de l'offre lus Publiquement <sup>1</sup>				b) Prix de l'offre corrigé/rabais inclus <sup>1</sup>				Observations	Rang
		HT		TTC		HT		TTC			
		MIN	MAX	MIN	MAX	MIN	MAX	MIN	MAX		
01	LAFORSEC SECURITY SARL	1 089 241	13 070 892	-	-	1 089 241	13 070 892	1 285 304	15 423 653	Non conforme -Item 21 : Contrôler le personnel entrant et sortant de l'enceinte des structures concernées (quotidien) demandés au lieu de : Contrôler le personnel sortant de l'enceinte des structures concernées (quotidien) proposés ; -Item 22 : Faire des rondes de nuit de tous les locaux (mensuel) proposés au lieu de : Faire des rondes de nuit de tous les locaux (quotidien) demandés.	Non classé
02	GPS SERVICES	1 066	12 792	1 257	15 094	1 066	12 792	1 257	15 094	Conforme	Non

## Résultats provisoires

		000	000	880	560	000	000	880	560	Offre anormalement basse	classé
03	MAXIMUM PROTECTION	-	-	1 303 900	15 646 800	1 105 000	13 260 000	1 303 900	15 646 800	Conforme	1 <sup>er</sup>
04	GENERAL PRESTATION ET SERVICES SARL	-	-	1 133 390	13 600 680	960 500	11 526 000	1 133 390	13 600 680	Non conforme -Absence de cartes grises du matériels roulants fournis ; -item 17 à 23 : absence de précision de la périodicité des tâches.	Non classé
05	YIDOU SERVICE	-	-	1 153 450	13 841 400	977 500	11 730 000	1 153 450	13 841 400	Non conforme -Absence de cartes grises du matériels roulants fournis ; -item 17 à 23 : absence de précision de la périodicité des tâches.	Non classé
06	ASPG	1 128 545	13 542 540	1 331 683	15 980 197	1 128 545	13 542 540	1 331 683	15 980 197	Conforme	3 <sup>e</sup>
07	BPS PROTECTION SARL	-	-	1 315 936	15 791 232	1 115 200	13 382 400	1 315 936	15 791 232	Conforme	2 <sup>e</sup>

**MAXIMUM PROTECTION pour un montant minimum de un million trois cent soixante-cinq mille (1 365 000) francs CFA HTVA soit un million six cent dix mille sept cents (1 610 700) francs CFA TTC et d'un montant maximum de seize millions trois cent quatre-vingts mille (16 380 000) francs CFA HTVA soit dix-neuf millions trois cent vingt-huit mille quatre cents (19 328 400) francs CFA TTC après une augmentation des quantités de 23,53%. Le délai minimum est d'un (01) mois et le délai maximum est de douze (12) mois de prestation. La validité de l'offre est de soixante (60) jours pour le lot 2.**

### UNIVERSITE VIRTUELLE DU BURKINA FASO

Demande de prix N° 2025-01/MESRI/SG/UV-BF/P/PRM du 02 décembre 2024 pour le gardiennage des locaux de l'Université Virtuelle du Burkina Faso - Budget de l'Université virtuelle du Burkina Faso, Exercice 2025 - Date de dépouillement : 12/12/2024  
Nombre de plis reçus : (06)

Soumissionnaires	Montants lus en francs CFA		Montants Corrigés en francs CFA		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
<b>0,6 E : 9 300 000; 0,4 P : 4 887 834; M : 14 187 834; OAB : 12 059 659; OAE : 16 316 009</b>						
GROUPE KSB SECURITE	Mini : 910 000 Maxi : 10 920 000	-	Mini : 910 000 Maxi : 10 920 000	-	2 <sup>ème</sup>	Conforme
YIDOU SERVICE	-	Mini : 1 022 116 Maxi : 12 265 392	-	Mini : 1 000 640 Maxi : 12 007 680		Non conforme: Erreur aux items : 1 : 64 000 au lieu de 70 000 2 : 64 000 au lieu de 66 000 3 : 68 000 au lieu de 66 000 4 : 64 000 au lieu de 68 100 soit une variation de - 2.10%. offre anormalement basse
GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICES DU BURKINA SARL	-	Mini : 1 000 640 Maxi : 12 007 680	-	Mini : 1 000 640 Maxi : 12 007 680		Non conforme: offre anormalement basse
MAXIMUM PROTECTION	-	Mini : 1 011 366,2 Maxi : 12 136 394,4	-	Mini : 1 011 366 Maxi : 12 136 394		Non conforme L'entreprise n'a fourni que l'attestation de situation fiscale, elle a été écartée, pour n'avoir pas fourni les autres pièces administratives avant l'expiration du délai de soixante (72) heures.
E.VISION	-	Mini : 1 018 576 Maxi : 12 222 912	-	Mini : 1 018 576 Maxi : 12 222 912	1 <sup>er</sup>	Conforme :
LIONS SECURITY SARL	-	Mini : 1 004 770 Maxi : 12 057 240	-	Mini : 1 004 770 Maxi : 12 057 240		Non conforme: offre anormalement basse

**Attributaire: E.VISION avec un montant minimum toutes taxes comprises de un million dix-huit mille cinq cent soixante-seize (1 018 576) francs CFA et d'un montant maximum toutes taxes comprises de douze millions deux cent vingt-deux mille neuf cent douze (12 222 912) francs CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.**

Demande de prix N° 2025-02/MESRI/SG/UV-BF/P/PRM du 4 décembre 2024 pour l'entretien des espaces et le nettoyage des locaux de l'Université virtuelle du Burkina Faso  
Budget de l'Université virtuelle du Burkina Faso, Exercice 2024. Quotidien n°4030 du 12/12/2024  
Date de dépouillement : 18/12/2024 - Nombre de plis reçus : (17).

Soumissionnaires	Montant lu en francs CFA		Montant corrigé en francs CFA		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
<b>0,6 E : 11 280 000; 0,4 P : 5 958 981; M : 17 238 981 TTC ; OAB : 14 653 134 TTC ; OAE : 19 824 828TTC</b>						
JM SERVICE	Mini : 1 035 600 Maxi : 12 427 200		Mini : 1 035 600 Maxi : 12 427 200	Mini : 1 222 008 Maxi : 14 664 096	1 <sup>er</sup>	Conforme
YIKORE INTERNATIONALE		Mini : 1 190 709 Maxi : 14 288 502		Mini : 1 190 709 Maxi : 14 288 508		Non conforme : offre anormalement basse
ETOILE MULTI SERVICE		Mini : 1 253 788 Maxi : 15 045 460		Mini : 1 253 788 Maxi : 15 045 456	6 <sup>ème</sup>	Conforme

## Résultats provisoires

BASYIRE SERVICES	Mini : 1 036 904 Maxi : 12 442 848		Mini : 1 034 154 Maxi : 12 409 848	Mini : 1 220 302 Maxi : 14 643 624		Non Conforme : Erreur de quantité à l'item 5. Lire 12 au lieu de 13 avec un écart de - 33 000 FCFA, soit une baisse de 0,22% offre anormalement basse
JUNA		Mini : 1 218 542 Maxi : 14 622 501		Mini : 1 218 542 Maxi : 14 622 504		Non Conforme : offre anormalement basse
WAIDAM SERVICES SARL	Mini : 1 048 331 Maxi : 12 579 972		Mini : 1 036 451 Maxi : 12 437 412	Mini : 1 223 012 Maxi : 14 676 144	3 <sup>ème</sup>	Conforme : Erreur de quantité à l'item 20. Lire 3580 au lieu de 3850 avec un écart de -142 560 FCFA, soit une baisse de 1,13%.
PRES-NET-SERVICES PLUS		Mini : 1 222 607 Maxi : 14 671 282		Mini : 1 222 017 Maxi : 14 664 204	2 <sup>ème</sup>	Conforme : Erreur de quantité à l'item 51. Lire 1 au lieu de 2 avec un écart de -7 080 FCFA, soit une baisse de 0,05%.
HIFOURMONE ET FILS		Mini : 1 226 147 Maxi : 14 713 762		Mini : 1 224 967 Maxi : 14 699 604	4 <sup>ème</sup>	Conforme : Erreur de quantité à l'item 51. Lire 1 au lieu de 2 avec un écart de -14 160 FCFA, soit une baisse de 0,10%.
YAMGANDE-SERVICE SARL		Mini : 1 227 200 Maxi : 14 726 400		Mini : 1 283 439 Maxi : 15 401 268	8 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur de quantité aux items 5, 8, 12, 15, 17, 18, 20, 23, 24, 26, 27, 28 et 30 avec un écart de 674 866 FCFA, soit une hausse de 4,58 %.
INFINI BURKINA	Mini : 1 230 610 Maxi : 14 767 320		Mini : 1 247 110 Maxi : 14 965 320	Mini : 1 471 590 Maxi : 17 659 078	11 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur de quantité à l'item 12. Lire 2 au lieu de 1 avec un écart de 198 000 FCFA, soit une hausse de 1,34%.
BAPOUGOUNI PRESTATION ET SERVICE BTP		Mini : 1 250 800 Maxi : 15 009 600		Mini : 1 323 264 Maxi : 15 879 168	10 <sup>ème</sup>	Conforme : Erreur de quantité aux items 5, 8, 12, 15, 17, 18, 20, 23, 24, 26, 27, 28 et 30 avec un écart de 869 566 FCFA, soit une hausse de 5,79%.
NIDIS SARL	Mini : 1 115 000 Maxi : 13 380 000		Mini : 1 009 400 Maxi : 12 112 800	Mini : 1 191 092 Maxi : 14 293 104		Non Conforme : Erreur de calcul à l'item 2. 1 267 200 FCFA au lieu de 2 534 400 FCFA, avec un écart de -1 267 200 FCFA, soit une baisse de 9,47 %. Offre anormalement basse
SOCIETE KINDEWENDE SARL	Mini : 1 046 848 Maxi : 12 562 170		Mini : 1 046 848 Maxi : 12 562 170	Mini : 1 235 281 Maxi : 14 823 372	5 <sup>ème</sup>	Conforme
EMERGENCE NET	Mini : 882 483 Maxi : 10 589 790		Mini : 881 170 Maxi : 10 574 040	Mini : 1 039 781 Maxi : 12 477 367		Non Conforme : Le prix en lettre de l'item 29 est vingt et le prix en chiffre est 25. D'où un écart de

## Résultats provisoires

						-15 750 FCFA, soit une baisse de 0,15 offre anormalement basse
LE PALMIER ROYAL SERVICES (PAROS)		Mini: 1 228 073 Maxi :14 736 878		Mini : 1 281 030 Maxi : 15 372 360	7 <sup>ème</sup>	Conforme : Erreur de quantité aux items 5, 8, 12, 15, 17, 18, 20, 23, 24, 26, 27, 28 et 30 avec un écart de 635 487 FCFA, soit une hausse de 4,31%.
ESANAD		Mini : 1 219 043 Maxi: 14 628 526		Mini : 1 218 949 Maxi : 14 627 388		Non Conforme : Erreur de quantité à l'item 19. Lire 20 au lieu de 22 avec un écart de -1 128 FCFA, soit une baisse de 0,01%. offre anormalement basse
KOBE OMNI CORP SARL	Mini :1 053 945 Maxi : 12 647 340		Mini : 1 088 945 Maxi : 13 067 340	Mini : 1 284 955 Maxi : 15 419 460	9 <sup>ème</sup>	Conforme : Erreur de calcul aux items 23 et 38. D'où un écart de 420 000 FCFA, soit une hausse de 3,32%.

**Attributaire : JM SERVICES avec un montant minimum HTVA de un million trente-cinq mille six cent (1 035 600) FCFA et d'un montant maximum HTVA de douze millions quatre cent vingt-sept mille deux cent (12 427 200) FCFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par ordre de commande.**

### MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

#### Informations sur la procédure de passation

#### Résultat de l'examen et évaluation

Reference et objet de la procédure: Appel d'offres restreint accéléré n°2024-030F/MARAH/SG/DMP du 25/11/2024 suivant autorisation n°2024-001056/MARAH/CAB du 25/11/2024 pour l'acquisition de doses de vaccins contre la variole aviaire au titre de l'année 1 au profit du Projet de développement intégré des chaines de valeurs maïs, soja, volaille et poisson et de résilience (PIMSAR).

Service bénéficiaire : PIMSAR - Date d'ouverture et d'examen des plis reçus:06 décembre 2024

Nombre de lots : Unique - Nombre de plis reçus : Trois (03) - Financement : Don FAD n° 2100155042270 du 27/02/2023

Référence des lettres d'invitations:Lettre N° 2024-185/MARAH/SG/DMP du 02 décembre 2024

N° d'ordre	Désignation du soumissionnaire	N°IFU	Montant lu en F CFA H TVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA TTC	Rang	Observations
<b>Seuil anormalement bas : 50 490 000</b>								
<b>Seuil anormalement élevé : 68 310 000</b>								
1	AFI-MED SARL	00029968 Z	57 750 000	-	57 750 000	-	1er	Offre Conforme
2	DIPROVET	00003818 A	58 500 000	-	58 500 000	-	2ème	Offre Conforme
3	VETOPHARM-BURKINA	00131810 B	59 250 000	-	59 250 000	-	3ème	Offre Conforme
<b>Attributaire</b>		<b>AFI-MED SARL pour un montant de cinquante-sept millions sept cent cinquante mille (57 750 000) francs CFA HTVA avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours calendaires.</b>						

### AGENCE NATIONALE DES EVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

## COMMUNIQUE

la Personne Responsable des Marchés, Président de la commission d'attribution des marchés de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales, porte à la connaissance des candidats à l'avis de demande de prix **N°2024-004/MEEA/ANEVE/DG/PRM du 26/12/2024** pour le gardiennage des locaux de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales (ANEVE), parue dans le quotidien des marchés publics **N°4043-4044 du mardi 31 décembre 2024 au mercredi 1er janvier 2025** est annulé pour insuffisance technique du dossier. Aussi, elle présente ses excuses pour tout désagrément que cela pourrait causer.

Ouagadougou le 31 décembre 2024

*La Personne Responsable des Marchés  
Président de la CAM*

**Harouna SERDEBEOGO**

## Résultats provisoires

### BUREAU DES MINES ET DE LA GEOLOGIE DU BURKINA

Demande de prix n°2024-16/BUMIGEB/DG/PRM du 13 novembre 2024 pour l'acquisition de pièce de rechange de matériel de laboratoire au profit du BUMIGEB - Référence de l'Avis de publication : quotidien des Marchés Publics N°4015 du jeudi 21 novembre 2024.  
Date de dépouillement : 27 novembre 2024 - Nombre de plis reçus : Un (01) - Date de délibération : 27 novembre 2024  
Financement : budget BUMIGEB, exercice 2024

N°	Nom du Soumissionnaire	Montants lus	Montants corrigés	Délai de livraison	Rang	Observations
<b>LOT 1 : Acquisition de pièce de rechange de matériel de laboratoire au profit du BUMIGEB.</b>						
Enveloppe financière (E) : 29 500 000 ; Moyenne arithmétique (P) : 28 833 300 ; Moyenne pondéré (M) : 29 233 320 ; 0.85M : 24 848 322 ; 1.15M : 33 618 318						
1	KOSGEO BURKINA SARL	24 435 000 HTVA	24 435 000 HTVA 28 833 300 TTC	60 jours	1 <sup>er</sup>	Conforme
<b>Attributaire provisoire</b>		<b>KOSGEO BURKINA SARL, pour un montant de vingt-quatre millions quatre cent trente-cinq mille (24 435 000) FCFA HTVA, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.</b>				

Demande de prix n°2024-18/BUMIGEB/DG/PRM du 13 novembre 2024 pour l'acquisition de petits matériels de laboratoire (analyse XRF portatif, détecteur de radio activité, tabourets ergonomiques de labo) au profit du BUMIGEB  
Référence de l'Avis de publication : quotidien des Marchés Publics N°4015 du jeudi 21 novembre 2024.  
Date de dépouillement : 27 novembre 2024 - Nombre de plis reçus : dix-sept (17)  
Date de délibération : 27 novembre 2024 - Financement : budget BUMIGEB, exercice 2024

N°	Nom du Soumissionnaire	Montants lus	Montants corrigés	Délai de livraison	Rang	Observations
<b>LOT UNIQUE: Acquisition de petits matériels de laboratoire (analyse XRF portatif, détecteur de radio activité, tabourets ergonomiques de labo) au profit du BUMIGEB</b>						
Enveloppe financière (E) : 102 660 000 ; Moyenne arithmétique (P) : 84 118 309 ; Moyenne pondéré (M) : 95 243 323 ; 0.85M : 80 956 825 ; 1.15M : 109 529 822						
1	TRUST CONSULTING GROUP	81 099 040 TTC	68 728 000 HTVA 81 099 040 TTC	120 jours	2 <sup>ème</sup>	Conforme
2	FASO IMB SARL	84 157 600 TTC	71 320 000 HTVA 84 157 600 TTC	120 jours	8 <sup>ème</sup>	Conforme
3	Science Moderne 24 SARL	90 299 500 TTC	76 525 000 HTVA 90 299 500 TTC	120 jours	11 <sup>ème</sup>	Conforme
4	DEC COM BURKINA	70 500 000 HTVA	70 500 000 HTVA 83 190 000 TTC	120 jours	6 <sup>ème</sup>	Conforme
5	ESIF MATERIEL SARL	78 050 000 HTVA 92 099 000 TTC	78 050 000 HTVA 92 099 000 TTC	120 jours	13 <sup>ème</sup>	Conforme
6	AS AMANDINE SERVICES SARL	81 007 000 TTC	68 650 000 HTVA 81 007 000 TTC	120 jours	1 <sup>er</sup>	Conforme
7	SUD SARL	96 012 548 TTC	81 366 572 HTVA 96 012 555 TTC	120 jours	14 <sup>ème</sup>	Conforme
8	ACHEL SARL	67 280 000 HTVA	67 280 000 HTVA 79 390 400 TTC	120 jours	Non classé	Offre anormalement basse
9	KCD SARL	77 002 349 HTVA	77 002 214 HTVA 90 862 613 TTC	120 jours	12 <sup>ème</sup>	Conforme Correction dû a une erreur de sommation entrainant une baisse du montant HT de 135 FCFA
10	VAL – FAT SARL	69 000 000 HTVA	69 000 000 HTVA 81 420 000 TTC	120 jours	3 <sup>ème</sup>	Conforme
11	KANRE DISTRIBUTION	71 276 000 HTVA 84 105 680 TTC	71 276 000 HTVA 84 105 680 TTC	90 jours	7 <sup>ème</sup>	Conforme
12	WBSS	84 429 000 TTC	-	-	Non classé	Non Conforme -Item 2 : Contradiction entre le prospectus et les caractéristiques techniques 200g proposé dans le prospectus en lieu et place de 160 exigé par le dossier pour le poids du matériel. 200x700x45mm proposé dans le prospectus en lieu et place de 160x60x25mm exigé par le dossier pour la taille du matériel. 1000 cpm proposé dans le prospectus en lieu et place de 80 cpm exigé par le dossier pour la sensibilité -Item 3, 4, 5 et 6 : équipements proposés dans les prospectus non conformes, ne respectants pas les normes de qualités telles que la Protection incendie selon EN 1021 parties 1 + 2, Système de management de la qualité DIN, EN ISO 9001, système de management environnemental DIN EN ISO14001
13	KOSGEO BURKINA SARL	73 900 000 HTVA	75 900 000 HTVA 89 562 000 TTC	120 jours	10 <sup>ème</sup>	Conforme Correction dû a une erreur du produit entre 1 000 000 et 3 dont le résultat est égal à 3 000 000 au lieu 1 000 000,

## Résultats provisoires

						14entraînant une hausse du montant TTC de 2 360 000 FCFA, soit une variation positive de 2.71%.
16	SL.CGB	73 300 000 HTVA 86 494 000 TTC	73 300 000 HTVA 86 494 000 TTC	120 jours	9 <sup>ème</sup>	Conforme
17	PULCHER'S SOLUTIONS	69 526 050 HTVA 82 040 739 TTC	69 526 050 HTVA 82 040 739 TTC	C aux IC	5 <sup>ème</sup>	Conforme
18	URANUS TECHNOLOGY	69 513 400 HTVA	69 513 400 HTVA 82 025 812 TTC	120 jours	4 <sup>ème</sup>	Conforme
19	ENERGIE SOLAIRE TECHNOLOGIE	52 650 000 HTVA 62 127 000 TTC	52 650 000 HTVA 62 127 000 TTC	120 jours	Non classé	Offre anormalement basse
<b>Attributaire provisoire lot 1</b>		<b>AS AMANDINE SERVICES SARL, pour un montant de quatre-vingt-un millions sept mille (81 007 000) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours</b>				

Demande de prix n°2024-19/BUMIGEB/DG/PRM du 26 novembre 2024 pour l'acquisition de consommables de foration au profit du BUMIGEB Référence de l'Avis de publication : quotidien des Marchés Publics N°4025 du jeudi 05 décembre 2024. Date de dépouillement : 12 décembre 2024 - Nombre de plis reçus : Six (06) Date de délibération : 12 décembre 2024 - Financement : budget BUMIGEB, exercice 2024						
N°	Nom du Soumissionnaire	Montants lus	Montants corrigés	Délai de livraison	Rang	Observations
<b>LOT : Acquisition de consommables de foration au profit du BUMIGEB</b> <b>Enveloppe financière (E) : 35 400 000 ; Moyenne arithmétique (P) : 31 175 600 ; Moyenne pondéré (M) : 33 710 240 ; 0.85M : 28 653 704 ; 1.15M : 38 766 766</b>						
1	MAINTECH FASO	27 980 000 HTVA	27 980 000 HTVA 33 016 400 TTC	45 jours	2 <sup>ème</sup>	Conforme
2	PRECOBAT INTERNATIONAL	24 510 000 HTVA 28 921 800 TTC	-	-	Non classé	Non Conforme Item 10 : dans son prospectus le fournisseur propose un flexible (20 à 40 m) supérieur à la longueur demandée qui est de 6.5m comme indiqué dans les spécifications techniques, Item 11 : dans son prospectus le fournisseur propose un flexible (20 à 40 m) supérieur à la longueur demandée qui doit être comprise entre 1.5m et 1.6m comme indiqué dans les spécifications techniques
3	KOSGEO BURKINA	27 450 000 HTVA	-	-	Non classé	Non Conforme Item 8 : gravier proposé destiné aux travaux d'aménagement BTP en lieu et place du gravier pour le forage d'eau comme exigé dans les spécifications techniques
4	VAL-FAT SARL	23 760 000 HTVA	-	-	Non classé	Non Conforme Item 8 : gravier proposé destiné aux travaux d'aménagement BTP en lieu et place du gravier pour le forage d'eau comme exigé dans les spécifications techniques Item 9 : contradiction entre le diamètre de l'embout dans le prospectus qui est de 6" et celui des caractéristiques techniques dans le dossier DPX qui est de 6"1/2.
5	ETS RASMANE	29 753 700 TTC	29 753 700 TTC	45 jours	1 <sup>er</sup>	Conforme
6	OSAG	26 945 000 HTVA	-	-	Non classé	Non Conforme Item 8 : gravier proposé destiné aux travaux d'aménagement BTP en lieu et place du gravier pour le forage d'eau comme exigé dans les spécifications techniques Item 9 : pas de proposition de spécification technique, Item 10 : Spécification technique du produit non proposé, Item 11 : Spécifications technique du produit non proposé,
<b>Attributaire provisoire</b>		<b>ETS RASMANE TTF, pour un montant de vingt-neuf millions sept cent cinquante-trois mille sept cents (29 753 700) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours</b>				

Demande de prix n°2024-21/BUMIGEB/DG/PRM du 26 novembre 2024 relative à l'usinage des pièces de sondeuses et des installations au profit du BUMIGEB - Référence de l'Avis de publication : quotidien des Marchés Publics N°4025 du jeudi 05 décembre 2024. Date de dépouillement : 12 décembre 2024 - Nombre de plis reçus : un (01) - Date de délibération : 12 décembre 2024						
Nom du Soumissionnaire	Montants lus	Montant corrigés	Délai de livraison	Rang	Observations	

## Résultats provisoires

<b>LOT : Usinage des pièces de sondeuses et des installations au profit du BUMIGEB.</b> <b>Enveloppe financière (E) : 47 200 000 ; Moyenne arithmétique (P) : 46 999 400 ; Moyenne pondéré (M) : 47 119 760 ; 0.85M : 40 051 796 ; 1.15M : 54 187 724</b>					
TECHNIMAT BURKINA	MINI : 30 657 500 HTVA MAXI : 39 830 000 HTVA	MINI : 30 657 500 HTVA MAXI : 39 830 000 HTVA MINI : 36 175 850 TTC MAXI : 46 999 400 TTC	45 jours	1 <sup>er</sup>	Conforme
<b>Attributaire provisoire</b>	<b>TECHNIMAT BURKINA, pour un montant minimum de trente millions six cent cinquante-sept mille cinq cent (30 657 500) FCFA HTVA et un montant maximum de trente-neuf millions huit cent trente mille (39 830 000) FCFA HTVA, pour un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.</b>				
Demande de prix n°2024-20/BUMIGEB/DG/PRM du 26 novembre 2024 relative à l'acquisition d'outils de foration au profit du BUMIGEB en lot unique - Référence de l'Avis de publication : quotidien des Marchés Publics N°4025 du jeudi 05 décembre 2024. Date de dépouillement : 12 décembre 2024 - Nombre de plis reçus : cinq (05) - Date de délibération : 12 décembre 2024 Financement : budget BUMIGEB, exercice 2024					
Nom du Soumissionnaire	Montants lus	Montant corrigés	Délai de livraison	Rang	Observations
<b>LOT : Acquisition d'outils de foration au profit du BUMIGEB en lot unique</b> <b>Enveloppe financière (E) : 94 400 000; Moyenne arithmétique (P) : 91 699 284; Moyenne pondéré (M) : 93 319 714; 0.85M : 79 321 757; 1.15M : 107 317 671</b>					
MAINTECH FASO	76 700 000 HTVA	76 700 000 HTVA 90 506 000 TTC	45 jours	1 <sup>er</sup>	Conforme
SGE	78 722 516 HTVA 92 892 569 TTC	78 722 516 HTVA 92 892 569 TTC	45 jours	2 <sup>ème</sup>	Conforme
PRECOBAT INTERNATIONAL	66 960 000 HTVA 79 012 800 TTC	-	-	Non classé	Non Conforme Item 8 : absence d'image/prospectus illustratif du tube intérieur de l'aléuseur de marteau (back reamer) Item 9 : absence d'image/prospectus illustratif du Oring de tige RC 4" 1/2 Item 12 : absence d'image/prospectus illustratif du Tube intérieur de la tête de rotation pour la foreuse EPIROC EXPLORAC 100
SULSIN CORPORATION SARL	79 000 000 HTVA	-	-	Non classé	Non Conforme Items 2, 3, 4, 5 et 6 : prospectus non conforme. Les outils de foration proposés ne correspondent pas aux caractéristiques techniques du dossier Items 7, 8 et 9 : absence d'images /prospectus illustratifs des outils concernés
KOSGEO BURKINA	75 300 000 HTVA	-	-	Non classé	Non Conforme Items 2, 4, 5, 6, 9 et 10 : absence d'images /prospectus illustratifs des outils concernés.
<b>Attributaire provisoire</b>	<b>MAINTECH FASO pour un montant de soixante-seize millions sept cent mille (76 700 000) FCFA HTVA pour un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.</b>				

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers**

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

## Résultats provisoires

### CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

Demande prix n°2024/033/CNSS/DES/SM pour les travaux de réhabilitation du réseau d'installation électrique de l'agence de Diédougou/ CNSS DRB, de l'agence de Gaoua /CNSS DRB. Date de publication : *Mardi 17 septembre 2024*. N° de la Revue n° 3968.  
Nombre de plis reçus : 09. Date d'ouverture : *26 septembre 2024*. Date délibération : *26 septembre 2024*

#### Lot 1 : Travaux de réhabilitation du réseau d'installation électrique de l'agence de Diédougou/ CNSS DRB

Soumissionnaires	Montant initial en FCFA HT	Montant initial en FCFA TTC	Montant corrigé en FCFA HT	Montant corrigé en FCFA TTC	Rang	Observations
AXIS PRESTATIONS	10 995 000		10 995 000		1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b>
ACTES INTERNATIONAL SARL	11 172 200		11 172 200		2 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
DESIGN CONSTRUCTION BTP	11 735 000	13 847 300	11 735 000	13 847 300	3 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
SDPS SARL	12 540 000	14 797 200	12 540 000	14 797 200	4 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
NET-ELEC SARL	13 120 000	15 481 600				- Lettre de soumission non conforme à celle proposée dans le dossier de demande de prix - Diplôme des deux électriciens non conforme (propose des CAP au lieu de BEP demandé) <b>Non conforme</b>
BUILD PERFECT AND SOLUTIONS (BPS) SARL	11 575 000					Méthodologie et Planning d'exécution non fournies <b>Non conforme</b>
PERFECT ENERGY ET TECHNOLOGIE NOUVELLES	11 065 000					Planning d'exécution non fournie <b>Non conforme</b>

**Attributaire : AXIS PRESTATIONS pour un montant de dix millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille (10 995 000) francs CFA HT avec un délai d'exécution de trois (03) mois**

#### Lot 2 : Travaux de réhabilitation du réseau d'installation électrique de l'agence de Gaoua / CNSS DRB

Soumissionnaires	Montant initial en FCFA HT	Montant initial en FCFA TTC	Montant corrigé en FCFA HT	Montant corrigé en FCFA TTC	Rang	Observations
DESIGN CONSTRUCTION BTP	15 570 000	18 372 600	15 570 000	18 372 600		<b>Conforme</b>
SDPS SARL	18 789 831	22 172 000	18 789 831	22 172 000		<b>Conforme</b>
AXIS PRESTATIONS	15 046 000		15 096 000			Item 7.1 : différence entre le montant en lettre du bordereau des prix unitaires (450 000) et le montant en chiffre du cadre de devis (400 000) Variation de 50 000 soit un taux de 0,33% Offre anormalement bas <b>Conforme</b>
NET-ELEC SARL	13 120 000	15 481 600				- Lettre de soumission non conforme à celle proposée dans le dossier de demande de prix - Diplôme des deux électriciens non conforme (propose des CAP au lieu de BEP demandé) - Propose des climatiseurs avec un fréon R32 au lieu de 410 demandé <b>Non conforme</b>
ACTES INTERNATIONAL SARL	15 809 988					Propose des climatiseurs avec un fréon R32 au lieu de 410 demandé <b>Non conforme</b>
BUILD PERFECT AND SOLUTIONS (GPS) SARL	15 990 000		28 890 000			- Item 4.4 : différence entre le montant en lettre du bordereau des prix unitaires (800 000) et le montant en chiffre du cadre de devis (50 000) - Item 4.6 : différence entre le montant en lettre du bordereau des prix unitaires (300 000) et le montant en chiffre du cadre de devis (75 000) Variation de 12 900 000 soit un taux de 80,68% Méthodologie et Planning d'exécution non fournies <b>Non conforme</b>
PERFECT ENERGY ET TECHNOLOGIE NOUVELLES	15 210 000		10 810 000			- Erreur de calcul du total III - Item 5.1 : différence entre le montant en lettre du bordereau des prix unitaires (300 000) et le montant en chiffre du cadre de devis (3 000 000) - Item 5.2 : différence entre le montant en lettre du bordereau des prix unitaires (300 000) et le montant en chiffre du cadre de devis (1 850 000) - Item 7.1 : différence entre le montant en lettre du bordereau des prix unitaires (300 000) et le montant en chiffre du cadre de devis (1 250 000) - Item 8.1 : différence entre le montant en lettre du bordereau des prix unitaires (300 000) et le montant en chiffre du cadre de devis (450 000) Variation de - 4 400 000 soit un taux de -28,93% Planning d'exécution non fournie <b>Non conforme</b>

**Attributaire : DESIGN CONSTRUCTION BTP pour un montant de dix-huit millions trois cent soixante-douze mille six cent (18 372 600) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois**

## Résultats provisoires

### CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PEDIATRIQUE CHARLES DE GAULLE – CHUP-CDG

Demande de prix à commandes N°2024-27/MS/SG/CHUP-CDG/DG/DMP du 19/11/2024 pour la prestation de service de gardiennage des locaux au profit du CHUP-CDG. Publication : Quotidien des Marchés Publics N°4031 du vendredi 13 décembre 2024  
Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : jeudi 19 décembre 2024. Nombre de plis reçus : 13.  
Financement : budget CHUP-CDG, Gestion 2025.  
Référence de la lettre d'invitation de la CAM : N°2024-080/MS/SG/CHUP-CDG/DG/DMP du 16/12/2024

Soumissionnaire	Montant lu (F CFA)	Montant corrigé (F CFA)	Rang	Observations
<b>SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE (SO.SE.REF)</b>	MINI HTVA : MINI TTC : 14 382 914 MAXI HTVA : MAXI TTC : 57 531 655	MINI HTVA : 12 188 910 MINI TTC : 14 382 914 MAXI HTVA : 48 755 640 MAXI TTC : 57 531 655	3 <sup>è</sup> ex	<b>Conforme</b>
<b>APS-BF SARL</b>	MINI HTVA : 10 434 000 MINI TTC : MAXI HTVA : 41 736 000 MAXI TTC :	MINI HTVA : 10 434 000 MINI TTC : 12 312 120 MAXI HTVA : 41 736 000 MAXI TTC : 49 248 480	-	<b>Non conforme</b> Le montant de l'offre ne peut pas couvrir toutes les charges dues (47 000 FCFA HTVA au lieu de 54 900 FCFA HTVA par vigile et par mois) conformément à la décision N°2024-L0108/ARCOP/ORD du 04/03/2024 : -les salaires ; -la charge patronale (TPA 3% et CNSS 16%) ; -les droits de timbre et d'enregistrement 3% du montant du contrat. Offre financière anormalement basse : $49\,781\,128 \leq X \leq 67\,350\,938$ F CFA TTC.
<b>LIONS SECURITY SARL</b>	MINI HTVA : MINI TTC : 14 381 604 MAXI HTVA : MAXI TTC : 57 526 416	MINI HTVA : 12 065 922 MINI TTC : 14 237 788 MAXI HTVA : 48 263 688 MAXI TTC : 56 951 152	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b> Rabais non conditionnel de 1% sur les montants minimum et maximum HTVA. Variation de -1%.
<b>AGENCE DE SECURITE PRIVEE GINDEFOULA (ASPG)</b>	MINI HTVA : MINI TTC : 12 233 532 MAXI HTVA : MAXI TTC : 48 934 128	MINI HTVA : 10 367 400 MINI TTC : 12 233 532 MAXI HTVA : 41 469 600 MAXI TTC : 48 934 128	-	<b>Non conforme</b> Le montant de l'offre ne peut pas couvrir toutes les charges dues (46 700 FCFA HTVA au lieu de 54 900 FCFA HTVA par vigile et par mois) conformément à la décision N°2024-L0108/ARCOP/ORD du 04/03/2024 : -les salaires ; -la charge patronale (TPA 3% et CNSS 16%) ; -les droits de timbre et d'enregistrement 3% du montant du contrat. Offre financière anormalement basse : $49\,781\,128 \leq X \leq 67\,350\,938$ F CFA TTC.
<b>GROUPE KSB SECURITE</b>	MINI HTVA : MINI TTC : 14 319 000 MAXI HTVA : MAXI TTC : 57 276 000	MINI HTVA : 14 319 000 MINI TTC : 16 896 420 MAXI HTVA : 57 276 000 MAXI TTC : 67 585 680	-	<b>Non conforme</b> Les montants TTC minimum et maximum lus correspondent aux montants HTVA. Offre hors enveloppe.
<b>WORLD SECURITY</b>	MINI HTVA : MINI TTC : 12 705 060 MAXI HTVA : MAXI TTC : 50 820 240	-	-	<b>Non conforme</b> Le superviseur et le contrôleur sont cumulativement vigiles ce qui réduit le nombre de vigiles à 72 au lieu de 74 demandés.
<b>MAXIMUM PROTECTION</b>	MINI HTVA : MINI TTC : 14 382 913,8 MAXI HTVA : MAXI TTC : 57 531 655,2	MINI HTVA : 12 188 910 MINI TTC : 14 382 914 MAXI HTVA : 48 755 640 MAXI TTC : 57 531 655	3 <sup>è</sup> ex	<b>Conforme</b> Erreur d'arrondis sur les montants minimum et maximum de la TVA.
<b>CERCLE DE SECURITE</b>	MINI HTVA : MINI TTC : 14 526 992 MAXI HTVA : MAXI TTC : 58 107 967	MINI HTVA : 12 311 010 MINI TTC : 14 526 992 MAXI HTVA : 49 244 040 MAXI TTC : 58 107 967	6 <sup>è</sup>	<b>Conforme</b>
<b>SOLENSA ENTREPRISES SARL</b>	MINI HTVA : 12 182 250 MINI TTC : MAXI HTVA : 48 729 000 MAXI TTC :	-	-	<b>Non conforme</b> Liste non notariée ; aucune autre preuve du matériel demandé fournie. Attestations CNSS et DRTSS non fournies.
<b>G.P.S BURKINA</b>	MINI HTVA : MINI TTC : 14 383 176 MAXI HTVA : MAXI TTC : 57 532 703	MINI HTVA : 12 189 132 MINI TTC : 14 383 176 MAXI HTVA : 48 756 528 MAXI TTC : 57 532 703	5 <sup>è</sup>	<b>Conforme</b>
<b>YIDOU SERVICE</b>	MINI HTVA : MINI TTC : 14 381 603 MAXI HTVA : MAXI TTC : 57 526 411	MINI HTVA : 12 087 800 MINI TTC : 14 263 604 MAXI HTVA : 48 651 200 MAXI TTC : 57 408 416	2 <sup>è</sup>	<b>Conforme</b> Erreur de calcul sur les montants minimum HTVA (6 093 900 au lieu de 6 093 299) et le maximum HTVA (24 375 600 au lieu de 24 375 596). Le rabais non conditionnel de 100 000 proposé sur le montant annuel HTVA est irrégulier et non conforme à la circulaire N°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020 ; donc non applicable. Variation de 0,00001% des montants minimum et maximum lus.
<b>GROUPEMENT OMNI SERVICES LTD / SAHARA SECURITY GROUP SARL</b>	MINI HTVA : 12 187 800 MINI TTC : MAXI HTVA : 48 751 200 MAXI TTC :	-	-	<b>Non conforme</b> Superviseur et contrôleur non proposés

## Résultats provisoires

<b>LAFORSEC-SECURITY-SARL</b>	<b>MINI HTVA : 10 656 000</b> <b>MINI TTC : 12 574 080</b> <b>MAXI HTVA : 42 624 000</b> <b>MAXI TTC : 50 296 320</b>	<b>MINI HTVA : 10 656 000</b> <b>MINI TTC : 12 574 080</b> <b>MAXI HTVA : 42 624 000</b> <b>MAXI TTC : 50 296 320</b>	<b>Non conforme</b> Le montant de l'offre ne peut pas couvrir toutes les charges dues (48 000 FCFA HTVA au lieu de 54 900 FCFA HTVA par vigile et par mois) conformément à la décision N°2024-L0108/ARCOP/ORD du 04/03/2024 : -les salaires ; -la charge patronale (TPA 3% et CNSS 16%) ; -les droits de timbre et d'enregistrement 3% du montant du contrat.
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>LIONS SECURITY SARL pour un montant minimum de quatorze millions deux cent trente-sept mille sept cent quatre-vingt-huit (14 237 788) francs CFA TTC et un montant maximum de cinquante-six millions neuf cent cinquante-un mille cent cinquante-deux (56 951 152) francs CFA TTC après rabais non conditionnel de 1% sur les montants minimum et maximum HTVA. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2025 et trois (3) mois pour chaque commande.</b>		

### CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

DEMANDE DE PRIX N°2024-024/CARFO/DG/DMP PORTANT ACQUISITION DE MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DE LA CARFO Financement : Budget CARFO gestion 2024 ; Budget prévisionnel : 105 290 200 francs CFA TTC repartis en deux lots ; Lot 1 : 82 540 200 FCFA TTC Lot 2 : 22 750 000 FCFA TTC Publication : Revue des Marchés Publics Quotidien N°3972 du lundi 23 septembre 2024 Date de dépouillement : 02 octobre 2024 - Nombre de plis : 15 <b>LOT 1 : ACQUISITION DE MOBILIERS DE BUREAU AU PROFIT DE LA CARFO</b>						
N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observations
		HT	TTC	HT	TTC	
1	WBSS	61 070 000	72 062 600	61 070 000	72 062 600	Non conforme : Spécifications techniques non fournis de l'item 6 à l'item 8
2	DAIMO SARL	57 415 000	67 749 700	57 415 000	67 749 700	Conforme : 3 <sup>ème</sup>
3	TRANSCEND	67 935 000	80 163 300	110 577 500	130 481 450	Non conforme : Une variation de 62.77% constatée dû à une incohérence entre le prix unitaire en lettre des items 11 12 13 14 15 16 1 7 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 et le prix unitaire considéré dans le bordereau des prix de ces items. En plus l'item 21 dans le DAO précise 5 unités et non une unité
4	BADIBANGA	40 905 000	-	40 905 000	-	Non conforme : -Personnel non fourni pour l'item 1 à 3 : pour le Chef d'atelier de tapisserie, Chef atelier de soudure métallique et trois (3) manœuvres qualifiés pour l'atelier de tapisserie ; -Personnel fourni non conforme pour l'item 4 : une personne ayant une attestation de formation et une personne ayant une attestation de travail fournies au lieu de trois 3 manœuvres qualifiés avec des attestations de travail demandés - Liste de matériel non fournie.
5	EAO	65 177 500	76 909 450	65 177 500	76 909 450	Conforme : 4 <sup>ème</sup>
6	RDI	56 160 000	66 268 800	56 160 000	66 268 800	Conforme : 1 <sup>er</sup>
7	LBH	56 655 000	66 852 900	56 655 000	66 852 900	Conforme : 2 <sup>ème</sup>

**CONCLUSION** **RDI SARL est attributaire pour un montant de soixante-six millions deux cent soixante-huit mille huit cent (66 268 800) F CFA TTC avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.**

### LOT 2 : ACQUISITION DE MATERIEL AU PROFIT DE LA CARFO

N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observations
		HT	TTC	HT	TTC	
1	PROTECH SARL	16 150 000	19 057 000	16 150 000	19 057 000	Conforme : 4 <sup>ème</sup> ex
2	TRANSCEND	16 150 000	19 057 000	16 150 000	19 057 000	Conforme : 4 <sup>ème</sup>
3	SFGPM SARL	15 200 000	-	15 200 000	17 936 000	Non conforme : offre anormalement basse
4	EAO	24 650 000	29 087 000	-	-	Non conforme : spécification technique non fournis pour Photocopieur grande capacité N&B aux items 8 et 9 : Procédé copie et Résolution copie.
5	IBC	15 255 000	-	15 255 000	18 000 900	Non conforme : offre anormalement basse
6	GSA	15 910 000	-	15 910 000	18 773 800	Conforme : 1 <sup>er</sup>
7	RDI	17 150 000	20 237 000	17 150 000	20 237 000	Conforme : 7 <sup>ème</sup>
8	ECAF	18 650 000	-	18 650 000	22 007 000	Conforme : 6 <sup>ème</sup>
9	LBH	16 055 000	18 944 900	16 055 000	18 944 900	Conforme : 3 <sup>ème</sup>
10	FZ SERVICES	14 800 000	17 464 000	14 800 000	17 464 000	Non conforme : offre anormalement basse
11	SAKIA COMPAGNY	19 225 000	22 685 500	19 225 000	22 685 500	Non conforme : Item 4 Photocopieur grande capacité N&B : cinq (05) cartouches d'encre d'origines supplémentaires demandés non fournis
12	KANDOR GROUP	16 000 000	18 880 000	16 000 000	18 880 000	Conforme : 2 <sup>ème</sup>

**CONCLUSION** **GSA est attributaire pour un montant de quinze millions neuf cent dix mille (15 910 000) F CFA HT avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.**



# RESULTATS PROVISOIRES

## DES REGIONS

## Résultats provisoires

### CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KOUDOUGOU

**DEMANDE DE PRIX N° 2025-002/CHR-KDG/DG/PRM DU 20 NOVEMBRE 2024 PORTANT SUR LE GARDIENNAGE ET LA SECURITE DES PERSONNES, DES LOCAUX ET DES INSTALLATIONS DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KOUDOUGOU.**

**FINANCEMENT : Budget du CHR de Koudougou, Exercice 2025**

DEMANDE DE PRIX N° 2025\_002/MS/SG/CHR-KDG/DG/PRM du 20 novembre 2024

PUBLICATION : Revue des marchés publics n°4024 du mercredi 04 décembre 2024

CONVOCACTION CAM : N° 2024\_0137/MS/SG/CHR-KDG/DG/PRM du 06 décembre 2024

Nombre de plis : **quatre (04)**. Date d'ouverture des plis : mardi 10 décembre 2024

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU (en FCFA)		MONTANT CORRIGE (en FCFA)		Ecart	Classement	Observations
	Hors taxe	TTC	Hors taxe	TTC			
<b>Lot unique : Gardiennage et la sécurité des personnes, des locaux et des installations du CHR de Koudougou</b>							
MAXIMUN PROTECTION		Mini:: 3 304 183 Maxi:: 39 650 195		Mini: 3 304 183 Maxi: 39 650 195	Mini 0 Maxi 0	<b>2ème</b>	<b>Offre conforme</b>
GPS		Mini: 3 153 432 Maxi 37 841 184		Mini: 3 153 432 Maxi: 37 841 184	Mini 0 Maxi 0	<b>1er</b>	<b>Offre conforme</b>
YIDOU SERVICE		Mini:2 882 622 Maxi:34 591 464		Mini:2 882 622 Maxi:34 591 464	Mini 0 Maxi 0	<b>Non classée</b>	<b>Offre non conforme car après le délais de 72 heures accordé de fournir les pièces administratives manquantes YIDOU SERVICE n'a pas transmis de documents</b>
SABARKA SERVICE		Mini:3 309 900 Maxi:39 718 800		Mini:3 309 900 Maxi:39 718 800	Mini 0 Maxi 0	<b>Non classée</b>	<b>Offre technique non conforme (Attestation de formation professionnelle non fournie et absence de diplôme BEPC ou équivalent du contrôleur)</b>

**ATTRIBUTAIRE : GPS** pour un montant minimum toutes taxes comprises de **trois millions cent cinquante-trois mille quatre cent trente-deux (3 153 432) francs CFA** et un montant maximum toutes taxes comprises de **trente-sept millions huit cent quarante un mille cent quatre-vingt-quatre (37 841 184) francs CFA** avec un délai d'exécution de douze (12) mois (du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025).

**APPEL D'OFFRE ACCELERE N° 2025\_001/MS/SG/CHR-KDG/DG/PRM DU 20 NOVEMBRE 2024 PORTANT SUR : LOT 1 : RESSTAURATION DES MALADES HOSPITALISES ETDU PERSONNEL AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KOUDOUGOU ; LOT 2 : FOURNITURE DE PAUSE CAFE ET PAUSE DEJEUNER AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KOUDOUGOU.**

**FINANCEMENT : Budget du CHR de Koudougou, Exercice 2025**

APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N° 2025\_001/MS/SG/CHR-KDG/DG/PRM du 20 novembre 2024

PUBLICATION : Revue des marchés publics n°4024 du mercredi 04 décembre 2024

CONVOCACTION CAM : N° 2024\_0138/MS/SG/CHR-KDG/DG/PRM du **13 décembre 2024**

Nombre de plis : **sept (04)**. Date d'ouverture des plis : mercredi 18 décembre 2024

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU (en FCFA)		MONTANT CORRIGE (en FCFA)		Ecart	Classement	Observations
	Hors taxe	TTC	Hors taxe	TTC			
<b>LOT 1 : RESSTAURATION DES MALADES HOSPITALISES ET DU PERSONNEL AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KOUDOUGOU</b>							
<b>La Générale de la Gastronomie (GEGA)</b>	Min : 11 139 000 Max : 134 708 000	Min :12 252 900 Max : 48 178 800	11 139 000 Max : 134 708 000	Min : Min :12 252 900 Max : 48 178 800	MIN: 0 MAX: 0	<b>1er</b>	<b>Offre conforme</b>

**Attributaire :** La Générale de la Gastronomie (GEGA) pour un montant minimum toutes taxes comprises de douze millions deux cent cinquante-deux mille neuf cents (12 252 900) FCFA et un montant maximum toutes taxes comprises de cent soixante-sept millions cinq cent cinquante-neuf mille cent cinquante (167 559 150) FCFA francs CFA avec un délai d'exécution de douze (12) mois (du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025) après une augmentation de 13,08% de l'offre financière induisant une augmentation des quantités maximum de tous les items qui passent :

**A-Restauration personnel :**

1. le petit déjeuner de 43 200 à 51 100
2. le déjeuner de 68 400 à 76 650
3. le dîner de 43 200 à 51 100
4. le dessert de 116 800 à 120 450

**B. Restauration malades hospitalisés :**

1. le déjeuner de 88 920 à 102 790
2. le dîner de 86 400 à 100 270
3. le déjeuner liquide ou semi-liquide de 5 400 à 5 575
4. le dîner liquide ou semi-liquide de 5 400 à 5 575

**LOT 2 : FOURNITURE DE PAUSE CAFE ET PAUSE DEJEUNER AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KOUDOUGOU**

<b>La Générale de la Gastronomie (GEGA)</b>	Min : 8 270 000 Max : 16 290 000	Min : 9 097 000 Max : 17 919 000	Min : 8 270 000 Max :16 290 000	Min : 9 097 000 Max : 17 919 000	Min 0 Max 0	<b>Non classée</b>	Non classé pour une offre financière anormalement basse
<b>Crystal International</b>	Min : 9 090 000 Max : 19 650 000	Min : 9 999 000 Max : 21 615 000	Min : 9 090 000 Max : 19 650 000	Min : 9 999 000 Max : 21 615 000	Min 0 Max 0	<b>Non classé</b>	Pièce administrative non fournie par le soumissionnaire après délais de 72h accorde
<b>DANIELLA Sarl</b>	Min : 9 300 000 Max : 18 250 000		Min : 9 300 000 Max : 18 250 000		Min 0 Max 0	<b>1er</b>	<b>Offre conforme</b>
<b>Entreprise Trinité Monica</b>	Min : 9 412 500 Max : 18 562 500	Min : 10 353 750 Max : 20 418 750				Non classée	Pièces administratives non fournies par le soumissionnaire après le délai de 72h accordé

**Attributaire :** **DANIELLA Sarl** pour un montant minimum HTVA de **neuf millions trois cent mille (9 300 000) FCFA** et un montant maximum HTVA de **vingt millions six cent douze mille cinq cents (20 612 500) FCFA** avec un délai d'exécution de douze (12) mois (du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025) après **une augmentation de 12,94% de l'offre financière** induisant une augmentation des quantités maximum des items **1 et 2** qui passent respectivement de **3 200 à 3 650** et **3 200 à 3 650**.

## Résultats provisoires

### CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE MANGA

Demande de prix à commande N° : 2024-05/MS/SG/CHR-MNG/DG/PRM du 06 décembre 2024 pour la prestation de service d'entretien et de nettoyage des bâtiments (lot1) et de la cour (lot2) du CHR de Manga au titre de l'année budgétaire exercice 2025  
Financement : Budget du CHR Manga, Exercice 2025. Date de dépouillement : 24 décembre 2024  
Publication : Revue des Marchés Publics N°4033 du Mardi 17 décembre 2024, page 38

#### Lot 1 : Entretien et nettoyage des bâtiments du CHR de Manga

Nombre de plis reçus : 07

N°	Soumissionnaires	Montants lus en francs CFA		Montants corrigés en francs CFA		Rang	Observations
		Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC		
1	NIDIS SARL	Min : 1 578 120 Max : 19 200 000	-	Min : 1 578 120 Max : 19 200 000	-	4 <sup>ème</sup>	<b>Offre conforme</b>
2	CEN	-	Min : 1 876 200 Max : 22 306 720	-	Min : 1 876 200 Max : 22 306 720	-	-Absence de CNIB pour le contrôleur et les chefs d'équipe ; -OUEDRAOGO Fatimata proposée comme cheffe d'équipe mais attestation de travail de OUEDRAOGO Zonaba fourni <b>Offre non conforme</b>
3	EGCN	-	Min : 1 771 015 Max : 21 534 139	-	Min : 1 771 015 Max : 21 534 139	-	Sawadogo Mahamoudou proposé comme contrôleur sur la liste mais document de Sawadogo Amado fourni <b>Offre non conforme</b>
4	DUNIYA	Min : 1 720 630 Max : 18 976 100	-	Min : 1 720 630 Max : 18 976 100	-	-	Absence d'agrément d'entretien/nettoyage et la gestion des déchets biomédicaux. <b>Offre non conforme</b>
5	ENAF	-	Min : 1 774 036 Max : 21 569 338	-	Min : 1 774 036 Max : 21 569 338	3 <sup>ème</sup>	<b>Offre conforme</b>
6	B.C.S Sarl	-	Min : 1 813 195 Max : 22 060 001	-	Min : 1 756 336 Max : 21 221 875	1 <sup>er</sup>	Correction des prix unitaires de l'item 1 (790 en lettre et non 3483 en chiffre). <b>Offre conforme</b>
7	HANY'S	-	Min : 1 764 454 Max : 21 320 476	-	Min : 1 764 454 Max : 21 320 476	2 <sup>ème</sup>	<b>Offre conforme</b>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		<b>B.C.S Sarl</b> pour un montant minimum d'Un million sept cent cinquante-six mille trois cent trente-six (1 756 336) francs CFA TTC et un montant maximum de <b>Vingt-un millions deux cent vingt et un mille huit cent soixante-quinze (21 221 875) francs CFA TTC</b> avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande et l'année budgétaire 2025 pour le contrat.					

#### Lot 2 : Entretien et nettoyage de la cour du CHR de Manga

Nombre de plis reçus : 05

N°	Soumissionnaires	Montants lus en francs CFA		Montants corrigés en francs CFA		Rang	Observations
		Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC		
1	NIDIS SARL	Min : 193 917 Max : 10 080 000	-	Min : 193 917 Max : 10 080 000	-	1 <sup>er</sup>	<b>Offre conforme</b>
2	CEN	-	Min : 216 785 Max : 11 581 455	-	Min : 216 785 Max : 11 581 455	-	Absence de CNIB pour le contrôleur et les chefs d'équipe. <b>Offre non conforme</b>
3	ENAF	-	Min : 261 960 Max : 11 834 456	-	Min : 261 960 Max : 11 834 456	2 <sup>ème</sup>	<b>Offre conforme</b>
4	BCS SARL	-	Min : 273 389 Max : 13 988 427	-	Min : 273 389 Max : 13 988 427	3 <sup>ème</sup>	<b>Offre conforme</b>
5	HANY'S	-	Min : 842 520 Max : 11 030 640	-	Min : 847 240 Max : 11 030 640	-	Correction des quantités minimum de l'item 32 (5 au lieu de 1). Offre anormalement basse. <b>Non classée</b>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		<b>NIDIS Sarl</b> pour un montant minimum de <b>Cent quatre-vingt-treize mille neuf cent dix-sept (193 917) francs CFA HTVA</b> et un montant maximum de <b>Dix millions quatre-vingt mille (10 080 000) francs CFA HTVA</b> avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande et l'année budgétaire 2025 pour le contrat.					

Demande de prix N°2024-04/MS/SG/CHR-MNG/DG/PRM du 06/12/2024 pour la prestation de service de gardiennage et de sécurité du Centre Hospitalier Régional de Manga au titre de l'année budgétaire exercice 2025. Financement : Budget du CHR Manga, Exercice 2025  
Date de dépouillement : 24 décembre 2024. Publication : Revue des Marchés Publics N°4033 du Mardi 17 décembre 2024, page 40

#### Lot unique : Prestation de service de gardiennage et de sécurité au profit du CHR de Manga

Nombre de plis reçus : 05

N°	Soumissionnaires	Montants lus en francs CFA		Montants corrigés en francs CFA		Rang	Observations
		Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC		
1	SOSEREF	-	Min : 2 267 411 Max : 27 208 936	-	Min : 2 267 411 Max : 27 208 936	2 <sup>ème</sup>	<b>Offre conforme</b>
2	YIDOU SERVICE	-	Min : 2 317 520 Max : 27 810 240	-	Min : 2 317 520 Max : 27 810 240	4 <sup>ème</sup>	<b>- Offre conforme</b>
3	GPS BURKINA	-	Min : 2 269 435 Max : 27 233 220	-	Min : 2 269 435 Max : 27 233 220	3 <sup>ème</sup>	<b>Offre conforme</b>
4	GPS SERVICES	-	Min : 1 957 620 Max : 23 491 440	-	Min : 1 957 620 Max : 23 491 440	-	<b>Offre anormalement basse Non classée</b>
5	CERCLE DE SECURITE	-	Min : 2 144 473 Max : 25 733 676	-	Min : 2 144 473 Max : 25 733 676	1 <sup>er</sup>	<b>Offre conforme</b>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		<b>CERCLE DE SECURITE</b> pour un montant minimum de <b>deux millions cent quarante-quatre mille quatre cent soixante-treize (2 144 473) francs CFA TTC</b> et un montant maximum de <b>vingt-cinq millions sept cent trente-trois mille six cent soixante-seize (25 733 676) francs CFA TTC</b> avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande et l'année budgétaire 2025 pour le contrat.					

## Résultats provisoires

### CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

Demande de prix N°2024-016/MSHP/SG/CHUR-OHG/DG/DMP pour l'acquisition de fournitures de bureau et de divers imprimés  
Date de publication : Quotidien N° 4027 du lundi 09 Décembre 2024 ; page 29. Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya, exercice 2025. Date de dépouillement : 17 décembre 2024. Nombre de plis reçus : dix-huit (18)  
Estimation prévisionnelle du cout : Lot 1 : Vingt millions (20 000 000) FCFA TTC ; Lot 2 : Trente millions (30 000 000) FCFA TTC ; Lot 3 : Onze millions cinq cent mille (11 500 000) FCFA TTC

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT DES OFFRES LU HT/TTC	MONTANT DES OFFRES CORRIGE HT/TTC	OBSERVATIONS
<b>Lot 1 : Acquisition de fourniture de bureau</b>				
01	ZAS NEGOCE	Mini: 10 490 050 HT Max: 14 707 000 HT	-	<b>Non conforme:</b> ✓ <u>Item 5</u> : référence et marque non précisées ✓ <u>Item 10</u> : nombre de page non précisé
02	GROUPE ZMS	Mini: 12 250 800 HT 14 455 944 TTC	Mini: 12 250 800 HT 14 450 544 TTC Max: 16 200 000 HT 19 108 800 TTC	<b>Conforme: 2ème</b> Après avoir soustrait la TVA sur les items 10 et 11.
03	GROUPE CRACK AFRIQUE	Mini: 12 889 450 HT Max: 17 001 000 HT	-	<b>Non conforme:</b> ✓ <u>Items 10 et 11</u> : nombre de page non précisés ✓ Absence d'échantillons pour les items 28 ; 29 ; 44 et 45
04	STC SARL	Max: 16 916 890 TTC	-	<b>Non conforme:</b> ✓ <u>Item 5</u> : marque non précisées ✓ <u>Item 22</u> : présentation non précisées ✓ <u>Item 36, 37</u> : nombre de page non précisées ✓ <u>Item 53</u> : dimension non précisées
05	CONCO DISTRIBUTION	Mini: 11 759 218 TTC Max: 15 600 000 TTC	-	<b>Non conforme:</b> ✓ <u>Item 5</u> : référence et marque non précisées ✓ <u>Item 10 et 11</u> : nombre de page non précisé ✓ <u>Item 22</u> : présentation non précisées ✓ <u>Item 36, 37</u> : nombre de page non précisées ✓ <u>Item 52 et 53</u> : dimension non précisées
06	RACHI-SERVICES	Mini: 10 763 800 HT Max: 14 188 000 HT	Mini: 10 763 800 HT 12 695 884TTC Max: 14 188 000 HT 16 734 640 TTC	<b>Conforme: 1er</b> Après avoir soustrait la TVA sur les items 10 et 11.
07	PLANETE SERVICES	Mini: 14 748 848 TTC Max: 19 498 200 TTC	Mini: 12 503 600 HT 14 748 848 TTC Max: 16 530 000 HT 19 498 200 TTC	<b>Conforme: 3ème</b>
<b>Lot 2 : Acquisition d'imprimés administratifs</b>				
01	DJABACOM	Mini: 14 861 759 HT Max: 19 826 570 HT	Mini: 14 861 759 HT 17 536 876 TTC Max: 19 826 570 HT 23 395 353 TTC	<b>Non conforme</b> <b>Offre financière anormalement basse</b>
02	SITD	Mini: 19 176 575 HT Max: 25 417 250 HT	Mini: 19 176 575 HT 22 628 359 TTC Max: 25 417 250 HT 29 992 355 TTC	<b>Conforme, 4ème</b>
03	SOCIP LOT2	Mini: 15 116 875 HT Max: 20 128 000 HT	Mini: 15 116 875 HT 17 837 913 TTC Max: 20 128 000 HT 23 751 040 TTC	<b>Non conforme</b> <b>Offre financière anormalement basse</b>
04	AZA SERVICES	Mini: 21 125 900 HT Max: 28 037 500 HT	Mini: 21 125 900 HT 24 928 562 TTC Max: 28 037 500 HT 33 084 250 TTC	<b>Non conforme</b> <b>Offre financière hors enveloppe</b>
05	GROUPE ZMS	Mini: 16 926 175 HT 19 972 887 TTC Max: 22 459 000 HT 26 501 600 TTC	Mini: 16 926 175 HT 19 972 887 TTC Max: 22 459 000 HT 26 501 600 TTC	<b>Conforme, 3ème</b>
06	HYPOL SERVICE	Mini: 17 850 343 TTC Max: 23 642 185 TTC	Mini: 17 850 343 TTC Max: 23 642 185 TTC	<b>Non conforme</b> <b>Offre financière anormalement basse</b>
07	BCS SARL	Mini: 19 766 711 TTC Max: 26 280 665 TTC	Mini: 19 766 711 TTC Max: 26 280 665 TTC	<b>Conforme, 2ème</b>
08	SHINY SERVICES SARL	Mini: 12 271 731 TTC Max: 23 499 700 TTC	Mini: 12 271 731 TTC Max: 23 499 700 TTC	<b>Non conforme</b> <b>Offre financière anormalement basse</b>
09	CONCO DISTRIBUTION	Mini: 14 146 410 TTC Max: 24 000 000 TTC	Mini: 14 146 410 TTC Max: 24 000 000 TTC	<b>Non conforme</b> <b>Offre financière anormalement basse</b>
10	GRAPHIC TECHNIQUE SERVICE	Mini: 18 369 532 TTC Max: 24 428360 TTC	Mini: 15 562 400 HT 18 363 632 TTC Max: 20 702 000 HT 24 428 360 TTC	<b>Conforme, 1er</b> Après correction de la quantité minimum de l'item 67 qui est de 08 au lieu de 10 sur le bordereau des prix pour les fournitures. Ce qui donne un prix total minimum pour cet item de 20 000 FCFA au lieu de 25 000 FCFA.

## Résultats provisoires

Lot 3 : Acquisition d'affiches de sensibilisation				
01	DJABACOM	Mt: 7 624 000 HT	Mt: 7 624 000 HT 8 996 320 TTC	<b>Conforme : 2ème</b>
02	SITD	Mt: 7 656 000 HT	Mt: 7 656 000 HT 9 034 080 TTC	<b>Conforme : 3ème</b>
03	SOCIP LOT2	Mt: 6 102 000 HT	Mt: 6 102 000 HT 7 200 360 TTC	<b>Non conforme :</b> Offre anormalement basse
04	GROUPE ZMS	Mt: 8 042 500 HT 9 490 150 TTC	Mt: 8 042 500 HT 9 490 150 TTC	<b>Conforme : 6ème</b>
05	HYPPOL SERVICE	Mt: 8 791 000 TTC	Mt: 7 450 000 HT 8 791 000 TTC	<b>Non conforme :</b> Offre anormalement basse
06	BCS SARL	Mt: 9 858 900 TTC	Mt: 8 355 000 HT 9 858 900 TTC	<b>Conforme : 7ème</b>
07	SHINY SERVICES SARL	Mt: 8 770 719 HT	Mt: 7 552 500 HT 8 911 950 TTC	<b>Conforme : 1er</b> Après correction de la quantité de l'item 7 qui est de 10 au lieu de 60 sur le bordereau des prix pour les fournitures, ce qui donne un prix total de l'item qui est de 10 000 FCFA au lieu de 60 000 FCFA.
08	CONCO DISTRIBUTION	Mt: 9 100 000 TTC	Mt: 7 711 860 HT 9 099 995 TTC	<b>Conforme : 4ème</b> Après correction du prix total de l'item 14 qui est de 81860 FCFA au lieu de 81 864 FCFA sur le bordereau des prix pour les fournitures
09	GRAPHIC TECHNIQUE SERVICE	Mt: 9 125 120 TTC	Mt: 7 784 000 HT 9 125 120 TTC	<b>Conforme : 5ème</b>
ATTRIBUTAIRES		<p><b>LOT 1 : RACHI-SERVICES</b> pour un montant minimum de <b>douze millions six cent quatre-vingt-quinze mille huit cent quatre-vingt-quatre (12 695 884) F CFA TTC</b> soit un montant maximum de <b>seize millions sept cent trente-quatre mille six cent quarante (16 734 640) F CFA TTC</b>. Le délai d'exécution est de quinze (15) jours pour chaque commande.</p> <p><b>LOT 2 : GRAPHIC TECHNIQUE SERVICE</b> pour un montant minimum de <b>quinze millions cinq cent soixante-deux mille quatre cents (15 562 400) F CFA HT</b> soit <b>dix-huit millions trois cent soixante-trois mille six cent trente-deux</b> et un montant maximum de <b>vingt millions sept cent deux mille (20 702 000) F CFA HT</b> soit <b>vingt-quatre millions quatre cent vingt-huit mille trois cent soixante (24 428 360) F CFA TTC</b>. Le délai d'exécution est de trente (30) jours pour chaque commande</p> <p><b>LOT 3 : SHINY SERVICES SARL</b> pour un montant de <b>sept millions cinq cent cinquante-deux mille cinq cents (7 552 500) F CFA HT</b> soit <b>huit (9 490 150) F CFA TTC</b>. Le délai d'exécution est de trente (30) jours</p>		

**Demande de prix N° 2024-018/MS/SG/CHUR-OHG du 05/12/202 relative à la prestation de brancardage et de manutention**

**Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya, exercice 2025.**

Publication de l'avis : Revue des marchés publics N° 4031 du 13 décembre 2024

Date de dépouillement : 20 décembre 2024. Nombre de plis reçus : quatre (04). Date de délibération : 20 décembre 2024

Soumissionnaires	Montants lus	Montants corrigées	Observations
GBI SARL	Min: 12 080 250 F CFA HT 14 254 695 F CFA TTC Max: 16 077 000 F CFA HT 18 990 860 F CFA TTC	Min: 12 080 250 F CFA HT 14 254 695 F CFA TTC Max: 16 077 000 F CFA HT 18 990 860 F CFA TTC	<b>Offre conforme, 4ème</b>
CEN	Min : 12 213 531 F CFA TTC Max: 16 283 646 F CFA TTC	Min: 10 350 450 F CFA HT 12 213 531 F CFA TTC Max: 13 799 700 F CFA HT 16 283 646 F CFA TTC	<b>Offre conforme, 2ème</b>
B.C.S SARL	Min: 10 294 200 F CFA HT 12 147 156 F CFA TTC Max: 13 710 600 F CFA HT 16 178 508 F CFA TTC	Min: 10 294 200 F CFA HT 12 147 156 F CFA TTC Max: 13 710 600 F CFA HT 16 178 508 F CFA TTC	<b>Offre conforme, 1er</b>
HYPPOL-SERVICE	Min: 11 160 450 F CFA HT Max: 14 850 600 F CFA HT	Min: 11 160 450 F CFA HT 13 169 331 F CFA TTC Max: 14 850 600 F CFA HT 17 523 708 F CFA TTC	<b>Offre conforme, 3ème</b>
ATTRIBUTAIRE	<p><b>B.C.S. SARL</b> pour un montant minimum <b>Hors Taxes</b> de <b>dix millions deux cent quatre-vingt-quatorze mille deux cents (10 294 200) F CFA</b> soit un montant minimum <b>Toutes Taxes Comprises</b> de <b>douze millions cent quarante-sept mille cent cinquante-six (12 147 156) F CFA</b> et un montant maximum <b>Hors Taxes</b> de <b>treize millions sept cent dix mille six cents (13 710 600) FCFA</b> soit un montant maximum <b>Toutes Taxes Comprises</b> de <b>seize millions cent soixante-dix-huit mille cinq cent huit (16 178 508) FCFA</b>. Le délai d'exécution est de deux (02) mois pour chaque commande.</p>		

## Résultats provisoires

**Résultats Travaux de construction d'un parking ; Demande de prix N° 2024-019/MS/SG/CHUR-OHG du 05/12/2024**  
**Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya, exercice 2025.** Communiqué : Quotidien N° 4031 du vendredi 13 décembre 2024 ; page 40  
 Date de dépouillement 19 décembre 2024. Nombre de plis reçus : deux (02). Date de délibération : 20 décembre 2024  
 Estimation prévisionnelle du cout : Vingt-quatre millions cinq cent mille (24 500 000) FCFA TTC

Soumissionnaires	Montants lus	Montants corrigés	Observations
<b>ENTREPRISE SANGA GENERAL (ESG)</b>	16 604 100 F CFA HT	16 334 100 F CFA HT 19 274 238 F CFA TTC	<b>Offre conforme, 1er</b> Discordance entre les montants en chiffre et en lettre au niveau du bordereau des prix unitaires de l'item IV.1 : 150 000 différents de quinze mille. Ce qui donne un total de 16 604 100 CFA HT au lieu de 16 334 100 F CFA HT.
<b>DAREE YANDE SARL</b>	20 286 300 F CFA TTC	15 586 300 FCFA TTC	<b>Offre non conforme</b> Discordance de quantité au niveau du devis quantitatif et estimatif de l'item IV.3 : 470 unités proposées au lieu de <b>70</b> unités demandées, ce qui donne un total <b>15 586 300 F CFA TTC</b> au lieu de de 20 286 300 F CFA TTC entraînant une variation de plus de 15% ( <b>23.16%</b> )
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>ENTREPRISE SANGA GENERAL (ESG)</b> pour un montant de <i>seize millions trois cent trente-quatre mille cent (16 334 100) F CFA HT</i> soit dix-neuf millions deux cent soixante-quatorze mille deux cent trente-huit (19 274 238) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.		

### REGION DES HAUTS-BASSINS

demande de prix à commande N°2024-020/ENAF/DG/PRM du 09/12/2024 relatif aux prestations de service de nettoyage des locaux au profit de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou– Financement : Budget de l'ENAF de Matourkou, exercice 2025- Avis publié dans la revue des marchés publics N°4033 du mardi 17/12/2024- Page 41- Date d'ouverture : -24/12/2024– Nombre de plis reçus : six (06) - Lettre de convocation CAM N°2024-0675/ENAF/DG/PRM du 23/12/2024-Date de délibération : 24/12/2024.

N°	Nom des candidats	Montant de la soumission lu en F CFA				Montant de la soumission corrigé en F CFA				Observations
		Minimum		Maximum		Minimum		Maximum		
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	
1	EDS International		1 572 916,4	-	18 874 996,8	-	1 572 916,4	-	18 874 996,8	Non classé : Discordance entre les prix unitaires en lettre et en chiffre. Les prix unitaires en lettre des items 26, 30, et 31 sont mal formulés et ne donne aucune valeur. Cela n'a pas permis à la commission de corriger son offre financière
2	BASYIRE SERVICE	1 379 205		16 550 460		1 379 205		16 550 460		Classé : 2e
3	BARAKO TRADING	1 395 700		16 748 400		1 395 700		16 748 400		Classé : 3e
4	BCS Sarl		1 623 064		19 476 768		1 623 064		19 476 768	Classé : 1er
5	O'CLEAN SARL	1 404 950		16 859 400		1 404 950		16 859 400		Non classé : La caution de soumission est parvenue après l'ouverture des plis alors que c'est une pièce constitutive de l'offre technique d'où l'analyse n'a pas été poursuivie
6	MASSAÏBA SERVICE SARL		-		-		-		-	Non classé : La lettre de soumission non renseignée

**Attributaire : BCS Sarl pour un montant :**  
 -minimum toutes taxes comprises d'un million six cent vingt-trois mille soixante-quatre (1 623 064) F CFA ;  
 - maximum toutes taxes comprises de dix-neuf millions quatre cent soixante-seize mille sept cent soixante-huit (19 476 768) F CFA. Le délai de validité est d'un (01) an, gestion budgétaire 2025 et le délai d'exécution des commandes est de trente (30) jours.



# APPELS D'OFFRES

## DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

### MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

\* **Marchés de Fournitures et Services courants**

**P. 33 à 39**

\* **Marchés de Prestations Intellectuelles**

**P. 40 à 49**

### Fournitures et Services courants

#### AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES (ARCEP)

#### Recrutement d'un prestataire pour la restauration au profit de l'ARCEP

**Avis de Demande de Prix**  
**N°2025-001/DDP/ARCEP/SE/PRM DU 23/12/2024**  
**Financement : Fonds propres ARCEP**

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du 18 décembre 2024.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) lance une demande de prix à commande ayant pour objet le recrutement d'un prestataire pour la restauration à son profit, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La restauration se compose d'un seul lot pour le recrutement d'un prestataire pour la restauration au profit de l'ARCEP avec un budget prévisionnel de **six millions cent soixante mille (6 160 000) francs CFA TTC pour le minimum** et de **quarante-quatre millions (44 000 000) Francs CFA TTC pour le maximum**.

Le délai d'exécution du marché à commande ne devrait pas excéder **un (01) an**. Le délai d'exécution de chaque commande sera spécifié dans la commande en question.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat Exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à La Direction Financière et Comptable de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 25 37 53 60 et moyennant paiement d'un montant non remboursable **trente mille (30 000) francs CFA** au même lieu. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **un million trois cent vingt mille (1 320 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse l'ARCEP 01 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60, avant le **13/01/2025 à 9 heures 00 mn**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Secrétaire Exécutif**

**Wendlassida Patrice COMPAORE**

**MINISTERE DE LA SANTE**

**Acquisition de pneus et batteries des véhicules à 4 roues  
au profit du Ministère de la santé**

**Avis de demande de prix à commandes  
N°2025-0005/MS/SG/DMP DU 24/12/2024  
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025**

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de la Santé.

1. Le Ministère de la santé dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet, **l'acquisition de pneus et batteries des véhicules à 4 roues** tel que décrit dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées d'un lot unique : **Acquisition de pneus et batteries des véhicules à 4 roues au profit du Ministère de la santé.**

**Le montant prévisionnel est de Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cents (24 999 800) francs CFA TTC.**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la santé ;

Tél : 25 48 89 20, situés dans l'enceinte de l'EX-TRYPANO, porte 133, Avenue KUMDA YOORE, tous les jours ouvrables de 08 heures 00 minute à 16 heures 00 minute.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la santé moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** à la Régie d'Avances de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances. La méthode de paiement sera au comptant. Le Dossier de demande de prix sera transmis main à main.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être tenue pour responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en **un original et deux copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant cinq cent mille (500 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la santé avant le **13/01/2025 à 9 heures 00 mn**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. L'Administration se réserve le droit de modifier ou de ne donner suite à tout ou partie du présent dossier de demande de prix.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics**

**Bonaventure François de Paul P. SAM**

Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et des Finances  
Chevalier de l'ordre des Palmes Académiques

### Nettoyage des locaux de l'OST

Avis de demande de prix  
N°2025-04/MS/SG/OST/DG/PRM

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics initial, gestion 2025 de l'Office de santé des travailleurs (OST).

1. L'OST dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet le nettoyage des locaux de l'OST tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se répartissent en cinq (05) lots :

- lot1 : le nettoyage des locaux de la Direction Générale de l'OST;
  - lot2 : le nettoyage des locaux de la Direction régionale de Ouaga et environs ;
  - lot3 : le nettoyage des locaux de la Direction régionale de Bobo et environs ;
  - lot4 : le nettoyage des locaux de la Direction régionale de Koudougou et environs ;
  - lot5 : le nettoyage des locaux de la Direction régionale de Fada et environs.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : l'année budgétaire 2024;

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au rez-de-chaussée de la direction générale de l'OST, précisément au poste d'accueil, sise à Ouaga 2000 non loin de la cour d'appel;

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse de l'agence comptable, logée au 3ème étage de la direction générale de l'OST, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de :

- dix mille (10 000) francs CFA pour chacun des lots 1, 4 et 5;
- vingt mille (20 000) francs CFA pour les lots 2 et 3.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot1 : cent huit mille (108 000) francs CFA;
- lot2 : deux cent cinquante-cinq mille (255 000) francs CFA;
- lot3 : Cent quatre-vingt mille (180 000) francs CFA;
- lot4 : cent quarante-quatre mille (144 000) francs CFA;
- lot5 : cent vingt-six mille (126 000) francs CFA.

Ils devront parvenir ou être remises à l'adresse de la direction générale de l'OST, précisément au service de la PRM sise à Ouaga 2000 à proximité de la cour d'appel de Ouagadougou avant le **13/01/2025 à 9 heures 00 mn**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**NB** : Montant prévisionnel= 27 100 000 FCFA TTC

- lot1 : trois millions six cent mille (3 600 000) francs CFA TTC;
- lot2 : huit millions cinq cent mille (8 500 000) francs CFA ;
- lot3 : six millions (6 000 000) francs CFATT C;
- lot4 : quatre millions huit cent mille (4 800 000) francs CFA;
- lot5 : quatre millions deux cent mille (4 200 000) francs CFA.

*Le Président de la Commission d'attribution des marchés*

Cyrille Pankamavé TAMINI

## OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

### Gardiennage des locaux de l'OST

#### Avis de demande de prix N°2025-03/MS/SG/OST/DG/PRM

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics initial, gestion 2025 de l'Office de santé des travailleurs (OST).

1. L'OST dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet le gardiennage des locaux de l'OST tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se répartissent en cinq (05) lots :

- lot1 pour le gardiennage des locaux de la Direction Générale ;
- lot2 pour le gardiennage des locaux de la Direction Régionale de Ouagadougou et environs ;
- lot3 pour le gardiennage des locaux de la Direction Régionale de Bobo-Dioulasso et environs ;
- lot4 pour le gardiennage des locaux de la Direction Régionale de Koudougou et environs ;
- lot5 pour le gardiennage des locaux de la Direction Régionale de Fada et environs.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : l'année budgétaire 2025 ;

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au rez-de-chaussée de la direction générale de l'OST, précisément au poste d'accueil, sise à Ouaga 2000 non loin de la cour d'appel;

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse de l'agence comptable, logée au 3ème étage de la direction générale de l'OST, et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 1 ;
- vingt mille (20 000) francs CFA pour les lots 2, 3, 4 et 5.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de :

- lot1 (Direction Générale) : cent-six mille (106 000) FCFA TTC;
- lot2 (Ouagadougou et environs) : deux cent soixante-seize mille (276 000) FCFA TTC;
- lot3 (Bobo-Dioulasso et environs) : deux cent treize mille (213 000) FCFA TTC;
- lot4 (Koudougou et environs) : deux cent douze mille (212 000) FCFA TTC;
- lot5 (Fada et environs) : cent soixante-neuf mille (169 000) FCFA TTC.

Les offres ainsi que la garantie devront parvenir ou être remises à l'adresse de la direction générale de l'OST, précisément au service de la PRM sise à Ouaga 2000 à proximité de la cour d'appel de Ouagadougou avant le **13/01/2025 à 9 heures 00 mn.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**NB : Montant prévisionnel= 32 600 000 FCFA TTC**

- lot1 (Direction Générale) : 3 540 000 FCFA TTC;
- lot2 (Ouagadougou et environs) : 9 204 000 FCFA TTC;
- lot3 (Bobo-Dioulasso et environs) : 7 112 000 FCFA TTC;
- lot4 (Koudougou et environs) : 7 080 000 FCFA TTC;
- lot5 (Fada et environs) : 5 664 000 FCFA TTC.

*Le Président de la Commission d'attribution des marchés*

**Cyrille Pankamavé TAMINI**

### Prestation de service de pause-café et déjeuner au profit de l'ECOLE NATIONALE DE SANTE PUBLIQUE (ENSP)

Avis de demande de prix à commandes  
N°2025-02/MS/SG/ENSP/DG/DMP  
Financement : Budget ENSP Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de l'Ecole Nationale de Santé Publique, gestion 2025.

1. L'Ecole Nationale de Santé Publique lance une demande de prix à commande ayant pour objet la prestation de service de pause-café et déjeuner au profit de l'ENSP tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La prestation de service de pause-café et déjeuner est composé en cinq (05) lots répartis comme suit :

- Lot 1 : Prestation de service de pause-café et déjeuner au profit de la Direction Générale, de la Direction de la Formation en Science de la Santé (DFSSS), des Directions Régionales des ENSP de Ouagadougou, de Kaya et de Ziniaré avec un budget prévisionnel de quarante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille cent (49 485 100) francs CFA TTC ;  
Lot 2 : Prestation de service de pause-café et déjeuner au profit des Directions Régionales des ENSP de Bobo Dioulasso, Banfora avec un budget prévisionnel de neuf millions (9 000 000) francs CFA TTC ;  
Lot 3 : Prestation de service de pause-café et déjeuner au profit des Directions Régionales des ENSP de Koudougou et Dédougou avec un budget prévisionnel de douze millions (12 000 000) francs CFA TTC ;  
Lot 4 : Prestation de service de pause-café et déjeuner au profit de la Direction Régionale de l'ENSP de Ouahigouya avec un budget prévisionnel de quatre millions six cent mille (4 600 000) francs CFA TTC ;  
Lot 5 : Prestation de service de pause-café et déjeuner au profit des Directions Régionales des ENSP de Fada N'Gourma et de Tenkodogo avec un budget prévisionnel de huit millions huit cent mille (8 800 000) francs CFA TTC ;  
Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : l'année budgétaire 2025
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commandes dans les bureaux de la direction des marchés publics 03 BP 7002 Ouagadougou 03 téléphone 71 38 35 98 sis au rez- de -chaussée du bâtiment R+1 de la Direction Générale de l'ENSP.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à commande au secrétariat de la DMP sis au rez- de -chaussée du bâtiment R+1 de la Direction Générale de l'ENSP et moyennant paiement d'un montant non remboursable de :
  - Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour le lot 1
  - Vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun des lots 2, 3 et 5
  - Dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 4

à l'agence comptable de l'ENSP sis au rez- de -chaussée du bâtiment R+1 de la Direction Générale de l'ENSP.

6. Les offres présentées en un original et (nombre) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

Lot 1 : neuf cent quatre-vingt mille (980 000) francs CFA

Lot 2 : Cent quatre-vingt mille (180 000) francs CFA

Lot 3 : Deux cent quarante mille (240 000) francs CFA

Lot 4 : Quatre-vingt-dix mille (90 000) francs CFA

Lot 5 : Cent soixante-dix mille (170 000) francs CFA

devront parvenir ou être remises à l'adresse suivant : salle de réunion du bâtiment R+1 de la Direction Générale de L'ENSP au plus tard le **13/01/2025 à 9 heures 00 mn.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Le Directeur des marchés publics*

Abdramane DERME

**Acquisition d'équipements pour les Agents de Santé à Base Communautaire (ASBC)**

**Avis de demande de prix**  
**N° :2024-004/MS/SG/DMP du 30 décembre 2024**  
**Financement : Fonds Mondial/SRPS/Activité 11**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, du Programme d'Appui au Développement Sanitaire (PADS).

1. Le Ministère de la santé dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition d'équipements pour les Agents de Santé à Base Communautaire (ASBC) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Les acquisitions se décomposent en un seul lot : acquisition d'équipements pour les Agents de Santé à Base Communautaire (ASBC).

4. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : trente (30) jours

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique :  
Avenue Kumda Yooré ;Porte n° 133 ;Ouagadougou  
Code postal: 03 BP 7009 Ouagadougou 03 Burkina Faso.

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à au secrétariat de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé sis Avenue Kumda Yooré ;Porte n° 133 ; 03 BP 7009 Ouagadougou 03, Burkina Faso et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers du Ministère en charge des Finances, Téléphone : 50.32.47.74/75.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse **13/01/2025 avant 09 Heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

9. Le budget prévisionnel pour la présente acquisition est de soixante un millions sept cent soixante-huit mille cinq cent soixante-quatre (61 768 564) F CFA HTVA.

***Le Directeur des Marchés Publics***

**Bonaventure François de Paul P. SAM**  
Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et des Finances  
Chevalier de l'ordre des Palmes Académiques

## BURKINA YIN –WISGR META

### Gardiennage et surveillance des infrastructures au profit de Burkina Yin-Wisgr Meta (BYM)

Avis de demande de prix  
N° :2025-02/MSJE/SG/BYM/DG/PRM  
Financement : Budget BYM : Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de BURKINA YIN-WISGR META (BYM).

1. BURKINA YIN-WISGR META dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet Gardiennage et surveillance des infrastructures au profit de BYM tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les prestations se décomposent en un lot unique.

Montant prévisionnel : Quarante-cinq millions (45 000 000) F CFA TTC. Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Douze (12) mois.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de monsieur BARRO ISSA au palais des sports Ouaga 2000 10 BP 13370 Ouagadougou 10 Téléphone 25 37 51 78/70 24 63 24 (adresse complète de la Personne responsable des marchés).

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au palais des sports Ouaga 2000 10 BP 13370 Ouagadougou 10 Téléphone 25 37 51 78 (indiquer l'adresse complète du président de la Commission d'attribution des marchés) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) F CFA à l'Agence Comptable de Burkina Yin-wisgr Meta sise au palais des sports Ouaga 2000 (indiquer le lieu d'achat). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million trois cent mille (1 300 000) F CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale de Burkina Yin-wisgr Meta sise au palais des sports Ouaga 2000 (indiquer l'adresse complète du lieu de réception), avant le **13/01/2025 à 9 heures 00 mn** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marché**  
**Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Issa BARRO**

## BURKINA YIN –WISGR META

### Nettoyage des Locaux au profit de Burkina Yin-Wisgr Meta (BYM)

Avis de demande de prix  
N° :2025-03/MSJE/SG/BYM/DG/PRM  
Financement : Budget BYM : Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de BURKINA YIN-WISGR META (BYM).

1. BURKINA YIN-WISGR META dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet Nettoyage du palais des sports, du COMET, du CNMS et du SGASL au profit de BYM tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les prestations se décomposent en un lot unique d'un montant prévisionnel de Vingt-deux millions (22 000 000) de Francs CFA.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : l'année budgétaire 2025

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de monsieur BARRO ISSA au palais des sports Ouaga 2000 10 BP 13370 Ouagadougou 10 Téléphone 25 37 51 78/70246324.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au palais des sports Ouaga 2000 10 BP 13370 Ouagadougou 10 Téléphone 25 37 51 78 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) F CFA à l'Agence Comptable de Burkina Yin-wisgr Meta sise au palais des sports Ouaga 2000.

6. Les offres présentées en un original et trois copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent cinquante mille (650 000) F CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale de Burkina Yin-wisgr Meta sise au palais des sports Ouaga 2000 avant le **14/01/2025 à 9 heures 00 mn** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marché**  
**Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Issa BARRO**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite

### Sélection de bureaux ou cabinets d'études pour le recrutement d'un cabinet ou bureau d'études ou un groupement de cabinets ou de bureaux d'études, en vue de réaliser l'étude de faisabilité technique, économique et financière du projet de construction et d'équipements d'une unité de production de produits de santé prioritaires au Burkina Faso

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2025/0004 /MS/SG/DMP  
(SELECTION DE CONSULTANTS-SELECTION DE FIRMES)

PAYS : Burkina Faso

BENEFICIAIRE : Direction générale de l'accès aux produits de santé  
(DGAP)

SECTEUR : Santé

SERVICES DE CONSULTANTS : Réalisation de l'étude de faisabilité technique, économique et financière du projet de construction et d'équipements d'une unité de production de produits de santé prioritaires au Burkina Faso

MODE DE FINANCEMENT : Budget du Fonds national d'études et de préparation des projets (FONEP), gestion 2025

1. Dans le cadre de l'exécution du budget, exercice 2025, le Ministère de la Santé lance un avis de manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet ou bureau d'études ou un groupement de cabinets ou de bureaux d'études, en vue de réaliser l'étude de faisabilité technique, économique et financière du projet de construction et d'équipements d'une unité de production de produits de santé prioritaires au Burkina Faso.

2. Les services de réalisation de l'étude de faisabilité technique, économique et financière du projet de construction et d'équipements d'une unité de production de produits de santé prioritaires au Burkina Faso comprennent :

- réaliser des études de base et de faisabilité ;
- évaluer la pertinence du projet ;
- faire une analyse détaillée de la faisabilité technique, économique et financière du projet (étude de marché, conditions techniques de réalisation, textes juridiques, ressources humaines, emplois, recettes fiscales, analyse des coûts d'installation, d'exploitation et de maintenance de l'unité de production,...) ;
- identifier les produits de santé prioritaires selon les besoins et la rentabilité ;
- analyser la durabilité du projet ;
- élaborer un plan détaillé des indicateurs pour les objectifs, les résultats, les activités et les ressources nécessaires ;
- proposer l'organe de gestion de l'unité de production ;
- proposer le calendrier de mise en œuvre, une estimation des coûts ainsi qu'une matrice du cadre logique de planification ;
- proposer un mécanisme de financement du projet ;
- analyser les risques associés au projet et proposer les mesures de mitigations ;
- identifier d'autres études spécifiques indispensables à la mise en œuvre du projet ;
- formuler des recommandations pour les étapes suivantes et toute action ultérieure requise.

3. Le Ministère de la santé invite les bureaux ou cabinets d'études éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les bureaux ou cabinets d'études intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, etc.).

4. Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

- le domaine des activités du bureau ou cabinets d'études ou du groupement de bureaux ou cabinets d'études ;
- le nombre d'années d'expérience ;
- les qualifications du bureau ou cabinet d'études ou du groupement de bureaux ou cabinets d'études dans le domaine des prestations (être inscrit à l'ordre professionnel correspondant du Burkina Faso), s'il y a lieu ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (mission de réalisation d'études de faisabilité technique, économique et financière) du candidat au cours des cinq (05) dernières années ; (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires, les attestations de bonne exécution ou les rapports

de validation).

5. Six (06) bureaux ou cabinets/groupements de bureaux ou cabinets les plus qualifiés et expérimentés seront invités à déposer leurs propositions techniques et financières conformément aux dispositions de l'article 65 du décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 portant modification du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les personnels-clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement des listes restreintes. Le consultant sera recruté par la méthode de sélection qualité-coût.

6. Les consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat en cas d'attribution.

7. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, notamment son modificatif n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023.

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées : de 7 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 00 à 16 h 00, heure locale au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la santé, sis dans le nouveau bâtiment du magasin central dudit Ministère dans la cour de l'ex-Trypano Ouagadougou – Burkina Faso 03 BP 7009 Ouagadougou 03, Tel : (+226) 25 48 89 20. Les TDRs peuvent y être consultés ou retirés.

9. Les manifestations d'intérêt sous forme écrite en langue française et présentées sous plis fermés en un (01) original et trois (03) copies doivent être déposées main à main à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **17/01/2025 à 09 heures 00 TU** au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Santé sis à l'adresse mentionnée ci-dessus.

**Le Directeur des Marchés Publics**

**Bonaventure François de Paul P. SAM**

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques  
Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Économie et des Finances

### Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de l'OST

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2024-03/MSHP/SG/OST/DG/PRM

L'OST lance le présent Avis à Manifestation d'Intérêt dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de passation des marchés 2025 ; afin d'élaborer sa base de données de Fournisseurs/ Prestataires ; relative aux procédures de demande de cotations et de consultation de consultants. Tout fournisseur/ prestataire intéressé et possédant les capacités techniques et financières requises pour la fourniture de biens, travaux, services et prestations intellectuelles, est invité à exprimer son intérêt pour son inscription dans le domaine de son choix ; en référence à la liste ci-après :

#### Domaine 1 FOURNITURES ET EQUIPEMENTS

- Lot 1 Fourniture de produits et matériels de protection, d'entretien et de nettoyage
- Lot 2 Fourniture de consommables informatiques
- Lot 3 Fourniture de bureau
- Lot 4 Fourniture de divers imprimés
- Lot 5 Fournitures de documentation pour bibliothèque
- Lot 6 Fourniture de matériels et mobiliers de bureau
- Lot 7 Fournitures de réactifs et consommables médicaux et de laboratoire
- Lot 8 Fournitures de produits d'alimentation et matériels pour alimentation
- Lot 9 Fournitures de matériels informatiques

#### Domaine 2 SERVICES COURANTS

- Lot 1 Enlèvement et incinération des déchets biomédicaux
- Lot 2 Location de matériels et outillages
- Lot 3 Location de salle de réunion
- Lot 4 Entretien et la maintenance des climatiseurs
- Lot 5 Entretien et maintenance des groupes électrogènes
- Lot 6 Entretien et maintenance des biens mobiliers
- Lot 7 Entretien, réparation du matériel roulant
- Lot 8 Maintenance des photocopieurs
- Lot 9 Maintenance du matériel informatique
- Lot 10 Fourniture de supports de communication et de publicité
- Lot 11 Télécommunication, connexion et câblage internet
- Lot 12 Prestations de transport et de déménagement
- Lot 13 Fourniture de pauses café et déjeuner
- Lot 14 Fourniture de titres de transport (aérien)

#### Domaine 3 TRAVAUX

- Lot 1 Réhabilitation et réfections de bâtiments
- Lot 2 Ouvrages hydrauliques (forage)
- Lot 3 Construction d'un incinérateur

#### Domaine 4 SERVICES NON COURANTS

- Lot 1 Achats d'études et de prestations de services

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les Candidats éligibles, intéressés sont invités à fournir un dossier composé de :

1. une lettre de demande d'inscription adressée à la Personne responsable des marchés de l'Office de santé des travailleurs ; indiquant le domaine d'activité principal du candidat ;
2. un extrait du Registre du Commerce et de crédit mobilier ;
3. un certificat de non faillite ;
4. une indication du domaine et des lots choisis parmi ceux mentionnés ci-dessus ;
5. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;

6. une copie de l'agrément technique du domaine s'il y a lieu ;
7. un contact téléphonique permanent

Le dossier complet doit être déposé sous pli fermé avec la mention « AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES DE l'OST, Gestion budgétaire 2025 » ainsi que la précision du domaine à la direction générale de l'OST, au service de la PRM (Rez-de-chaussée) sise à Ouaga 2000 à proximité de la cour d'appel de Ouagadougou avant le **09/01/2025 à 9 heures 00 mn.**

Les prestataires ayant déjà déposé leurs offres de service ne sont pas dispensés de la formalité d'inscription sur la liste des fournisseurs de l'OST. Au-delà, l'inscription ne constitue pas un engagement juridique assorti d'une obligation de la part de l'OST d'inviter un candidat inscrit et à fortiori d'attribuer un contrat.

Aucun dossier n'est recevable par poste ou autre mode de courrier.

*Le Président de la Commission d'attribution des marchés*

Cyrille Pankamavé TAMINI

**BURKINA YIN WISGR META**

**Constitution d'une base de données des prestataires de BURKINA YIN- WISGR META (BYM) au titre de l'exercice 2025**

Avis à manifestation d'intérêt n°2025-01/MSJE/SG/BYM/DG/PRM

**Objet :** Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2025, BURKINA YIN-WISGR META (BYM) prévoit entre autres, des acquisitions et des prestations par voie de demandes de cotations.

- Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, BYM lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de prestataires.
- L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt étant de disposer d'une base de données de prestataires que l'établissement pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations au cours de l'année 2025.

Domaines	Sous –domaines
Fournitures et équipements	Papiers d'impression
	Produits entretien et nettoyage
	Fournitures de bureau
	Consommables biomédicaux
	Pause-café et pause déjeuner
	Catalogues imprimés publicitaires
	Consommables informatiques
	Surpresseurs
	Coffres forts
	Pneus et batteries
Services Courants	Entretien et maintenance électrique
	Entretien et réparation de biens mobiliers
	Location de salle et divers matériels
	Maintenance de matériels informatiques
	Entretien réparation et maintenance matériels roulants
	Entretien et réparation des groupes électrogènes
	Entretien d'équipements médicaux sportifs
	Entretien et réparation des climatiseurs
	Entretien du gazon et de la piscine du CNMS

- Aussi, souhaite-t-il recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :
- La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.
- Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

Domaines	Sous-domaines	Documents à fournir
FOURNITURES ET EQUIPEMENTS	Papiers d'impression	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM ; - une présentation de l'entreprise.
	Produits entretien et nettoyage	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - un agrément technique ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM ; - une présentation de l'entreprise
	Fournitures de bureau	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM ; - une présentation de l'entreprise.
	Consommables biomédicaux	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM ; - une présentation de l'entreprise.
	Pause-café et pause déjeuner	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM ; - une copie du certificat de salubrité ; - une présentation de l'entreprise.

## Prestations intellectuelles

	Catalogues imprimés publicitaires	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM ; - une présentation de l'entreprise.
	Consommables informatiques	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - un agrément technique ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM ; - une présentation de l'entreprise.
	Surpresseurs	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM ; - une présentation de l'entreprise.
	Coffres forts	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM ; - une présentation de l'entreprise.
<b>SERVICES COURANTS</b>	Entretien et réparation de biens mobiliers	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM ; - une présentation de l'entreprise.
	Location de salle et divers matériels	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM ; - une présentation de l'entreprise.
	Maintenance de matériels informatiques	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - un agrément technique ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM ; - une présentation de l'entreprise.
	Entretien, réparation et maintenance du matériel roulant	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - un agrément technique ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM ; - une présentation de l'entreprise.
	Entretien et réparation des groupes électrogènes	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM ; - une présentation de l'entreprise.
	Entretien d'équipements médicaux sportifs	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM ; - une présentation de l'entreprise.
	Entretien et maintenance électrique	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM ; - une présentation de l'entreprise.
	Entretien et réparation des climatiseurs	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM ; - une présentation de l'entreprise.
	Entretien du gazon et de la piscine du CNMS	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM ; - une présentation de l'entreprise.

6. Un candidat a la possibilité de postuler pour plusieurs lots du même domaine.

7. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat.

8. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires de BYM : Préciser le domaine et le sous-domaine concerné » au secrétariat de la Direction Générale de BYM sis au palais des sports Ouaga 2000, 10 BP 13370 Ouagadougou 10. Tel : +226 25 37 51 78 au plus tard le **09/01/2025 à 9 heures 00 mn.**

*La Personne Responsable des Marchés*

**Issa BARRO**

Chevalier de l'Ordre du mérite

## SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENTE

### CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DES PRESTATAIRES A CONSULTER POUR LES DEMANDES DE COTATIONS DU SERVICE D'AIDE MEDICALE URGENTE AU TITRE DE L'ANNEE 2025

**Avis de manifestation d'intérêt**  
N° 2024-002/ MS/SG/SAMU/DG/PRM du 27 décembre 2024

- Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM) 2025, le Service d'aide médicale urgente (SAMU) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires à consulter pour les demandes de cotation, année 2025.
- L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires que le SAMU pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes (demande de cotation) pour la réalisation des travaux et la fourniture des biens et services.
- Peuvent soumissionner, les entreprises ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants, et spécialisées dans les domaines ci-après :

FOURNITURES	EQUIPEMENTS	PRESTATION DE SERVICE	TRAVAUX	PRESTATIONS INTELLECTUELLES
Fourniture de bureau et de produits d'entretien ; Fourniture de consommables informatiques, Fourniture d'imprimés administratifs ; Fourniture de cartes prépayées téléphoniques Fourniture des spécialités pharmaceutiques ; Acquisition de tenues de protection pour le personnel. Fourniture de produits alimentaires	Fourniture de mobiliers de bureau ; Fourniture de matériels informatiques et péri-informatiques ; Fourniture de matériels et équipements solaires ; Fourniture d'équipements de sécurité informatique ; Fourniture et installation de climatiseurs ; Acquisition de logiciel ; Acquisition et installation de pneus et batterie ; Acquisition de matériels de lavage et de vulcanisation ; Fourniture d'engins à deux roues ; Fourniture de kits de vidéosurveillance ; Fourniture de matériels, de petits matériels et outillages ; Fourniture de matériels électro-ménagers ; Acquisition d'équipement d'ambulances	Entretien réparation et maintenance des biens immobiliers ; Entretien et réparation de matériels roulants ; Entretien, réparation et maintenance des imprimantes et photocopieurs Entretien, réparation et maintenance de matériels informatique Entretien et nettoyage de locaux ; Gardiennage des locaux ; Conception, diffusion de spots publicitaires et couvertures médiatiques ; Fourniture de service internet ; Fourniture de pause-café et pause-déjeuner et location de salles de réunion ; Fourniture d'assurance ; Fourniture de titre de transport ; Entretien et réparation de groupe électrogène	Travaux de construction et de réhabilitation de l'entrée ; Acquisition et installation du logiciel de gestion de stock de pharmacie ; Travaux de réalisation de buanderies et de latrines ; Travaux de réhabilitation d'hangar à usage de réfectoire et d'aménagement d'une aire de lavage	Suivi contrôle des travaux

- Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous plis fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des prestataires du SAMU 2025 ».
- Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :
  - ☞ une lettre de manifestation d'intérêt adressée au SAMU;
  - ☞ le domaine principal de soumission ;
  - ☞ une présentation de l'entreprise indiquant l'adresse complète, la situation géographique;
  - ☞ une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales;
  - ☞ un certificat de non faillite ;
  - ☞ l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
  - ☞ un contact téléphonique permanent.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la personne Responsable des Marchés du SAMU sise à Ouaga Boulevard Thomas SANKARA et du côté Est du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO ; au bâtiment administratif.  
Tél : (+226) 71 11 1 8 92
- Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **09/01/2025 à 15 heures 00 minutes**. La liste des prestataires sera constituée sur la base des activités principales des candidats.
- Le SAMU se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues hors délais.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Alamoussa ZAN**

Administrateur des Services de Santé

### Constitution d'une base de données des prestataires de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM).

**Avis à Manifestation d'Intérêt**  
N°2025-001/ENAM/DG/PRM DU 31/12/2024

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, Gestion 2025, l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) prévoit entre autres, des acquisitions et des prestations par voie de demandes de cotations. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution, et de règlement des marchés publics et des délégations de services de service public ; l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de prestataires ;

2. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt étant de disposer d'une base de données de prestataires que l'institution pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations au cours de l'année 2025 ;

Domaine I : Fournitures	Domaine II : Equipements	Domaine III : Prestation de services	Domaine IV : Travaux
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage ;</li> <li>2. Acquisition de pagnes ;</li> <li>3. Acquisition de pneus et de batteries</li> <li>4. Acquisition de produits pharmaceutiques ;</li> <li>5. Acquisition de petits matériels et outillages</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Acquisition de climatiseurs ;</li> <li>2. Acquisition de matériels de musiques et de sonorisation</li> <li>3. Acquisition d'équipements sportifs et jeux de société (billard, baby-foot).</li> <li>4. Acquisition de fauteuils reposant pour le hall ;</li> <li>5. Acquisition et transformation de contenaires en magasin et bureau ;</li> <li>6. Acquisition d'ouvrages ;</li> <li>7. Acquisition de toges pour les soutenances ;</li> <li>8. Acquisition de tableaux interactifs.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Edition journal info ENAM ;</li> <li>2. Prestation de pause-café dans la région du Centre-Ouest ;</li> <li>3. Prestation de pause-café dans la région de l'Est (Fada N'Gourma) ;</li> <li>4. Prestation de pause-café dans la région de Hauts Bassins (Bobo Dioulasso) ;</li> <li>5. Entretien et réparation de biens mobiliers (tables et chaises/ENAM) ;</li> <li>6. Location de salles pour les activités de l'ENAM à Koudougou ;</li> <li>7. Confection de rideaux ;</li> <li>8. Confection des gadgets ;</li> <li>9. Prestations pour la reprographie de documents ;</li> <li>10. Entretien et réparation de photocopieurs ;</li> <li>11. Branding du bâtiment administratif et des véhicules ;</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Acquisition et pose de barbelés ;</li> <li>2. Travaux de cloisonnement sécurisation de l'entrée principale du bâtiment administratif ;</li> <li>3. Confection et pose de panneaux de signalisation de l'ENAM,</li> <li>4. Acquisition et installation de lampadaires solaires.</li> </ol>

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotations »

4. les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- le domaine principal des activités ;
- une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

5. Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès de la Personne Responsable des Marchés sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés/03 BP 7024 Ouaga 03/Tél. 01 04 95 36/25 31 42 64 ; Fax : 25 30 66 11, Rue des Sciences, premier étage de la Direction Générale, aile droite, 6ème porte à gauche : 8h30 mn TU à 12h30 mn et de 13h 30mn à 15 h 00 mn TU.

Les lieux de dépôts des offres sont les suivants :

- Au Secrétariat de la Direction Générale, rez de chaussée, à gauche, 1ère porte à droite ;
- Au Secrétariat DAF, R+1 aile gauche 1ère porte à gauche et à l'aile droite 6ème porte à gauche.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **10 Janvier 2025 à 15h00mn**. Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

8. La Personne Responsable des Marchés se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

La Personne Responsable des Marchés

*Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

**Bakiébié YAMEOGO**

Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

### Constitution d'une base de données et une liste des fournisseurs de biens et services du Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, au titre de l'année 2025.

#### RECTIFICATIF PORTANT SUR LA NUMEROTATION DES DOMAINES D'ACTIVITES

Avis à manifestation d'intérêt  
N°2024-056M/MARAH/SG/DMP du 30 décembre 2024 pour la

1. Dans le cadre de l'exécution de son Plan de passation des marchés au titre de l'année 2025, le Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques (MARAH) souhaite recevoir des candidatures pour la constitution d'une base de données et une liste de fournisseurs de biens et services suivant leurs domaines d'activités, à l'effet d'en disposer principalement dans le cadre des procédures de demande de cotation et subsidiairement dans le cadre des procédures de passation qui ne requièrent pas la publication d'un avis d'appel à candidature, notamment les procédures de consultation de consultants, d'entente directe et d'appel d'offres restreint.

2. Les domaines d'activités concernés sont les suivants :

Catégorie professionnelle de l'entreprise	Sous domaines d'activités économique	
	N° du domaine	Désignation
<b>Bâtiment, Travaux Public</b>	1	Travaux de construction et ou de réhabilitation de bâtiments administratifs (agrément technique B ou S)
	2	Travaux de construction et ou de réhabilitation de bâtiments techniques agricoles (infrastructures de stockage, etc.) (agrément technique B ou S)
	3	Travaux de construction et ou réhabilitation de bâtiments et infrastructures techniques d'élevage (marchés à bétail, parc de vaccination, parcs de quarantaine, abattoirs, abris pour animaux type bergeries, étables ou poulaillers, etc.) (agrément technique B ou S)
	4	Travaux de construction et ou de réhabilitation de bâtiments techniques de pisciculture (agrément technique B ou S)
	5	Travaux d'aménagement et espace vert (agrément technique B ou S)
	6	Travaux d'entretien – réparation d'installation électrique de bâtiment (agrément technique B ou S)
	7	Travaux d'installation de zones de pâturage contrôlées. (Agrément technique B ou S)
	8	Travaux de plomberie-couverture et installation sanitaire de bâtiment (agrément technique B ou S)
	9	Travaux de menuiserie métalliques, bois, Aluminium, plastique et autres (agrément technique B ou S)
	10	Travaux de réhabilitation d'infrastructures de stockage et de transformation. (Agrément technique B ou S)
	11	Travaux divers de construction/réhabilitation de bâtiment (agrément technique B ou S)
	12	Travaux neuf ou réhabilitation de barrages de retenues d'eau (agrément TA, TB, TC, TD ou TE)
	13	Travaux neuf ou réhabilitation de barrages sous terrain (agrément TA, TB, TC, TD ou TE)
	14	Travaux neuf ou réhabilitation de boullis (agrément TA, TB, TC, TD ou TE)
	15	Travaux neuf ou réhabilitation de bassins de captage (agrément TA, TB, TC, TD ou TE)
	16	Travaux neuf d'aménagement hydro agricoles (basfonds aménagés de type simple ou amélioré avec diguette, un périmètre irrigué en Gravitaire ou par pompage) (agrément TA, TB, TC, TD ou TE)
	17	Travaux de réalisation et réhabilitation d'AEPS et de forages
	18	Autres travaux de réalisation / réhabilitation de barrages et d'aménagements hydro agricoles
	19	Travaux manuels d'entretien courant routier (agrément TH)
	20	Travaux mécanisés d'entretien courant routier (agrément TR1)
	21	Travaux de construction, d'entretien périodique, de réhabilitation de routes en terre et de pistes rurales (agrément TR2)
	22	Travaux de construction, de renforcement, d'entretien périodique, et de réhabilitation de routes bitumées et de construction d'ouvrages spécifiques (agrément TR3)
	23	Travaux d'aménagements et réhabilitation des couloirs de transhumance
	24	Travaux divers d'entretien routier et prestations assimilées (agréments TH, TR1, TR2 ou TR3)
	25	Travaux d'installation de systèmes d'alimentation en eau pour l'élevage (Agrément F, P et U)
	26	Travaux de réalisation et réhabilitation de forages (Agrément F, P et U)
	27	Travaux de réalisation et réhabilitation de système d'adduction d'eau (Agrément F, P et U)
	28	Travaux divers d'approvisionnements en eau (Agrément F, P et U)
	29	Travaux de raccordement au réseau SONABEL (agrément C)
	30	Travaux de câblage électrique de bâtiment administratif (agrément C)
	31	Travaux de câblage électrique d'unité industrielle (agrément C)
	32	Travaux d'entretien de réseau électrique (agrément C)
	34	Travaux divers de réseau et de centrale électrique (agrément C)
	<b>Commerce, distribution de biens matériels</b>	35
36		Commerce de kits d'insémination, de matériels ou d'équipements vétérinaires
37		Commerce de matériels et équipements de laboratoire vétérinaire
38		Commerces de divers matériels et équipements d'élevage
39		Commerce d'unité de production et/ou de transformation agricoles
40		Commerce de matériels non motorisés de production agricoles (charrue, charrette, etc.)
41		Commerce d'équipements motorisés de production agricole (motoculteurs, récolteuse, batteuse, moissonneuse, etc.)
42		Commerce de kits d'irrigation
43		Commerce de kits fourragers
44		Fourniture et pose d'échelles bathymétriques, de pluviomètres

## Prestations intellectuelles

	45	Commerce d'équipements de séchage et de conservation des produits agricoles
	46	Commerce de matériels et équipements de laboratoire agricoles
	47	Commerce de divers matériels et équipements agricoles
	48	Commerce de matériels de pisciculture, de pêche, de production ou de transformation de produits halieutiques
	49	Commerce de pirogues, de barques motorisées ou autres matériels roulants aquatiques
	50	Commerce d'équipements de production et/ou de transformation de produits halieutiques (fumeurs, etc.)
	51	Commerce de divers matériels et équipements de pisciculture
	52	Commerce de céréales
	53	Commerce de semences agricoles
	54	Commerce de réactifs et consommables de laboratoire agricole
	55	Commerce d'engrais
	56	Commerce de pesticides et de bios pesticides
	57	Commerce de divers produits, Commerces et intrants agricoles
	58	Commerce de produits vétérinaires et vaccins pour animaux
	59	Commerce de réactifs et consommables de laboratoire d'élevage
	60	Commerce d'animaux
	61	Commerce aliments poissons
	62	Commerce de noyaux reproducteurs
	63	Commerce d'aliment volaille
	64	Commerce d'aliment bétail
	65	Commerce d'aliments pour porc
	66	Commerce d'aliments pour divers animaux
	67	Commerce d'hormones et ou de semences d'insémination
	68	Commerce de divers produits, fournitures et d'intrants d'élevage
	69	Commerce d'intrants piscicoles (alevins, aliments pour poissons etc.)
	70	Commerce de poissons frais, fumés et séchés
	71	Commerce de divers produits, fournitures et d'intrants de pisciculture
	72	Commerce de produits pétroliers (carburant et lubrifiants)
	73	Commerce de camions, de véhicules automobiles et de pièces de rechanges pour matériel roulant
	74	Commerce de pneumatiques et de batteries pour véhicules
	75	Commerce de pneumatique, cycle et motocycle
	76	Vente de consommables informatiques (agrément technique en matière informatique, domaine 1 catégorie A, B, C)
	77	Vente de matériels et équipements informatiques, péris informatiques et de logiciels informatiques (agrément technique en matière informatique, domaine 1 catégorie A, B, C)
	78	Commerce d'équipements, matériel et mobilier de bureau
	79	Commerce de fournitures et consommables de bureau
	80	Commerce de consommables pédagogiques
	81	Commerce de produits d'entretien et de nettoyage
	82	Commerce de quincaillerie
	83	Commerce de titres de transport
	84	Commerces d'équipements téléphoniques, de produits téléphoniques y compris cartes de recharges prépayés
	85	Commerces d'accès internet
	86	Commerce d'effets d'habillements
	87	Commerce de plombs à sceller
	88	Commerce de matériels et équipements solaires
	89	Commerce de matériels et équipements électroménagers
	90	Fourniture et pose d'appareils électriques
	91	Fourniture et pose d'appareils de climatisation et de froid
	92	Commerces de matériels et d'équipements divers
<b>Prestations de services courants pour l'Administration publique</b>	93	Traitements de bâtiments, de magasins contre les termites, rongeurs
	94	Entretien, maintenance et réparation courant de plomberie sanitaires
	95	Entretien – réparation courant d'installation électrique de bâtiment
	96	Entretien et maintenance de plomberie- sanitaire
	97	Entretien, maintenance et réparation courant d'appareils et système électrique de bâtiment
	98	Entretien, maintenance et réparation courant d'appareils et système de climatisation de bâtiment
	99	Entretien, maintenance et réparation courant de revêtement carrelage étanchéité de bâtiment
	100	Entretien, maintenance et réparation courant de charpente, couverture et peinture de bâtiment
	101	Entretien, maintenance et réparation divers sur bâtiment
	102	Entretien, maintenance et réparation courant d'installation d'irrigation et prestations connexes
	103	Entretien, maintenance et réparation courant d'infrastructures hydro-agricoles et prestations connexes
	104	Entretien, maintenance et réparation courant d'infrastructures de production et de commercialisation animale (infrastructures d'élevage)
	105	Entretien, maintenance et réparation courant d'infrastructures de pisciculture ou de gestion des ressources halieutiques et prestations connexes
	106	Entretien, maintenance et réparation courant divers sur infrastructures et installations techniques.
	108	Entretien et maintenance des chambres froides et prestations connexes

## Prestations intellectuelles

	109	Entretien, maintenance et réparation courant de matériels et équipements agricoles (moissonneuse, récolteuse, etc.)
	110	Entretien, maintenance et réparation courant d'équipements, matériels et mobiliers d'élevage (couveuses, broyeuses, etc.)
	111	Entretien, maintenance et réparation courant d'équipements, matériels et mobiliers de pisciculture et prestations connexes
	112	Garage, maintenance de cycles, cyclomoteurs, vélomoteurs, motocyclettes, tricycles et quadricycles (agrément technique pour la maintenance du matériel roulant Catégorie 1)
	113	Garage, maintenance de véhicules légers (agrément technique pour la maintenance du matériel roulant, Catégorie 2)
	114	Garage, maintenance de véhicules poids lourds (agrément technique pour la maintenance du matériel roulant, Catégorie 3)
	115	Garage, maintenance de véhicules légers et poids lourds (agrément technique pour la maintenance du matériel roulant, Catégorie 4)
	116	Entretien, maintenance, et réparation courant de matériels et équipements, péris informatiques et logiciels informatiques (Agrément technique en matière informatique Domaine 1, catégorie A, B ou C)
	117	Divers services connexes d'informatique
	118	Entretien, maintenance et réparation courant de matériels, équipements et de mobiliers de bureau
	119	Entretien, maintenance et réparation courant de groupe électrogène et matériels connexes
	120	Entretien, maintenance et réparation d'appareils de climatisation et de froid
	121	Entretien, maintenance et réparation courant de matériels, équipements et de mobiliers divers
	122	Service de sécurité et de Gardiennage (autorisation administrative d'exercice d'activités privées de gardiennage)
	123	Service de nettoyage, d'assainissement et prestations connexes
	124	Entretiens, maintenances et réparations divers
	125	Compagnie et auxiliaire d'assurance et prestations connexes
	126	Hébergements et référencement de sites web
	127	Services traiteurs (Commerce de pauses café-pause déjeuner et prestations connexes)
	128	Service d'hôtellerie et hébergement de courte durée
	129	Agence de voyage (Commerce de titre de voyage et prestation connexes)
	130	Service de nettoyage, d'assainissement et prestations connexes
	131	Agence de presse
	132	Réalisation de film cinématographique, de clips vidéo et prestations connexes
	133	Activité de radiodiffusion et de télévision
	135	Agence de publicité et de communication (autorisation du Conseil supérieur de la communication)
	136	Location de matériels et biens divers
	137	Location de salles et prestations connexes
	138	Location de véhicules et prestations connexes
	139	Service de transit et prestations connexes
	140	Editions, reproductions et scannages de documents et prestations connexes
	141	Prestation de transport et logistique et prestations connexes
	142	Transport routier de marchandises et prestations connexes
	143	Confection d'imprimés divers et prestations connexes
	144	Agence d'événementiels et prestations connexes
	145	Confection de banderoles, de badges, de gadgets publicitaires et prestations connexes
	146	Prestations de services courants divers
Prestations intellectuelles	147	Études techniques hydro-agricoles diverses
	148	Etudes techniques pour aménagements hydro-agricole
	149	Etudes techniques divers dans le domaine de l'élevage
	150	Etudes technique divers dans le domaine de la pisciculture et la gestion des ressources halieutiques
	151	Études de projet diverses
	152	Etude de faisabilité diverses
	153	Études économiques, environnementales et sociologiques
	154	Études informatiques, conseil informatique et développement de logiciel (agrément)
	155	Conseils en information, formation et documentation
	156	Formation, renforcement de capacité de personnel et de recrutement
	157	Conseil et gestion
	158	Études de marché, sondage et enquête
	159	Consultant individuel spécialisé (préciser le domaine d'expertise)
	160	Cabinet d'études divers
	161	Cabinets d'architectes
	162	Cabinets d'ingénieurs en BTP
	163	Cabinets de géomètres et de métreur
	164	Cabinets de topographes
	165	Cabinets d'expertise comptable et d'analyse financière
	166	Cabinets comptables
	167	Cabinets d'audit et de conseils fiscaux
	168	Cabinets d'auxiliaires de justices Notaires, Huissiers
	169	Cabinets de Services juridiques

3. La participation à cette manifestation d'intérêt est ouverte à toute personne physique (consultant individuel) ou morale (entreprise) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension à la commande publique et en règle vis-à-vis de l'Administration.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour leur inscription dans la base de données et sur la liste des fournisseurs du Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont légalement constitués et techniquement qualifiés pour les prestations recherchées. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- être légalement constitué ( inscription au registre du commerce et du crédit mobilier) ;
- être d'un domaine d'activité indiqué par l'avis de manifestation d'intérêts ;
- disposer le cas échéant de l'agrément technique exigé pour le domaine d'activité concerné.

5. Il est demandé aux candidats de soumettre un dossier comprenant :

- une lettre de demande d'inscription dans la base de données et sur la liste des fournisseurs du Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, au titre de l'année 2025, adressée au Directeur des marchés publics;
- une fiche de présentation du candidat faisant ressortir pour les entreprises notamment la raison sociale de l'entreprise, le numéro d'identifiant fiscal unique (IFU), l'adresse (numéro de téléphone, email, domiciliation) et les différents domaines d'activités du candidat;
- une copie des agréments pour les domaines d'activités concernés ;
- une copie de l'original du registre de commerce et de crédit mobilier faisant ressortir les domaines d'activités déclarés du candidat ( NB : il ne s'agit pas de l'extrait de registre de commerce)

6. Les candidats doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Manifestation d'intérêt pour l'inscription dans la base de données et sur la liste des fournisseurs du MARAH, exercice 2025 », au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques sise au rez de chaussée de l'immeuble du MARAH, à Ouaga 2000. Téléphone : 25 41 17 47 / 51 91 03 79., au plus tard le **09/01/2025 à 9 heures 00 mn.**

*Le Directeur des marchés Publics*

**Wendsongda Elie ZONGO**  
Administrateur des Services Financiers



# APPELS D'OFFRES

## DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

\* **Marchés de Fournitures et Services courants**

**P. 50 à 53**

\* **Marchés de Prestations Intellectuelles**

**P. 54 à 62**

### *Fournitures et Services courants*

#### **CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DEDOUGOU**

#### **Achat d'effets d'habillements.**

**Avis de demande de prix**  
**N : 2025 -04/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRM**  
**du 23 décembre 2024**

Financement Budget du CHR de Dédougou, Gestion 2025  
Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du Centre Hospitalier Régional de Dédougou (CHR-DDG).

Le Centre Hospitalier Régional de Dédougou dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'achat d'effets d'habillements tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Cette acquisition en lot unique a un budget prévisionnel de vingt millions (20 000 000) de francs CFA TTC ;

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.  
Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés du Centre Hospitalier Régional de Dédougou sis dans l'enceinte dudit Centre aux contacts 51 32 70 84.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés du Centre Hospitalier Régional de

Dédougou aux contacts téléphoniques suivant: 51 32 70 84; et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à l'agence comptable dudit CHR auprès du caissier principal.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA, devront parvenir ou être déposées au bureau de la Personne responsable des marchés publics avant le **13/01/2025 à 9 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la commission  
d'attribution des marchés.**

**Drissa NAON**

### fourniture de pauses –café et déjeuners au profit du CHR de Dédougou (marché à commandes).

Avis de demande de prix  
N° :2025 -05/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRM du 23 décembre 2024  
Financement : Budget du CHR de Dédougou, gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du Centre Hospitalier Régional de Dédougou.

Le Centre Hospitalier Régional de Dédougou dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPX) lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de pause-café et déjeuners au profit du CHR de Dédougou, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La fourniture est en lot unique : la fourniture de pause-café et déjeuner au profit du CHR de Dédougou.

Le budget prévisionnel est de vingt-trois millions trois cent quarante-six mille (23 346 000) F CFA TTC.

Le délai d'exécution est de 365 jours et le délai de validité sera fonction de la durée de l'activité précisée sur la commande.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés du Centre Hospitalier Régional de Dédougou sis dans l'enceinte dudit Centre ou appeler aux contacts téléphoniques suivants : 51 32 70 84.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés du Centre Hospitalier Régional de Dédougou; et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA, à l'agence comptable, auprès des caissiers du CHR de Dédougou.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA, doivent parvenir ou être remises au bureau de la personne responsable des marchés avant le **13/01/2025 à 9 heures 00 mn**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Président de la commission d'attribution des marchés*

Drissa NAON

**Gardiennage des locaux de l'Université Nazi BONI**

**Avis de demande de prix à commande**  
**N° 2025-001/MESRI/SG/UNB/PRM**  
**Financement : Budget de l'Université Nazi BONI, Exercice 2025**

Cet avis de demande de prix à commande fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de l'Université Nazi BONI (UNB).

1. L'Université Nazi BONI (UNB) lance une demande de prix à commande ayant pour objet : gardiennage des locaux de l'Université Nazi BONI tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix à commande.
  2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
  3. Les prestations se décomposent en lot unique avec une enveloppe de prévisionnelle de **soixante-dix millions (70 000 000) francs CFA TTC**.
  4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder un an d'exercice budgétaire 2025 et deux (02) mois par commande.
  5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commande dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de l'UNB, sis au Centre de Formation et de Recherche (CFR) ex centre de calcul sur la route de l'aéroport de Bobo-Dioulasso, tél **65 31 80 46**.
  6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à commande dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de l'UNB et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à l'agence comptable de l'UNB sis au Centre de Formation et de Recherche (CFR).
  7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix à commande, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux millions (2 000 000) francs CFA** devront être remises main à main à l'adresse suivante : bureaux de la Personne Responsable des Marchés de l'UNB, sis au Centre de Formation et de Recherche (CFR) ex centre de calcul sur la route de l'aéroport de Bobo-Dioulasso, avant le **13/01/2025 à 9 heures 00 mn**.
- L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Nazaire ZERBO**

**Entretien et nettoyage des bâtiments administratifs et des salles de cours de l'Université Nazi BONI**

**Avis de demande de prix à commande  
N° 2025-002/MESRI/SG/UNB/P/PRM  
Financement : Budget de l'Université Nazi BONI, Exercice 2025**

Cet avis de demande de prix à commande fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de l'Université Nazi BONI (UNB).

1. L'Université Nazi BONI (UNB) lance une demande de prix à commande ayant pour objet : Entretien et nettoyage des bâtiments administratifs et des salles de cours de l'Université Nazi BONI tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix à commande.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Les prestations se décomposent en lot unique avec **une enveloppe prévisionnelle de soixante millions (60 000 000) de francs CFA TTC.**
4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder un an de gestion budgétaire 2025 et deux (02) mois par commande.
5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de l'UNB, sis au Centre de Formation et de Recherche (CFR) ex centre de calcul sur la route de l'aéroport de Bobo-Dioulasso, tél +226 65 31 80 46.
6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de l'UNB et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à l'agence comptable de l'UNB sis au Centre de Formation et de Recherche (CFR). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix à commande, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'**un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA** devront être remises main à main à l'adresse suivante : bureaux de la Personne Responsable des Marchés de l'UNB, sis au Centre de Formation et de Recherche (CFR) ex centre de calcul sur la route de l'aéroport de Bobo-Dioulasso, avant le **13/01/2025 à 9 heures 00 mn.**
8. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Nazaire ZERBO**

**CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DEDOUGOU**

**Candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services pour ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants**

**Avis à manifestation d'intérêt  
N° 2025 -01/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRM  
du 18 décembre 2024.**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2025, le Centre Hospitalier Régional (CHR) de Dédougou souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services pour ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants pour les domaines ci-après :

**I-Fourniture et équipement**

- Lot 1 Achat de papier pour impression pour la caisse
- Lot 2 Achat de consommables informatiques

**II-Prestations de services**

- Lot 3 Maintenance des climatiseurs et des réfrigérateurs
- Lot 4 Maintenance du matériel informatique et péri- informatique
- Lot 5 Maintenance du réseau des fluides médicaux
- Lot 6 maintenance des appareils du bloc opératoire, des autoclaves et des machines à laver
- Lot 7 Maintenance des fauteuils dentaires et autres appareils d'odontostomatologie
- Lot 8 Mise à jour du logiciel de la caisse

**III- CONSULTATION DE CONSULTANTS**

- Lot 9 Etude pour la réalisation de travaux de construction nouvelle

**IV- AFFERMAGES**

- Lot 10 Mise en affermage du parking
- Lot 11 Mise en affermage du Kiosque
- Lot 12 Mise en affermage des latrines

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

Le CHR de Dédougou rappelle aux fournisseurs et prestataires qui ont déjà déposé des offres qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- 1- Une lettre de demande d'inscription adressée à la personne responsable des marchés publics du CHR de Dédougou ;
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- 6- Les preuves de l'expérience ou de réalisation.

Les entreprises éligibles désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné », au bureau de la personne responsable des marchés publics du CHR sis au bâtiment administratif, au plus tard **09/01/2025 à 9 heures 00 mn**

*Le Président de la Commission d'attribution des marchés*

Drissa NAON

### Manifestation d'intérêt pour la liste des Fournisseurs/ Prestataires à constituer pour les demandes de cotations de la Direction Régionale de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique du Centre (DRESFPT/ C)

Avis d'appel à manifestation d'intérêt  
N°2024-0456/MESFPT/RCEN/DRESFPT-C du 24 décembre 2024

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2025, la Direction Régionale de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique du Centre lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.
2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs / Prestataires que la DRESFPT/C pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services.
3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après.

#### Fournitures et équipements

1. Fournitures de bureau ;
2. Fournitures informatiques (agrément exigé),
3. Fournitures de matériels et mobiliers de bureau ;
4. Fournitures de matériels de sport ;
5. Fournitures de produits d'entretien et de nettoyage ;
6. Fournitures de matières d'œuvre ;
7. Fournitures de banderoles ;
8. Fournitures de pièces de rechange ;
9. Fournitures de matériels informatiques (agrément exigé)
10. Fournitures diverses (pour la réparation des toilettes, des portes et de l'éclairage).

#### Prestations de service

- 1- Entretien et maintenance des climatiseurs ;
- 2- Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques (agrément exigé) ;
- 3- Entretien et maintenance des véhicules à quatre roues ;
- 4- Nettoyage de bâtiments ;
- 5- Fournitures de pause-café et de pause- déjeuner ;
- 6- Fournitures de pain, de condiments, de viande fraîche et de bois de chauffe ;
- 7- Entretien de toilettes et dortoirs ;
- 8- Location de chambres climatisées ;
- 9- Location de salles de conférence.

#### Travaux

- 1- Travaux de construction de bâtiments (agrément exigé).
- 2- Suivi des travaux

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation. ».

5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :
- une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
  - le domaine principal des activités ;
  - une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
  - une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
  - l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
  - un contact téléphonique permanent.

6. Les entreprises ayant déposé une offre de services après de la DRESFPT-C sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Chef de Service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DRESFPT du Centre, sis à Kilwin, route de Ouahigouya, contact : 70296597/65952900 aux heures suivantes : 7h30 mn à 12h30 mn TU et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn TU.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **09/01/2025 à 9 heures 00 mn**

Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

9. La DRESFPT-C se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**Le Directeur Régional**

**Dr Denis VIMBOUE**

Inspecteur Général de l'Enseignement Secondaire  
Chevalier de l'Ordre National

### Constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires de la commune de Koudougou au titre de l'exercice budgétaire 2025

#### Avis d'appel à manifestation d'intérêt n°2025-01/CKDG/M/SG/DMP

- 1- Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation primitif des Marchés (PPM), Gestion 2025, la commune de Koudougou lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs, de prestataires de biens et services.
- 2- L'objectif est de disposer d'une base de données composée d'entités citées au point 1 que la commune sera amenée à consulter dans le cadre de la mise en œuvre des procédures de demandes de cotation (formelle ou non formelle) et de consultations de consultants. Les domaines concernés sont les fournitures de biens et services, les travaux et les services de prestations intellectuelles.
- 3- Peuvent prendre part à cette concurrence, les personnes physiques ou morales étant en règle vis-à-vis de la loi, ne figurant pas sur la liste des fournisseurs ou prestataires déclarés défaillants et spécialisés au moins dans l'un des domaines ci-après :

#### I : FOURNITURES ET EQUIPEMENTS

- I-1 Achat de produit pharmaceutiques au profit de l'abattoir municipal
- I-2 Achat d'encre pour imprimantes et photocopieurs
- I-3 Achat de tenue de travail au profit du personnel de la police municipale
- I-4 Achat de produits d'entretien ménager au profit de la Mairie
- I-5 Achat de Fournitures de bureau au profit de la Mairie
- I-6 Achat de petit matériel, outillage et mobilier au profit de la mairie
- I-7 Achat de matériels et fournitures de voirie (achat de terre, sables, gravier, ciment...)
- I-8 Frais d'impression de valeurs inactives et d'imprimés administratifs au profit de la Mairie
- I-9 Acquisition de matériel et mobilier de bureau
- I-10 Acquisition de matériel informatique de bureau
- I-11 Acquisition de matériel et outillage médical au profit des CSPS
- I-12 Acquisition d'équipement scolaire pour le CEEP du secteur 2
- I-13 Acquisition de matériels et outillages au profit de la police municipale
- I-14 Acquisition et installation de caméra de surveillance à la mairie

#### II : PRESTATIONS DE SERVICES

- II-15 Entretien et réparation de matériels, outillages et mobiliers au profit de la mairie
- II-116 Entretien et réparation véhicules de transport de la mairie
- II-117 Maintenance et réparation du matériel informatique (réinstallation du système d'exploitation PC HP Compaq, reconfiguration d'ordinateur portable, entretien photocopieuses, antivirus Kaspersky 2025)
- II-118 Entretien et réparation des engins lourds
- II-119 Entretien et réparation du groupe électrogène
- II-120 Fournitures de pause-café et déjeuner lors des cérémonies et réceptions
- II-121 Frais de gardiennage et de surveillance de la Mairie
- II-122 Frais de nettoyage des locaux de la mairie de Koudougou

#### III : TRAVAUX

- III-123 Travaux de réfection du CSPS de Nayalgué

4- Les candidats intéressés par le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt, sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Avis d'appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires de la commune de Koudougou pour l'année 2025 ». Elles devront comporter les informations et pièces ci-après :

- Le domaine de soumission ;
- Une description détaillée de l'entreprise (situation géographique, numéro IFU, contact téléphonique permanent fonctionnel, etc.) ou le curriculum vitae (CV) pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce ;
- Une attestation de situation fiscale ;
- Une attestation de situation cotisante ;
- L'agrément technique (dans le domaine de l'informatique, des engins lourds, des bâtiments, ...).

#### A RETENIR

- > L'absence de l'une des pièces administratives citées ci-dessus entraînera systématiquement le rejet de l'offre du candidat ;
- > Les candidats sont tenus de préciser le ou les lots (lignes budgétaires) pour lesquels ils souhaitent postuler. Exemple : I : FOURNITURES ET EQUIPEMENTS. I.1 ; I.5

Tout candidat ayant préalablement déposé son offre de service auprès de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Koudougou, sans passer par cette procédure, est appelé à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir toutes les informations et pièces requises.

5- Pour les informations complémentaires à toutes fins utiles, les éventuels candidats peuvent s'adresser à la Personne Responsable des Marchés (PRM) de la commune de Koudougou en appelant le numéro suivant : 78 79 31 09 ou 70 74 41 84.

6- Les offres uniquement techniques doivent être déposées au bureau de la Personne Responsable des Marchés (PRM) au plus tard le **09/01/2025 à 9 heures 00 mn**. A cette occasion, une commission va siéger aux fins d'arrêter une liste de candidats par domaine en se basant sur le secteur d'activités mentionné sur le RCCM fourni.

7- La commune de Koudougou se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des offres reçues dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt.

**Le Directeur des Marchés Publics**

**Harouna NIKIEMA**

## DISTRICT SANITAIRE DE KOUDOUGOU

### Constitution d'une base de données fournisseurs / consultants/ prestataires du DISTRICT SANITAIRE DE KOUDOUGOU au titre de l'année Budgétaire 2025

#### Avis à manifestation d'intérêt N°2024-002/MS/RCOS/DRS-CO / DS-DSK/BAF

1- Dans le cadre de la mise en œuvre de Plan de Passation des Marchés gestion 2025, le DISTRICT SANITAIRE DE KOUDOUGOU (DS-KOUDOUGOU) souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs / prestataires de biens et services pour l'exercice 2025 :

2- L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires/consultants/fournisseurs que le District Sanitaire de Koudougou pourra contacter dans le cadre de la demande de cotation Conformément à l'article 72 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP portant modification du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MEFP du 01/02/2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public; pour la réalisation de travaux, fournitures de biens et services

3- Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines figurant dans le tableau ci-après :

#### I/FOURNITURES ET EQUIPEMENTS

- Lot 01 Fournitures de bureau
- Lot 02 Matériels de protection et Produits d'entretien
- Lot 03 Produits informatique et péri-informatique
- Lot 04 Divers imprimés
- Lot 05 Fourniture de recharges de gaz butane
- Lot 06 Matériels et fournitures spécifiques (tensiomètre...)
- Lot 07 Nourriture et habillement au profit du district sanitaire de Koudougou
- Lot 08 Mobilier et matériel de logement et de bureau
- Lot 09 Matériel informatique de bureau (agrément technique exigé)

#### II/ PRESTATION DE SERVICES

- Lot 10 Entretien des bâtiments
- Lot 11 Entretien et maintenance matériel de photocopieurs (agrément technique exigé)
- Lot 12 Entretien et maintenance véhicules à quatre (04) roues (agrément technique exigé)
- Lot 13 Entretien et maintenance de matériel informatique et péri-informatique
- Lot 14 Nettoyage des locaux
- Lot 15 Réfections circuits-eau-électricité et Plomberie

4- Les candidats intéressés par le présent! Avis, sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données composée de prestataires/consultants/fournisseurs 2025 du District Sanitaire de Koudougou », avec précision du lot concerné.

5- Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces suivantes :

- Une lettre de demande d'inscription adressée au Médecin chef de DS KOUDOUGOU indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et Compétences dans le domaine d'intervention ;
- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- Une copie de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- Les preuves des expériences ou de réalisation.

6- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au secrétariat du District Sanitaire de Koudougou ou au 70 33 09 48 tous les jours ouvrables de 7h 30mn à 12 h 30 mn et de 13 h 00 mn à 16 h 00 mn.

7- Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies devraient être remises au Secrétariat du District Sanitaire de Koudougou au plus tard le **09/01/2025 à 9 heures 00 mn**

8- Le District Sanitaire de Koudougou se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Médecin chef de District**

**Dr G. Fatimata HIE**  
Médecin Généraliste

**Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la mairie de Sabou**

**Avis de manifestation d'intérêt  
N° : 2025-01/CSBU/MSBU/SG/PRM**

Cet avis de manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2025 de la Commune de Sabou.

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre du budget primitif de l'année 2025, la commune de Sabou souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et consultation de consultants pour les domaines ci-après :

**I) Fournitures et équipements**

Lot 01 Mobiliers scolaires

Lot 02 Fournitures de bureau, matériels et consommables informatiques

**II) Travaux**

Lot 03 Construction et réhabilitation de bâtiments

Lot 04 Réalisation et réhabilitation de forages

**III) Prestations intellectuelles**

Lot 05 Suivi-contrôle des travaux

(consultation individuelle)

**IV) Autres**

Lot 06 Prestations courantes

2. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises en règle vis-à-vis de l'administration.

Les fournisseurs et prestataires devront produire un dossier composé de :

- 1) Une lettre de demande d'inscription adressée au Président de la Délégation Spéciale indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat;
- 2) Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi;
- 3) Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise;
- 4) Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
- 5) Une copie du RCCM;
- 6) Une copie du certificat de non faillite ;

Les Candidats éligibles, intéressés doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné », à la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Sabou : Tel 78 41 84 00 avant le **09/01/2025 à 9 heures 00 mn**.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Ali KI**

Secrétaire Administratif

COMMUNE DE MANGA

CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES  
POUR LES DEMANDES DE COTATIONS DE LA MAIRIE DE MANGA AU TITRE DE L'ANNEE 2025

Avis d'appel à manifestation d'intérêt  
N°2024-004/RCSD/PZNW/CMNG/M/PRM du 16/12/2024

1. Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics (PPM) 2025, la Mairie de Manga lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services à consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotations.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs / Prestataires que la Commune pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services et les consultations des consultants.

3. Peuvent soumissionner, les prestataires, fournisseurs ou entrepreneurs, ne figurant pas sur la liste des fournisseurs / prestataires défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après :

**Fournitures et équipements**

- 02 Produits d'alimentation et matériels pour alimentation
- 03 Consommables informatiques et péri-informatiques
- 05 Produits et matériels pour entretien
- 06 Fourniture de bureau et imprimés administratifs
- 07 Petits matériels et outillages
- 08 Matériels et consommables d'électricité
- 09 Acquisition de mobilier de bureau
- 10 Acquisition de matériel et outillage scolaire
- 11 Fournitures scolaires et œuvres littéraires pour bibliothèque
- 12 Acquisition de véhicules à 2 roues
- 13 Acquisition de matériels informatiques

**Prestations de service**

- 14 Prestation de nettoyage
- 15 Prestation de restauration
- 16 Prestation de gardiennage
- 17 Entretien et maintenance du matériel roulant
- 18 Maintenance et réparation de matériels informatique
- 19 Entretien et maintenance de groupe électrogène
- 20 Entretien et réparation de bâtiments administratifs
- 21 Prestation de plomberie
- 23 Conception et impression
- 24 Entretien de jardin
- 25 Imprimés administratifs
- 26 Consultation des consultants

**Travaux**

- 27 Réalisation et réhabilitation de bâtiments
- 28 Réalisation et réhabilitation de forages
- 29 Réalisation et réhabilitation de latrines
- 30 Acquisition et installation de matériel de sonorisation
- 31 Acquisition et installation de climatiseurs
- 32 Acquisition et installation de dispositif de projection
- 33 Réalisation d'incinérateurs
- 34 Electrification solaire
- 35 Réalisation de hangars

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leur avis à manifestation d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation au profit de la commune de Manga en précisant le / les lot (s) concerné (s) »

5. Les dossiers de candidature devront comporter les informations et pièces ci-après :  
- une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le

domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;  
- le domaine principal des activités ;  
- une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;  
- une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;  
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;  
- un contact téléphonique permanent.

6. Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès de la Mairie de Manga sont invitées à participer au présent avis à manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Manga, contact : 70 09 12 20 aux heures de service : 7h30 mn à 12h30 mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn du lundi au jeudi et le vendredi de 7h 30 mn à 12h 30 mn et de 13h 30 mn à 16h 30 mn.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées physiquement au secrétariat de la mairie de Manga au plus tard le **09/01/2025 à 9 heures 00 mn.**

9. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

9. La Mairie de Manga se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**La Personne Responsable des Marchés**

**HIEN S. John Franc Uriel**  
Administrateur civil

**Constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires de la Mairie de Béré au cours de l'année 2025.**

**Avis à manifestation d'intérêt  
N°2024-003/RCSD/PZNW/C-BR/M/PRM du 23/12/2024**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, gestion 2025, la Mairie de Béré prévoit des acquisitions de fournitures et équipement, des services courants, des travaux et des prestation intellectuelles.

Conformément à l'article 72, alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 modifiant le décret N°2017-0049/PRES-TRANS/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de services public, la Mairie de Béré lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et des prestataires.

L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires/fournisseurs que la commune pour- ra consulter dans le cadre des demandes de cotation formelles et non formelles ainsi que des consultations de consultants au cours de l'année 2025.

Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :

- Fourniture et équipement ;
- Services courants ;
- Prestations intellectuelles ;
- Travaux

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillant et qui sont en règle vis-à-vis de l'Administration fiscale.

Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-dessous au regard du domaine :

- Une copie de l'extrait du registre et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;
- Une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de cotations adressée à Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de Béré ;
- Une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisit
- Une copie légalisée de l'agrément technique, attestation ou autorisation si le domaine l'exige

Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé une offre de services à la Mairie de Béré sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises :

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française dont un (01) original et deux (02) copies, sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N°2024-003/RCSD/PZNW/C-BR/M/PRM 23/12/2024 pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants de la Commune de Béré au cours de l'année 2025», devra parvenir au bureau de la Personne Responsable des Marché de Béré, au plus tard le **09/01/2025 à 9 heures 00 mn**, Téléphone 70 15 69 56.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne sera pas responsable de la non réception de l'offre.

La commune de Béré se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt à ce présent avis à manifestation d'intérêt.

**Le Président de la Commission Communale  
d'Attribution des Marchés**

**Zakaria YAOGO**

### Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de services / consultants au profit du CHUSS

Avis d'appel à manifestation d'intérêt  
N°2025\_001/MS/SG/CHUSS/DG/DMP  
Financement : Budget du CHUSS, exercice 2025

Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics (PPM) exercice 2025, le Centre Hospitalier Universitaire Souró SANOU (CHU-SS) souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données des fournisseurs /prestataires/consultants dans le cadre de ses procédures de demandes de cotations et de consultations de consultants pour les domaines ci-après :

#### Fournitures et équipements

- LOT 01 : Fourniture de consommables informatiques
- LOT 02 : Fourniture de lampes scialytiques, pinces a biopsie pour col , PH METRE et ambou.
- LOT 02 : Fourniture de produits alimentaires
- LOT 03 : Fourniture de bandelettes réactives de test de glucose capillaire au profit du CHUSS
- LOT 04 : Fourniture de petits matériels pour le CREN
- LOT 04 : Achat de matériels de reconditionnement et d'emballages
- LOT 05 : Fourniture de pauses café et repas
- LOT 06 : Production de supports de communication
- LOT 07 : Acquisition d'équipements hospitaliers au profit du CHUSS
- LOT 08 : Acquisition et installation d'extincteurs au profit du CHUSS

#### Travaux

- LOT 09 : Réalisation des travaux d'étanchéités des bâtiments du CHUSS

#### Prestations intellectuelles

- LOT 10 : Suivi contrôle pour l'agrandissement du bâtiment de la chirurgie
- Autres services
- LOT 11 : Maintenance informatique (lot 1)
- LOT 12 : Entretien et réparation de divers mobiliers (lot 2)
- LOT 13 : Maintenance des véhicules à quatre (04) roues
- LOT 14 : Maintenance des photocopieuses au profit du CHUSS (lot 1)
- LOT 15 : Réparation des autoclaves au profit du CHUSS (lot 2)
- LOT 16 : Transit au profit du CHUSS

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration. Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur des Marchés Publics du CHUSS indiquant le lot et le domaine d'activité du candidat ;
  - Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
  - Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier pour les personnes morales ;
  - Les preuves des expériences ou de réalisations.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné au bureau du Directeur des Marchés Publics (DMP) sis au rez de chaussée du bâtiment administratif du CHUSS, (Bureau DMP), téléphone : +226 70 67 64 22/ 78 42 49 94 au plus tard le **09/01/2025 à 9 heures 00 mn.**

*Le Directeur des Marchés Publics*

**Aboubacar OUATTARA**  
Administrateur des services de santé

**Manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire base de données de fournisseurs/prestataires de la maison de l'enfance André DUPONT de Orodara (MEADO) pour l'année 2025**

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
N°2024-02/MAHSN/SG/MEADO/DG/PRM**

Dans le cadre de l'exécution du budget au titre de l'année 2025 la MEADO lance un avis de manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire de prestataires et de fournisseurs à consulter pour les demandes de cotation conformément aux dispositions du décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 modifiant le décret n°2017-049/PRES/PM /MINEFID du 1er février 2017 portant procédure de passation d'exécution et de règlement des marchés publics et de délégations de service public.

**1. FINANCEMENT**

Le financement est assuré par le budget de la MEADO gestion 2025

**2. PARTICIPATION A LA CONCURRENCE**

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

**3. DESCRIPTION DES PRESTATIONS**

- **Fournitures et équipement**
- Lot 01 Acquisition de papier d'impression
- Lot 02 Achat de vitamine pour la fabrication d'aliments volailles et d'aliments porcs, des produits de traitements et d'alvéoles
- Lot 03 Acquisition des produits d'entretien
- Lot 04 Acquisition des consommables informatiques
- Lot 05 Acquisition d'imprimés et de fourniture de bureau
- Lot 06 Acquisition de petits matériels et d'outillages
- Lot 07 Petits matériels, outillages et équipements
- Lot 08 Acquisition de catalogues et d'imprimés publicitaires
- Lot 09 Achat des crédits de communication du Directeur Général
- Lot 10 Autres achats divers au profit des différents comités d'organisation des activités de la MEADO
- Lot 11 Acquisition de matériels et outillage agricoles
- Lot 12 Acquisition de matériels et outillages artistiques
- Lot 13 Acquisition de matériels sportif
- Lot 14 Acquisition de Kits d'installation au profit des jeunes formés
- Lot 15 Acquisition de matériel de bureau
- Lot 16 Acquisition de matériel informatique
- Lot 17 Acquisition de mobilier de bureau
- Lot 18 Acquisition de véhicules à deux roues
- Lot 19 Acquisition de poules pondeuses
- Lot 20 Acquisition de porcs de races améliorées
- Lot 21 Achat de plants pour le champ de la MEADO
- Lot 22 Acquisition et installation de lampadaires solaires et de climatiseurs et accessoires
- **Autres services**
- Lot 23 Entretien, réparation et maintenance de biens immobiliers
- Lot 24 Entretien, réparation et maintenance de matériels roulants à deux roues
- Lot 25 Entretien, réparation et maintenance de matériels roulants à quatre roues
- Lot 26 Maintenance du matériel Informatique et péri-informatique
- Lot 27 Entretien et réparations des Climatiseurs, réfrigérateurs, lampadaires et appareil de sonorisation
- Lot 28 Service de gardiennage et de surveillance des locaux de la MEADO
- Lot 29 Nettoyage des bâtiments administratifs de la MEADO
- Lot 30 Pause -café et pause-déjeuner pour les activités de la MEADO

**4. COMPOSITION DU DOSSIER**

Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations.

Il s'agit notamment :

- Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur

Général de la MEADO

- une description détaillée du domaine d'activités du candidat;
- Être légalement constituée (registre de commerce et de crédit mobilier);
- l'agrément technique s'il y'a lieu;
- une adresse complète (téléphone, boîte postale Email Fax etc.)

**5. DEPOT DES OFFRES ET OUVERTURE DES PLIS**

Les manifestations d'intérêts en langue française en deux exemplaires, un original et une copie devront être reçues sous plis fermé auprès de la Personne Responsable des Marchés de la MEADO avec la mention « Manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire des prestataires et des fournisseurs en vue de demande de cotation au profit de la MEADO », immeuble 1er étage et bureau N°15 au plus tard le **09/01/2025 à 9 heures 00 mn.**

NB en cas d'envoi par la Poste ou autre mode de courrier, le Président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire

**6. RENSEIGNEMENTS**

Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de la Personne Responsable des Marchés de la MEADO ; tel : 20 99 52 78 /20 99 50 20 /70 63 63 12

**7. RÉSERVES**

L'administration se réserve le droit de ne donner une suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

**Président de la Commission  
D'Attribution des Marchés**

**Y.Tanguy Donald MILLOGO**



*La célérité dans la transparence*